



Cahier Mon Toit, page J1

French  
encan

Ouf! Pas de récession

page A29



Halte-là, les  
imitateurs sont là!

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page D1



PIERRE FOGLIA  
envoyé spécial

AU TOUR DE FRANCE

## Une dope de rêve

**D**UNKERQUE — Quand on dit aux gens de Dunkerque que leur ville est un peu laide, ils ne protestent pas trop. « C'est parce qu'elle a beaucoup souffert de la guerre », s'excusent-ils. (Moi aussi d'abord... excusez-moi, je n'ai pas pu m'empêcher...). Je disais donc que Dunkerque, c'est Drummondville. Plus la guerre. Plus la mer du Nord. La mer du Nord pour dernier terrain vague, chantait Brel. Mais ce n'est plus vrai, la mer du Nord est maintenant un parc industriel spécialisé dans les nouvelles technologies et la chimie fine. Comme les coureurs du Tour de France. Eux aussi sont spécialisés en chimie fine.

C'est aujourd'hui de Dunkerque que le Tour de France prend son envol devant le palais des congrès qu'ils appellent « le Kursaal », il faut les excuser, ce sont des Flamands. Ils n'iront pas bien loin pour un premier jour. Un petit tour de ville de 8 kilomètres, le prologue. Ce sera le milieu de l'après-midi. Comme toujours en Flandre, il y aura des nuages venus d'Angleterre. Le corps émergeant à moitié du toit de sa décapotable rouge, le directeur général Jean-Marie Leblanc commandera aux 189 coureurs: « Messieurs, on y va ». Ainsi s'ébranlera le 88<sup>e</sup> Tour de France.

Le dernier ? C'était mon sentiment en faisant mes valises, je me disais Foglia, mon vieux, c'est ton dernier Tour de France. Pas parce que t'es vieux, parce que c'est la fin de cet énorme machin. Le Tour et le vélo sont rongés par un cancer généralisé. Ce n'est pas pour rien que le prince du Tour est un rescapé de la chimiothérapie. Pas pour rien que les dernières drogues saisies au Tour d'Italie le mois dernier nous disent que le fin du fin de la chimie fine du peloton aujourd'hui, ce sont des médicaments utilisés en cancérologie. Bref, c'était mon sentiment en faisant mes valises: le Tour de France suivait son propre enterrement. Et puis j'arrive ici, en

Voir FOGLIA en A2

## LA COURSE À OBSTACLES DE DICK POUND



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

**Ancien nageur olympique, l'avocat montréalais Richard Pound renoue avec la compétition. Mais cette fois-ci, contrairement aux Jeux de Rome de 1960, il s'aligne au départ d'une épreuve aux règlements plus flous: la course à la succession de Juan Antonio Samaranch. Le vote qui départagera Pound de ses deux principaux rivaux, le Sud-Coréen Un-Yong Kim et le Belge Jacques Rogge, sera tenu le 16 juillet, à Moscou. Trois jours plus tôt, les membres du CIO auront sélectionné la ville hôte des Jeux d'été de 2008, où un duel se profile entre Pékin, Paris et Toronto. Dès mardi, notre journaliste Alexandre Pratt sera à Moscou afin de raconter aux lecteurs de La Presse les péripéties entourant cet historique congrès du CIO. Aujourd'hui, dans le cahier Plus, il amorce une série de reportages intitulée « Vers le Congrès du CIO » avec un portrait-entrevue de Richard Pound et une analyse des chances de Toronto d'obtenir les Jeux de 2008. À lire en pages B1 et B2.**



Photo ROBERT SKINNER, La Presse

Jacques L'Heureux

## La leçon de jazz

STÉPHANIE BÉRUBÉ

**J**acques L'Heureux a découvert le jazz par un beau hasard, en 1978. « Je jouais au théâtre chez Duceppe, Bonne Fête Maman avec Béatrice Picard. À un moment donné, la chambre où je me trouvais se refermait sur moi et j'étais pris là pour le restant de la pièce », raconte le comédien. Pour qu'il ne s'ennuie pas trop, on lui avait donné une paire d'écouteurs à brancher sur une petite radio. L'émission qui jouait à cette heure-là était Jazz soliloque.



Pendant un mois, tous les soirs, il a découvert un peu plus le jazz en compagnie de Gilles Archambault. Si on lui avait dit alors qu'une dizaine d'années plus tard ce serait à son tour de jouer au maître de jazz, il ne l'aurait pas cru. Et pourtant, depuis 1990, Jacques L'Heureux est de La Petite École du jazz,

Voir LEÇON en A2

## Le Québec à la conquête de la planète!

Les exportations alimentaires dépasseront les trois milliards cette année

RICHARD DUPAUL

**P**our Canneberges Atoka, de Manseau, dans les Bois-Francs, l'« international » représente les deux tiers des ventes. Le géant Agropur écoule 20 % de sa production de fromages fins à l'étranger, surtout aux États-Unis. Et, un petit nouveau comme Caviars Émerance, de Paspébiac, en Gaspésie, expédie la moitié de ses caviars fins dans le reste du monde.

Souvent éclipsée dans l'imaginaire populaire par les prouesses des Bombardier et Alcan, l'industrie agroalimentaire s'affirme avec une vigueur sans précédent sur les marchés étrangers. L'année 2001 a commencé en lion au chapitre des exportations québécoises, avec une hausse d'environ 14 % au premier trimestre. À ce rythme, les ventes de produits agroalimentaires à



LE QUÉBEC  
BIOALIMENTAIRE

**La Presse** entreprend la publication d'une grande série de reportages à caractère économique sur l'industrie agroalimentaire du Québec. Chaque mardi, à compter de la semaine prochaine, nous ferons le point sur l'un des grands secteurs de la production et de la transformation, allant du porc aux petits fruits, en passant par les produits de la mer, les produits laitiers et autres. Aujourd'hui, la présentation du portrait d'ensemble se poursuit dans la section Économie.

l'étranger dépasseront largement les trois milliards de dollars pour la première fois.

L'objectif ambitieux de Québec est d'atteindre les quatre milliards d'exportations d'ici 2005. Emballés, d'autres intervenants croient même que le chiffre de cinq mil-

liards est maintenant à portée de main.

L'an dernier, les ventes de produits bioalimentaires québécois à l'étranger ont atteint 2,9 milliards — une hausse appréciable de 9,8 % par rapport à 1999, selon le MA-PAQ (ministère de l'Agriculture,

des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), qui qualifie cette performance de « remarquable ». Par comparaison, les exportations canadiennes grimpaient de 7 % en 2000, et celles de l'Ontario de 2,7 % seulement.

L'Ontario et l'Ouest canadien, qui compte sur les céréales et un important secteur bovin, sont toutefois des acteurs beaucoup plus importants que le Québec, d'où proviennent seulement 10,7 % des ventes canadiennes de par le monde.

« Reste qu'on a fait des progrès énormes en 10 ans », affirme André Coutu, directeur du Club Export

Voir CONQUÊTE en A2

La suite de notre dossier en pages C1 et C2

## AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts, spectacles et Cinéma	cahier D	Jardiner	B8
- horaire cinémas	D24, D25	Le monde	A19-A26, A30
- horaire spectacles	D18	Les petits compagnons	G18
- horaire télévision	D2	Loteries	A2, B8
Avis	F9, F10	Mots croisés	G7, G17
Bridge-Échecs-Timbres	G18	Mot mystère	G17
Petites annonces	G18	Petites annonces	
Carrières et Formation	cahier H	- immobilier	E1-E3
Décès	B6, B7	- marchandises	E3, E4
Économie	cahier C	- emplois	E4-E8
Éditorial	A28	- automobile	E8, F8
Encans	F9	- affaires	C3
Feuilleton	G17	Restaurants	D18
Forum	A29	Sports	cahier F
Horoscope	G17	Vacances	cahier G
		Vin	D19

**MÉTÉO** Voir page B8  
Passages nuageux  
Maximum 21, minimum 15



6 21924 45678 2

jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com

<b>VACANCES SIGNATURE</b> Achat-rachat 17 jours à partir de <b>629\$</b>	<b>Vols</b> à partir de Bruxelles <b>579 \$</b> Paris <b>669 \$</b> Amsterdam <b>799 \$</b> Toulouse <b>799 \$</b> Nice <b>899 \$</b>	<b>Croisières</b> Royal Caribbean INTERNATIONAL 7 jours à partir de <b>1549\$</b>	<b>Forfaits tout inclus</b> Varadero <b>898 \$</b> Punta Cana <b>898 \$</b> Puerto Vallarta <b>848 \$</b> Cancun <b>998 \$</b>	<b>SuperClubs</b> Breezes Costa Verde à partir de <b>998 \$</b>	Cayo Coco <b>798 \$</b> Cayo Largo <b>898 \$</b> Bayahibe <b>1099 \$</b> Holguin <b>868 \$</b>	multi-voyages Tél. : (514) 858-0011 1 888 302-6221
--	--	---	--	---	---	--

# DEMAIN DANS LA PRESSE

## Fin la chasse aux sorcières

Légalisée en 1999, la profession de sage-femme a désormais la cote. Les deux maisons de naissances de l'île de Montréal débordent. Elles ont accueilli à elles seules 500 femmes l'année dernière. Avec la hausse de fréquentation, les mythes s'estompent. Car l'image de sorcière aura été longue à disparaître. Il aura fallu huit projets-pilotes regardés à la loupe durant de cinq à neuf ans pour que le gouvernement du Québec reconnaisse les sages-femmes comme intervenantes de première ligne auprès des femmes enceintes, au même titre que les omnipraticiens. Depuis deux ans, elles ont le plein contrôle de leurs cliniques. Comme à l'hôpital, n'importe quelle patiente admissible à l'assurance-maladie a droit au suivi en maison de naissance gratuitement.



À lire demain dans le cahier Santé.

# POUR NOUS JOINDRE

**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
www.cyberpresse.ca

**RÉDACTION (514) 285-7070**

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Actuel**  
actuel@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6972

**Quoi faire aujourd'hui**  
quoifaire@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272**  
**PROMOTION (514) 285-7100**  
**COMPTABILITÉ (514) 285-6892**  
**RECOURS (514) 285-6900**

**PUBLICITÉ**

**Les petites annonces : (514) 285-7111**  
Télécopieur : (514) 848-6287  
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30  
**Décès et remerciements : (514) 285-6816**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30  
**Détailants : (514) 285-6931**  
**National et Télé-Plus : (514) 285-7306**  
**Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320**

**ABONNEMENT (514) 285-6911**  
abonnement@lapresse.ca  
Par télécopieur : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

**Envois de publication canadienne**  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champlain N. Y. 12199-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

**LOTÉRIES** | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **6-5-2** > À quatre chiffres : **7-4-0-4** | **SUPER 7** > **12-14-19-29-37-41-43** Compl. : **34** > Extra : **461291**

# SUITES DE LA UNE

## FOGLIA

Suite de la page A1

Flandre, où le cyclisme est une religion ou presque, où il n'est pas un dimanche sans sa course de vélo. J'entends, dans les cafés, les buveurs parler d'Armstrong comme d'une sorte de messie à pédales qui non seulement a vaincu le cancer, mais survit aussi à la presse. J'entends aussi des gens qui n'ont que peu d'intérêt pour le vélo, comme mon hôtelier, comme la pharmacienne ce matin, espérer « qu'ils auront du beau temps », et voilà que me revient tout à coup que le Tour de France, c'est bien plus que du vélo. C'est l'été. C'est juillet. La moisson. Des montagnes. Des paysages. C'est aussi, dans la lumière du plein été, le triomphe de vérités

populaires, lisses comme des cailloux, qui disent aux joueurs de boules sur les places des sous-préfectures et aux enfants des colonies de vacances que la gloire vient en souffrant. Qu'elle vienne aussi en augmentant le taux de globules rouges dans le sang, et avec quoi, et comment, intéresse finalement assez peu les joueurs de boules. Mort, le Tour de France? Pas sûr. Est-ce que meurent les Jeux olympiques tout aussi gangrenés? Est-ce qu'est mort le ski de fond après l'énorme scandale qui a éclaboussé l'hiver dernier les fondeurs finlandais? Est-ce que la natation australienne s'est noyée après la récente affaire Touretski, l'entraîneur des médaillés australiens?

Une bonne fois, il va bien falloir se demander à quoi se dopent les spectateurs, parce qu'enfin, on a tout fait pour les écœurer et pourtant ils sont encore là. Depuis l'affaire Festina, trois ans de scandales, de procès, de cataclysmes. Le 6 juin dernier, à San Remo, au soir de l'avant-dernière étape du Tour d'Italie, descente de police monstre, 200 carabinieri bouclent le quartier des coureurs, fouillent les chambres de toutes les équipes. Soixante coureurs sont placés sous enquête, 290 produits dopants différents sont saisis, dont certains ne sont même pas encore en vente, dont un, le RSR 13, est une molécule de synthèse à l'essai en cancérologie.

Et que dit le public? Il dit foutez-nous donc un peu la paix, on veut rêver. Dernier désenchantement, celui qui, croyait-on ferait le plus mal aux joueurs de boules et aux enfants des colonies de vacances, dernière désillusion, dans un livre qui vient de sortir — *Tour de vice* —, l'ancien directeur technique de l'équipe Festina révèle que le peloton n'est pas seulement gangrené par le dopage, mais aussi par la corruption. Pratique généralisée, la victoire s'achète, se marchande à 20 kilomètres de l'arrivée. En 1997, Richard Virenque — exclu du présent Tour — a acheté 20 000 \$ sa « légendaire » victoire de Courchevel.

Et que dit le public? Dans le quartier du port, à trois coins de rue de la permanence du Tour d'où je termine ce texte, une banderole sur un toit : « Virenque revient! ». Si la tendance se maintient, on en verra des dizaines comme celles-là sur les routes du Tour. Et si le rêve dont a tant besoin l'homme et sa fiancée pour ne pas passer leur vie à fixer la mort, si le rêve était une dope plus forte que l'EPO, que les amphétamines, corticoïdes et autres hémoglobines réticulées? Ce ne serait pas forcément une mauvaise nouvelle.

## LEÇON

Suite de la page A1

une activité familiale devenue tradition pour le festival. Tous les jours, il fait chanter les enfants. Des centaines d'enfants. À l'issue de l'événement, demain, Jacques L'Heureux, La Bande Magnétique et les excellents musiciens qui les accompagnent sur scène auront donné 22 spectacles, ce qui fait de l'équipe de La Petite École les détenteurs du record du plus grand nombre de prestations données lors de ce 22<sup>e</sup> Festival. Le comédien se porte fort bien, pourtant, malgré ce festival particulièrement essoufflant. Essoufflant parce qu'en temps normal, le comédien est sur scène le jour et profite de la soirée pour voir des spectacles. Jacques L'Heureux se dit par-

ticulièrement amateur de jazz classique, de musique à la Ray Charles, Miles Davis ou Oliver Jones. Cette année, il n'a vu aucun concert en tant que spectateur. Après la deuxième prestation de La Petite École du Jazz, L'Heureux file à l'anglaise parce qu'il est de la distribution de la pièce *Splish Splash* au Théâtre de Saint-Sauveur, à l'affiche tous les soirs. Sa dose de musique, il la reçoit donc intégralement en après-midi. Et il en profite drôlement. Durant le spectacle, Jacques L'Heureux, qui joue le rôle d'un cancre ayant du mal à comprendre le jazz, s'en donne à cœur joie. Il descend dans la foule, choisi un enfant au hasard à qui il prête le micro le temps

d'une chanson. Le petit doit fredonner un air qui sera ensuite déformé par les musiciens pour le rendre « jazz », preuve que tout peut être du jazz, défend la joyeuse troupe. Hier, lors de la représentation de 14 h, le chanteur-invité a choisi *La Vache* de Carmen Campagne, un classique. L'invité de 15 h 30, un bambin d'environ 4 ans, a toutefois été plus audacieux en choisissant... *Bobépine de Plume!* « On a eu de tout, du Brahms, du Beethoven, du Félix Leclerc, du Destiny's Child, du Britney Spears », raconte L'Heureux. La Bande Magnétique est de l'équipe de la Petite École depuis le début, il y a 13 ans. En 1999, la

mascotte du festival, le gros chat bleu nommé Ste-Cat, s'est joint à l'équipe. Les musiciens, eux, changent plus ou moins d'un festival à l'autre. Cette année, le groupe est accompagné de James Gelfand au piano, André Leroux au saxophone, Jim Hillman à la batterie et Michel Donato à la contrebasse, ce qui donne une idée du calibre de la musique offerte. « Quand Donato fait un solo de basse, il fait un solo de basse comme il le ferait chez Biddle's à 1 h du matin », assure L'Heureux qui dit aussi que les spectacles de l'École plaisent autant aux petits qu'aux grands. Ce qui est vrai. Hier, parmi les centaines de spectateurs, au moins le tiers étaient des

adultes, dont plusieurs sans enfant. Dans la première rangée se trouvait un monsieur avec une grosse barbe blanche, qui prenait un malin plaisir à entendre le thème des Teletubbies détourné par Michel Donato, entre un *Take the A Train* de Duke Ellington et *In the Mood* de Glenn Miller. « Je pense qu'Alain Simard a eu une idée de génie quand il a inclus La Petite École au festival : lorsqu'il y a des enfants dans une foule, ça calme les gens, déclare L'Heureux, en rappelant que les années pré-Petite École, rue Saint-Denis, étaient autrement plus « rock'n'roll ». Je suis certain que maintenant l'atmosphère du jazz est plus zen. »

## CONQUÊTE

Suite de la page A1

Agro-Alimentaire, un organisme de promotion qui compte 350 membres. Ainsi, depuis 1995, le Québec agroalimentaire a presque doublé ses ventes à l'étranger, et il affiche un surplus commercial dans ce secteur depuis 1997. C'est donc dire que nous produisons davantage ce que nous consommons. Et, selon les données préliminaires du MAPAQ, l'année 2001 s'annonce exceptionnelle, si bien que les exportations pourraient atteindre 3,3 milliards, avance Jean-Claude Bergevin, conseiller au MAPAQ. Dans son plan stratégique, le ministère s'est donné pour objectif de doubler les exportations agroalimentaires à quatre milliards en 2005, mais le Club Export vise plus haut, soit cinq milliards. « C'est faisable », croit M. Coutu, qui estime que la croissance des exportations passe surtout par les produits à valeur ajoutée, les produits transformés et le marché américain. D'ailleurs, le succès connu cet hi-

ver par le SIAL-Montréal, le nouveau Salon international de l'alimentation qui a attiré 12 000 visiteurs, dont 4000 étrangers, a permis de mettre en valeur les trouvailles des transformateurs-exportateurs de chez nous. On a évidemment remarqué les grands acteurs, comme Saputo et Agropur, mais aussi des PME comme le producteur de tisanes Trans-Herbe, de Longueuil, ou les Caviars Émerance, de Paspébiac. Reste que le porc, dont la production est souvent critiquée pour des raisons environnementales, demeure la grande locomotive québécoise sur les marchés internationaux. L'an dernier, les ventes de produits porcins ont atteint 652 millions, soit 22 % du total et une hausse des revenus de 41 % en un an, attribuable surtout à la flambée des prix du porc. Le secteur porcin à lui seul a contribué aux trois quarts (73 %) de la hausse des exportations du Québec en 2000. De l'avis de plusieurs, le défi de l'industrie agroali-

L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS EN UN COUP D'ŒIL		
	Agriculture et pêche	Transformation des aliments et boissons
> PIB (millions \$ de 1992)	2 468	857
> Emplois (milliers)	65 633	59 781
> Immobilisations (millions \$)	564	376

Source: Estimation du MAPAQ pour l'année 2000

mentaire est donc de se diversifier. Dans cette optique, on juge encourageantes les hausses des exportations de fruits et légumes (16,1 % en valeur) et des aliments divers (20,9 %), qui incluent des produits transformés et surgelés. La performance des maraîchers démontre que les secteurs « traditionnels » peuvent réussir outre-frontière, dit Louise Tardy, de la

Fédération des producteurs maraîchers, en soulignant la hausse marquée des ventes de laitues aux États-Unis. Malgré la volonté générale de développer les marchés étrangers, il persiste des problèmes profonds qui risquent de freiner les exportations dans l'avenir. Notamment, des transformateurs déplorent depuis belle lurette les difficultés d'approvisionnement pour certai-

nes denrées, dont le lait et la volaille, qui entrent dans plusieurs produits transformés. Cela découle surtout de la politique de gestion de l'offre, avec ses quotas de production, qui caractérise le milieu agricole canadien. « Il y a des choses à corriger, affirme M. Coutu. Mais on n'a pas le choix, il faut exporter plus car le marché intérieur ne croît plus beaucoup. »

# matelas

Plus de **100** styles!

## 2 des meilleures façons d'économiser!

**Option 1** • Nous payons la TPS et la TVQ! \*  
\*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ

**Option 2** • Vous ne payez rien avant un an! \*\*  
\*\*Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

## Nos prix sont imbattables!

### Comparez, vous serez convaincu!

<b>Charmeur de Sealy</b> à partir de <b>169<sup>00</sup></b> ens. à partir de 299 <sup>00</sup>	 «Le supercentre de la mode maison» CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810 LA CATHÉDRALE • centre-ville : (514) 282-9525 PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202 LES GALERIES LAVAL : (450) 681-9090
<b>Beautysleep Evasion de Simmons</b> à partir de <b>199<sup>00</sup></b> ens. à partir de 399 <sup>00</sup>	
<b>Posturepedic de Sealy</b> à partir de <b>299<sup>00</sup></b> ens. à partir de 489 <sup>00</sup>	
<b>Beautyrest de Simmons</b> à partir de <b>449<sup>00</sup></b> ens. à partir de 799 <sup>00</sup>	

**Matelas « payer et emporter »**  
à partir de **49<sup>00</sup>**

Livraison, installation, retrait et cadre de lit GRATUITS!

# ACTUALITÉS

| À JOLIETTE |

## La grêle cause des dommages records aux producteurs de tabac

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

**Les producteurs de tabac de la région de Joliette ont connu en l'espace de 12 minutes mercredi la pire catastrophe de leur histoire quand la grêle a complètement détruit la majorité des plantations.**

Leur porte-parole, Daniel Coutu, a précisé hier que pas moins de deux millions de livres de tabac ont été complètement détruites, entraînant des pertes pécuniaires de cinq millions de dollars en plus de mettre à pied plus de 200 travailleurs.

« La grêle a commencé à 18 h 45 et elle est tombée de façon intense durant cinq minutes. Je suis producteur depuis 23 ans et je n'avais jamais vu tomber de la grêle de façon aussi puissante et faire autant de dégâts. Les producteurs qui sont plus vieux que moi dans ce domaine n'ont jamais vu ça non plus. Tous soutiennent ne pas avoir subi autant de dommages dans le passé », a précisé Coutu qui exploite des terres dans le rang Saint-Albert, à Saint-Thomas de Joliette.

Il cultive son tabac sur 70 acres et il emploie 23 personnes, qui se retrouvent aujourd'hui au chômage.

Dans Saint-Thomas, il y a 14 producteurs de tabac, ce qui représente la plus grande concentration en ce domaine au Québec. Et 10 d'entre eux ont perdu toute leur récolte, tandis que les quatre autres ont pu en sauver une petite partie. Tous leurs employés ont été licenciés, à l'exception de quelques-uns sur les quatre fermes les moins éclapées.

Lors de l'entrevue, M. Coutu a également indiqué que ces pertes auront des conséquences sur les fabricants de cigarettes. « Beaucoup utilisent le tabac québécois ; dans certains cas, cette utilisation atteint plus de 50 %. Ils vont être obligés d'aller chercher leur tabac ailleurs », a-t-il précisé.

Après avoir connu des années très difficiles dans la vente de tabac aux compagnies de cigarettes, M. Coutu a souligné que la situation s'était stabilisée depuis les trois dernières années.

« Nous étions auparavant 145 producteurs vendant 15 millions de livres par année ; depuis trois ans, nous sommes 59 pour en cultiver environ sept millions par année. Les 90 % des producteurs qui restent sont de notre région », a-t-il précisé.

Ils possèdent des assurances, mais elles ne couvrent que le minimum des pertes.

Ce n'est pas seulement les plants de tabac qui ont été touchés par la grêle de mercredi dans cette région. Plusieurs producteurs de plantes affirment avoir subi passablement de pertes.

L'un d'eux, qui demande l'anonymat pour ne pas faire fuir sa clientèle, a dû retirer des champs ses plantes vivaces en production. « Elles vont être bonnes l'an prochain, mais pour cette année je dois me débrouiller avec moins de produits à offrir », a-t-il conclu.



Photo BERNARD BRAULT, La Presse

**Le porte-parole des producteurs de tabac de Joliette, Daniel Coutu, affirme n'avoir jamais, en 23 ans de métier, « vu la grêle tomber de façon aussi puissante et faire autant de dégâts ».**

**OKA** Gestion informatique  
OKA ltée  
Téléphone : (514) 282-9334  
Télécopieur : (514) 282-8060  
Courriel : oka@oka-info.com  
[www.oka-info.com](http://www.oka-info.com)  
Conseillers en informatique

## Malenfant sort du coma

Méfiez-vous des médias, dit-il à ses médecins

RAYMOND GERVAIS

L'HOMME D'AFFAIRES controversé Raymond Malenfant prend du mieux. Grièvement blessé lors d'un accident de la circulation il y a 10 jours à Laval et plongé dans le coma, Malenfant a repris conscience mercredi alors qu'il était entouré de ses médecins.

Le Dr Ronald Denis, chef du département de chirurgie à l'hôpital du Sacré-Coeur, a expliqué hier que lorsque son patient s'est éveillé et qu'il a vu les médecins autour de lui, il se croyait au milieu d'une assemblée syndicale.

« Lorsque nous lui avons expliqué que nous allions tenir un point de presse au sujet de son état de santé, il nous a dit de nous méfier des médias. » Il est revenu comme il était dans le bon vieux temps, a ajouté le Dr Denis avec une pointe d'humour.

Depuis qu'il est sorti du coma, M. Malenfant n'est plus branché à un respirateur artificiel. En plus d'avoir subi un grave traumatisme crânien après avoir été renversé par une voiture en traversant le boulevard des Laurentides, à Laval, M. Malenfant a subi quatre fractures, dont deux ouvertes. Il s'est aussi blessé aux bras, aux jambes et au bassin.

Le Dr Denis est très satisfait des progrès de son patient, tant sur le plan physique que psychologique, et il ne prévoit aucune séquelle neurologique.

Le médecin a ajouté qu'il était plutôt rare de voir un homme âgé de 70 ans, blessé aussi grièvement et plongé dans le coma, s'en sortir si bien.

M. Malenfant a toutefois une longue période de réadaptation devant lui avant de pouvoir marcher à nouveau.

## Six mois de prison pour Rhéal Mathieu

Il clame toujours son innocence

CHRISTIANE DESJARDINS

L'EX-FELQUISTE RHÉAL MATHIEU a été condamné à six mois de prison hier pour trois tentatives d'incendie commises à l'encontre d'autant de Second Cup, l'automne dernier. Cette peine vient s'ajouter aux huit mois et trois semaines déjà purgés en détention préventive.

En début d'audience, hier, le juge Pierre Tessier a demandé à l'homme de 54 ans s'il avait quelque chose à dire. « Malgré tout le respect que j'ai pour l'institution du jury, autant l'acquiescement prononcé sur les six chefs est justifié, autant les trois verdicts de culpabilité sont non fondés. Et je continue de dire que je suis innocent », a calmement dit Mathieu.

Les incidents pour lesquels Mathieu a été déclaré coupable par un jury n'avaient pratiquement pas causé de dommages et sont survenus dans le cadre d'une campagne d'intimidation menée contre des commerces à raison sociale anglaise, pour convaincre ces derniers de franciser leur nom. Les actions étaient revendiquées par la Brigade d'autodéfense du français, un groupuscule dont Mathieu est soupçonné d'être le créateur. Tous les communiqués de la BAF envoyés aux médias ont été retrouvés dans son ordinateur personnel. De plus, Mathieu était filé par la police quand il est allé porter certains d'entre eux aux journaux *La Presse* et *The Gazette*, après les incidents des Second Cup.

Avant de prononcer la sentence, hier, le juge a dit qu'il ne devait pas tenir compte des condamnations antérieures de Mathieu, qui remontent à 34 ans. Alors membre actif du Front de libération du Québec, il avait écopé d'une peine de neuf ans de pénitencier pour deux homicides involontaires, survenus lors d'attentats à la bombe perpétrés par le FLQ. Le rôle de Mathieu, qui avait environ 18 ans au moment des faits, avait consisté à décider par vote, avec d'autres membres du FLQ, que les bombes soient posées. Après sa sortie de prison, Mathieu a fondé une famille, a occupé de bons emplois en informatique et a mené une existence paisible, tout en gardant ses convictions. Puis, en l'an 2000, il a de toute évidence entrepris une lutte plus musclée.

« On ne punit pas un homme pour ses convictions ou pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il fait, a dit le juge Tessier, hier, avant d'ajouter que Mathieu avait manqué de jugement. « M. Mathieu peut exprimer ses convictions, mais de façon légale. » Enfin, selon le magistrat, ce qui est le plus inquiétant chez Mathieu, ce ne sont pas les crimes d'incendie, mais le fait que deux armes chargées ont été retrouvées chez lui : un fusil tronçonné de calibre 12 et un revolver.

Le juge a dit qu'il ne croyait pas à une réadaptation instantanée de l'accusé, et a souligné qu'une peine de prison s'imposait pour favoriser la réflexion. La Couronne (M<sup>e</sup> Jacques Dagenais) demandait 12 mois de prison, la défense (M<sup>e</sup> Pierre Poupart) suggérait une peine avec sursis. Le juge a condamné l'accusé à six mois de détention, et a ordonné qu'il se soumette à des prélèvements génétiques, qui iront garnir la banque d'ADN de la police.

## SAISON DES SOLDES

L'été se solde en beauté

# Chandails et t-shirts pour femmes

Collection Les Ailes de la Mode

de 9<sup>99</sup> à 39<sup>99</sup>

Regardez les prix! Vous allez vouloir afficher les couleurs de l'été! C'est en plein le temps d'ajouter un t-shirt ou un chandail à votre Collection Les Ailes de la Mode.

### NOTRE MEILLEUR COÛT

Lingerie

Culottes 7 pour 15\$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

CARTE LES AILES MASTERCARD



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • [www.lesailles.com](http://www.lesailles.com)  
Grande ouverture : Centre commercial Bayshore - Ottawa - Août 2001

# Une île, une ville, 36 façons de voter

KARINE TREMBLAY

LES ÉLECTEURS DE LA nouvelle ville de Montréal ne devront pas se laisser rebuter par la complexité du processus électoral lorsque viendra le temps d'aller aux urnes, le 4 novembre prochain.

La carte électorale dévoilée hier par le comité de transition apparaît en effet comme un véritable casse-tête, où la marche à suivre diffèrera pour l'ensemble des 1,3 million d'électeurs, tout dépendant du profil de leur arrondissement. Seul point commun à tous : chacun aura à voter pour un candidat à la mairie.

C'est pour les actuelles villes de

banlieue que le scénario apparaît le plus corsé. Selon le nombre de citoyens que compte chacun des arrondissements, les électeurs auront à noircir trois, quatre ou cinq cases, tantôt pour des conseillers de ville, tantôt pour des conseillers d'arrondissement. Sur le territoire qui forme présentement la ville de Montréal, la façon de procéder demeure semblable à ce qu'elle était : les électeurs mandateront le maire et un conseiller devant représenter leur district à l'hôtel de ville. Fait saillant : dans le Montréal actuel, les conseillers de ville seront élus par les citoyens du district qu'ils représenteront, tandis qu'en banlieue, ils seront élus par l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

Au terme du scrutin, 105 personnes, incluant le maire, auront été élus, alors qu'il s'en trouve présentement 290 dans l'île de Mon-

tréal. Divisée en 66 districts électoraux, la nouvelle ville comptera un conseil de ville où chacun des 27 arrondissements sera représenté en proportion de sa population. Dans chaque arrondissement, le nombre de conseillers variera de un à six, selon le nombre de citoyens. En moyenne, un conseiller représentera entre 17 000 et 30 000 habitants. Au total, 73 conseillers de ville seront élus, de même que 31 conseillers d'arrondissement.

Complexe, cette nouvelle structure électorale ?

Certes oui, en partie parce qu'elle n'est pas uniforme pour l'ensemble des électeurs. Pour pallier cette difficulté, le comité de

Travail, au début du mois de septembre, cette campagne publicitaire sera menée dans les grands journaux, les publications de quartier et la radio. Des grands panneaux seront également disposés à l'entrée des bureaux de vote afin de faciliter la compréhension du processus, le jour du scrutin.

Aux urnes mêmes, les électeurs manipuleront crayon et papier, comme à l'habitude. Le dépouillement du vote se fera cependant par compilation électronique. À ce propos, un appel d'offres est présentement en cours.

Questionné sur la possibilité de décourager l'électorat avec un processus d'élection aussi complexe, le vice-président du comité de transition, Marc-André Vaillancourt, a répondu que « l'intérêt de l'électeur lui appartient. J'ose espérer que devant un fait historique comme la création de la nouvelle ville de Montréal, dans un scrutin et un cadre nouveaux, les citoyens se sentiront interpellés. Mais ce n'est pas notre rôle au comité de transition de susciter l'intérêt. Cela appartient aux partis politiques et à l'électeur ».

Tenant compte des limites actuelles des municipalités, le découpage des arrondissements s'est fait conformément aux lois 170 et 29 ainsi qu'à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

« Nous avons recherché la plus grande homogénéité socio-économique possible au sein des districts, en maintenant en deçà de 15 % l'écart du nombre d'électeurs entre les districts d'un même arrondissement », souligne M. Laberge.

Selon le nombre de citoyens, un, deux ou trois conseillers de ville

## NOMBRE DE CONSEILLERS DE VILLE ET CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT PAR ARRONDISSEMENT

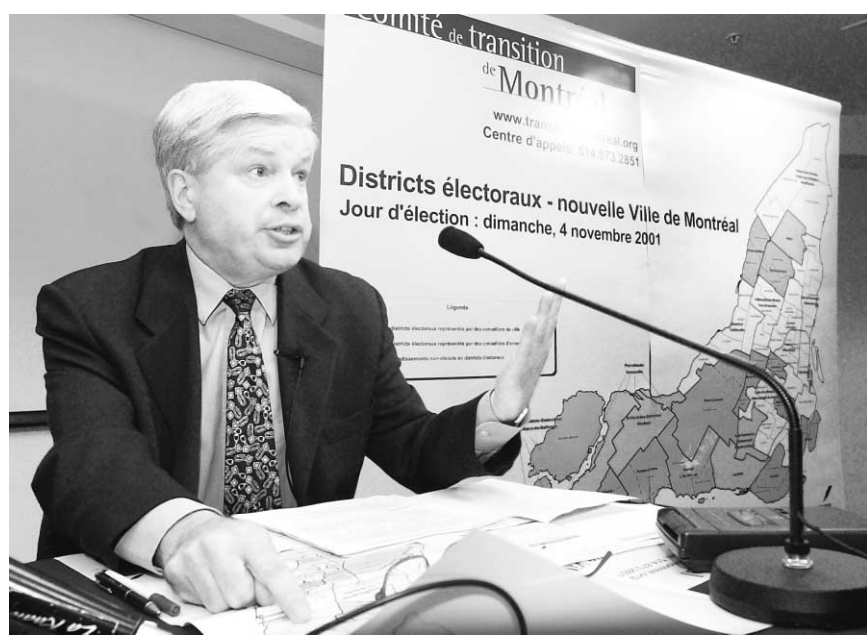
Arrondissement	Population	Conseillers de ville	Conseillers d'arrondissement
Dorval/ L'Île Dorval	17 322	1	2
Mont-Royal	19 000	1	2
Kirkland	19 838	1	2
Westmount	20 153	1	2
Outremont	21 839	1	2
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-Bellevue	22 526	1	2
Beaconsfield/Baie-d'Urfé	22 756	1	2
Pointe-Claire	29 048	1	2
Anjou	3 7915	2	1
Lachine	4 0077	2	1
Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	40 775	2	1
Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	54 113	2	1
Pierrefonds/Senneville	55 749	2	1
Verdun	60 598	3	2
Sud-Ouest	66 461	3	0
Saint-Léonard	72 344	3	2
LaSalle	73 457	3	2
Saint-Laurent	76 345	3	2
Montréal-Nord	82 355	3	2
Ville-Marie	84 831	3	0
Plateau-Mont-Royal	98 682	4	0
RDP/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Ouest	108 471	4	0
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	123 242	5	0
Ahuntsic-Cartierville	12 4181	5	0
Rosemont/Petite-Patrie	128 652	5	0
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	14 2161	5	0
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	164 350	6	0

Source : Comité de transition de Montréal, d'après le ministère des Affaires municipales et de la Métropole

seront élus et auront leur chaire à l'hôtel de ville. En moyenne, chaque arrondissement comptera un conseiller de la ville élu par 20 000 citoyens. Pour chaque arrondissement de banlieue, un ou deux conseiller(s) d'arrondissement seront également élus pour siéger uniquement au conseil d'arrondissement. Les comités d'arrondissement composés de deux conseillers de ville et d'un conseiller d'arrondissement seront présidés par le conseiller de la ville ayant obtenu le plus de voix au scrutin.

Les conseils d'arrondissement auront mandat de gérer les services de proximité avec les citoyens, tandis que le conseil de la ville devra assurer la cohérence des activités municipales : plan stratégique, grandes orientations en matière d'aménagement, de culture, de loisirs, de développement économique et communautaire, entre autres.

La structure mise en place pour les élections de novembre sera par ailleurs sujette à une réévaluation lors des élections suivantes.



Le président d'élection Léon Laberge présentait la nouvelle carte électorale de Montréal, hier.

Photo ROBERT SKINNER, La Presse©

## Les mathématiques

Les arrondissements de 30 000 habitants ou moins, soit ceux de Beaconsfield/Baie-d'Urfé, Dorval/Île Dorval, Kirkland, Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue, Mont-Royal/Outremont, Pointe-Claire et Westmount, voteront pour un maire, un conseiller de ville et un conseiller d'arrondissement.

Les arrondissements comptant entre 30 001 et 60 000 habitants, soit ceux d'Anjou, Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest, Dollard-des-Ormeaux/Roxboro, Lachine et Pierrefonds/Senneville, devront élire un maire, deux conseillers de ville et un conseiller d'arrondissement.

Les arrondissements comptant entre 60 001 et 90 000 habitants, soit ceux de LaSalle, Montréal-Nord, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Verdun, éliront un maire, trois conseillers de ville et un conseiller d'arrondissement. Les conseillers de la ville seront élus par l'ensemble de la population et le candidat qui obtiendra le plus de vote deviendra président de l'arrondissement.

Les arrondissements comptant plus de 90 001 habitants, soit ceux de Plateau-Mont-Royal, Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, Ahuntsic/Cartierville, Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont/Petite-Patrie, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension et Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, voteront pour un maire et pour un conseiller de ville, dans leur district. Il en va de même pour les arrondissements Ville-Marie et Sud-Ouest, qui comptent moins de 90 000 habitants. Ces arrondissements composent l'actuelle ville de Montréal.

# Une ville, deux systèmes ?

LAURA-JULIE PERREAU  
et KARINE TREMBLAY

LA CARTE ÉLECTORALE présentée hier par le comité de transition, qui veut que les conseillers municipaux soient élus par district dans l'actuelle ville de Montréal et choisis par arrondissement dans la banlieue, suscite quelques réticences.

« Deux systèmes différents à l'intérieur d'une même ville soulève certaines iniquités. C'est inacceptable que les conditions pour être conseiller à la Ville de Montréal ne soient pas les mêmes pour tout le monde. Par exemple, pour avoir la même visibilité, un candidat comme conseiller municipal à Saint-Laurent devra dépenser, pour sa campagne, des sommes de trois à quatre fois plus élevées qu'un candidat dans un district de Montréal, parce que le territoire qu'il a à couvrir est beaucoup plus grand », indique le chef de l'opposition officielle, Michel Prescott.

Professeur en sciences politiques de l'Université de Montréal et spécialiste des questions d'élections, André Blais croit aussi qu'un double mode de sélection des conseillers municipaux soulève quelques questions. « Aux États-Unis, il y a beaucoup de littérature sur les avantages et les désavantages d'élire des représentants at



Jean Fortier, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

large ou par district. Généralement, les Villes ont fait un choix ou l'autre. On a vu dans le passé des endroits où les deux étaient combinés, mais c'est de plus en plus rare. Je trouve que ça se défend très mal. Ça peut jeter un doute sur la légitimité de l'ensemble du procédé électoral »,

commentait hier le professeur.

Même si elle est plutôt complexe, la carte électorale a au moins, selon certains, le mérite de camper officiellement le scénario des élections municipales qui se dérouleront le quatre novembre prochain.

« L'important, ce n'est pas tant de savoir quel territoire nous définit mais bien qui on représente. Dès maintenant, on peut visualiser pour qui on travaille et aller au-delà des besoins des gens. C'est véritablement le coup d'envoi de la campagne », a commenté le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Jean E. Fortier.

Notant que le découpage semblait avoir été fait en tenant compte de la réalité sociologique des districts, celui-ci a souligné que la carte électorale sera examinée dans le détail dès le retour du maire Bourque.

Le maire de Verdun, Georges Bossé, a pour sa part accueilli sans surprise les détails de la carte électorale.

« Elle reflète ce qui avait déjà été discuté avec le comité de transition. C'est complexe lorsqu'on regarde l'ensemble de la carte électorale et les différences qui existent entre les arrondissements, mais ça rejoint les préoccupations des maires de banlieue qui voulaient un mode de gestion leur permettant une proximité avec leurs citoyens », a souligné M. Bossé.



# PRIX D'ÉTÉ À FAIRE ROUGIR!

TORONTO À PARTIR DE \$99	WINNIPEG À PARTIR DE \$179	REGINA À PARTIR DE \$189	SASKATOON À PARTIR DE \$189	THUNDER BAY À PARTIR DE \$119
-----------------------------	-------------------------------	-----------------------------	--------------------------------	----------------------------------

VANCOUVER À PARTIR DE \$199	CALGARY À PARTIR DE \$184	EDMONTON À PARTIR DE \$196	ESSAYEZ NOS GRANDS SIEGES CLUB C3
--------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-----------------------------------

Aussi disponible Ottawa, St. John's, Sydney, Halifax, Moncton, Victoria et Los Angeles.

canada3000.com

1 888 828-9797 ou communiquez avec votre agent de voyages

**CANADA 3000**  
voyagez mieux. payez moins.

Les départs sont de Montréal. Prix pour un aller simple. Le prix peut varier en fonction de la date de départ et de l'attribution des sièges. Redevances à NAV Canada, supplément pour carburant et taxes en sus. Places limitées. Nouvelles réservations seulement. Réservations modifiables moyennant des frais, mais non remboursables.

# Le jihad au Dunkin' Donuts

Le chemin qui mène aux camps d'Ousama ben Laden en Afghanistan peut passer par un Dunkin' Donuts de Montréal, a-t-on appris, cette semaine, lors du témoignage d'Ahmed Ressam au procès de Mokhtar Haouari, son complice allégué dans le projet de marquer le passage à l'an 2000 par l'explosion d'une bombe aux États-Unis.

C'est tout comme le terrorisme international peut être banal et local.

Un Dunkin' Donuts. Les 12 membres du jury de New York ont souri en entendant le nom familier tomber des lèvres de Ressam. Un Dunkin' Donuts. Tout le monde connaît ça. On entre là, on commande un beignet et un café, et on ressort. Peut-on imaginer que les deux clients attablés dans le coin parlent de jihad, la guerre sainte contre les ennemis de l'islam ? Peut-on penser que les deux hommes se serviraient tantôt du téléphone public, à l'entrée du restaurant, pour appeler à Londres un des responsables des camps du milliardaire saoudien, l'ennemi numéro un des États-Unis ?

C'est pourtant exactement ce qui est arrivé dans un Dunkin' Donuts de Montréal au début de décembre 1999, selon le témoignage de Ressam.

À la veille de son départ pour la côte Ouest, où il voulait faire exploser sa bombe, Ressam a rencontré Haouari. Dans le restaurant dit, les deux hommes n'ont pas tardé à causer jihad. En présence de Ressam, cela allait de soi. Aux yeux de ses amis algériens, l'homme de petite taille était auréolé de prestige. Tout le monde savait qu'il avait reçu un entraînement en Afghanistan. Tout le monde se doutait qu'il s'apprêtait à commettre un acte mêlant « le danger et la peur ».

Ce jour-là, selon Ressam, Haouari a exprimé le désir de se rendre en Afghanistan pour s'entraîner au terrorisme. De petit es-

croc, il voulait devenir moudjahid, combattant islamique.

Sur-le-champ, Ressam a proposé d'appeler Abu Doah, un des principaux responsables des camps. Il s'est levé de table et s'est dirigé vers le téléphone public, suivi de Haouari. Il a joint Doah à Londres et lui a expliqué le souhait de son ami montréalais.

« Occupe-toi de lui comme tu t'occuperais de moi », a dit Ressam à Doah.

Après avoir écouté Doah un instant, Ressam s'est tourné vers Haouari et lui a tendu l'appareil.

« Il veut entendre ta voix », a-t-il dit.

■ ■ ■

Mokhtar Haouari, 33 ans, n'est jamais allé en Afghanistan. À 13 h 18, le 10 janvier 2000, il a été arrêté, rue Jarry, par le caporal Gaétan Papin, de la Gendarmerie royale du Canada.

Le caporal Papin a témoigné à New York, hier. Un autre angle local.

Haouari est accusé d'avoir trempé dans un complot terroriste. Avant que Ressam ne parte pour Vancouver, il lui a donné un faux permis de conduire, une somme de 3000 \$ et un contact aux États-Unis, Abdelghani Meskini, un autre ressortissant algérien.

Haouari nie avoir été mis au courant du projet de Ressam de faire exploser une bombe dans l'aéroport international de Los Angeles. Il nie même avoir exprimé, dans le Dunkin' Donuts de Montréal, le souhait de s'engager dans le jihad en allant s'entraîner en Afghanistan.

Il n'est qu'un petit escroc, a dit son avocat, Dan Ollen, au début du procès. À Montréal, boulevard Saint-Laurent, il tenait un maga-



**RICHARD HÉTU**  
collaboration spéciale  
**LA PRESSE À NEW YORK**

sin de babioles, Artisanat Nord-Sud, derrière lequel il se cachait pour commettre des fraudes de toutes sortes. Fausse carte de crédit, fausses cartes bancaires, faux passeports, faux permis de conduire, l'ami Mokhtar pouvait tout obtenir.

Comment un criminel « à la noix », comme l'a décrit son avocat, pourrait-il se mettre un jour à rêver de jihad, à se voir dans la peau d'un héros dans la guerre contre le Grand Satan ?

La réponse se trouve peut-être dans le parcours d'Ahmed Ressam, dont le témoignage a pris fin hier. Jugé coupable de complot terroriste, Ressam est passé aux aveux dans l'espoir d'obtenir une réduction de peine. Il est passible de 27 à 130 ans d'emprisonnement.

Haouari risque 85 ans.

■ ■ ■

Ahmed Ressam, 34 ans, est arrivé Montréal en 1994.

« Je voulais améliorer ma vie », a-t-il déclaré, mardi, lors de la première journée de son témoignage.

Manque de chance, à peine débarqué de l'avion, il a été arrêté par les agents de l'Immigration, qui n'ont pas été bernés par son faux passeport français. Ayant prévu le coup, Ressam a aussitôt réclamé le statut de réfugié.

« Je leur ai raconté une fausse histoire, a-t-il dit au jury new-yorkais. Ils m'ont laissé partir. »

Bienvenue au Canada.

De son arrivée à Montréal à son départ pour les camps afghans, en mars 1998, Ressam a tenu un seul emploi légitime, pour un total d'une semaine. Le reste du temps, il a bénéficié de l'aide sociale et multiplié les vols.

« Je volais les touristes, a-t-il dit. J'allais dans les hôtels, je volais des valises, des ordinateurs. Je gardais l'argent et je vendais les passeports. Si je trouvais des cartes de crédit ou des chèques de voyage, je m'en servais moi-même. »

Ressam dit avoir commis entre 30 et 40 vols. Il a été arrêté à quatre reprises et condamné une fois. Moyennant le prix d'une amende, il a été relâché.

Bienvenue au Québec.

Jeudi, en entendant la litanie criminelle de Ressam, le juge fédéral John Keenan, un vieil Irlandais de New York, a explosé :

« N'êtes-vous pas un adepte du Coran ? a-t-il demandé au témoin sur un ton excédé. »

— Oui.

— Le Coran encourage-t-il le vol ?

— Non. »

Cependant, dans le monde d'Ahmed Ressam, l'on peut se racheter au complet en se rendant dans les camps d'entraînement de ben Laden, en apprenant à fabriquer des explosifs, en commettant un acte de jihad.

C'est un monde où l'on parle des vétérans du terrorisme avec le plus grand respect.

« Il a une très forte personnalité. C'est un leader », a dit Ressam, jeudi, en parlant d'un de ses amis montréalais qui a participé à un attentat à la bombe contre l'aéroport d'Alger en 1992 (bilan : neuf morts).

Tout ça est dit sur le ton de l'évidence. Tout ça est fait au nom de l'islam. Tout ça est à la fois banal, local et glaçant.

## TREMBLAY

Suite de la page A1

si l'élection avait eu lieu au moment du sondage, alors qu'en mars, 13,6 % des électeurs le préféreraient aux deux autres candidats en lice. Pierre Larouche, l'urbaniste à la retraite qui a annoncé sa candidature la semaine dernière, se trouve bien loin derrière les Bourque, Prescott et Tremblay avec 1,9 % des intentions de vote.

Ces résultats faisaient dire à Guy Larocque, analyste chez SOM, qu'aucune coalition ne pourrait battre le maire actuel de Montréal en ce moment. Même additionnés, les résultats de Prescott et Tremblay (25,3 %) sont grandement inférieurs à ceux de Bourque.

Le maire actuel de Montréal n'a pourtant pas connu une remontée fracassante dans les intentions de vote. M. Larocque parle plutôt d'un « maintien ». Favori en mars avec 32 % des voix, il est aujourd'hui le choix de 35,3 % des électeurs qui habitent la future grande ville de Montréal.

Après des citoyens de l'actuelle ville de Montréal, dont il est le maire depuis 1994, il récolte 40 % des intentions de vote, alors qu'en banlieue, 28,7 % des gens interrogés lui donnent leur appui.

### La banlieue préfère Bourque

Ce dernier score est supérieur à celui qu'obtient Gérard Tremblay, pourtant reconnu comme étant le porte-étendard de la périphérie de la métropole. Le sondage indique que 21,9 % des électeurs qui n'habitent pas l'actuelle ville de Montréal, mais plutôt les municipalités du reste de l'île, lui accordent leur confiance.

Guy Larocque croit que l'échec de la coalition entre Prescott et Tremblay et le fait que les campagnes des deux candidats sont peu flamboyantes, justifient la chute des intentions de vote.

« Moi, si j'étais Tremblay, je m'assoierais avec mon chef de cabinet et je penserais à ce que je vais faire. La campagne n'est tout simplement pas commencée. Les gens voient qu'il ne se passe absolument rien », commente-t-il.

C'est l'important nombre d'indécis qui convainc M. Larocque de ce dernier point. Car, explique-t-il, ceux qui ont abandonné l'idée de voter pour Prescott ou Tremblay ne déplacent pas nécessairement leur choix vers Bourque, mais se joignent plutôt aux indécis. Ainsi 37,5 % des gens sondés disaient ne pas savoir pour qui ils voteront alors qu'en mars, ils étaient un peu plus de 25 %. « Les nouveaux indécis sont des gens qui ont fui Prescott ou Tremblay », conclut M. Larocque.

### Oui à l'appel

Le deuxième volet du sondage portait sur un tout autre sujet : la décision rendue la semaine dernière par le juge de la Cour supérieure, Maurice Lagacé, tranchant que le gouvernement du Québec peut procéder aux fusions municipales.

Sur l'ensemble de la population, 51,7 % des répondants se disaient peu ou pas satisfaits du jugement, alors que 38 % affirmaient être très ou assez satisfaits. Chez les anglophones, le taux d'insatisfaction atteint 66 %. Dans la banlieue, anglophones et francophones confondus, ce chiffre frôle les 61 %.

Les Montréalais actuels sont pour leur part partagés presque à égalité entre les satisfaits (44,5 %) et les insatisfaits (45,2 %).

Mais tous, où qu'ils habitent, s'accordent sur une chose : les municipalités contestataires devraient porter en appel le jugement du juge Maurice Lagacé. Les répondants de la banlieue sont favorables à 58,5 % à un appel et défavorables à 32,3 %, alors que ceux de Montréal désirent un retour en cour à 53,7 % et le refusent à 36,7 %.

M. Larocque, s'il trouvait surprenante la position de ceux qui habitent Montréal face à l'appel demandé par le maire de Westmount, Peter Trent et six autres maires, tentait de l'expliquer. « Les défenseurs des fusions ont passé tout leur temps à rassurer ceux qui s'y opposent en leur disant que leurs taxes n'augmenteraient pas et que leurs services seraient les mêmes, mais ils n'ont pas expliqué aux Montréalais les avantages qu'il y a pour eux dans la fusion », de conclure l'analyste.

## Prélever l'ADN ne viole pas les droits

Presse Canadienne

VANCOUVER — Une juge de la Cour suprême de Colombie-Britannique a refusé d'invalider la Loi canadienne sur l'identification par les empreintes génétiques, et statué que le fait d'obliger un homme reconnu coupable de voies de fait à fournir un échantillon d'ADN ne violait pas ses droits constitutionnels.

Dans son jugement, rendu hier, la juge Wendy Baker souligne que cette procédure, une « effraction mineure », n'enfreint pas indûment l'intégrité physique d'un individu. Elle n'oblige pas non plus l'individu à s'incriminer, ce qui est interdit par la Charte des

droits et libertés.

Kin Yung Ku s'était vu ordonner de fournir un échantillon d'ADN après avoir été reconnu coupable de voies de fait graves, en février dernier. Il avait été accusé de tentative de meurtre avant l'adoption de la loi sur l'ADN.

La juge Baker a ordonné à Ku de fournir un échantillon d'ADN immédiatement.

Obliger un détenu à fournir un échantillon d'ADN ne constitue pas un châtiment cruel ou inhabituel, indique la juge Baker. Le prélèvement d'échantillons n'est ni un traitement ni un châtiment, pas plus qu'il ne l'est lorsqu'un diabétique se pique un doigt pour une mesure de glycémie.

## SONDAGE ► SOM ► LA PRESSE

> Si des élections à la mairie de la nouvelle ville de Montréal avaient lieu aujourd'hui, pour qui voteriez-vous?

	Pierre Bourque	Michel Prescott	Gérald Tremblay	Pierre Larouche	NSP/NRP
Ensemble	35,3	8,7	16,6	1,9	37,5
Résidents de l'actuelle ville de Montréal	40,0	9,3	12,8	1,3	36,6
Résidents des autres villes de l'île de Montréal	28,7	7,8	21,9	2,9	38,7

> À votre avis, les municipalités contestataires devraient-elles porter en appel le jugement de l'honorable juge Maurice Lagacé?

	Oui	Non	NSP/NRP
Ensemble	55,7	34,9	9,5
Résidents de l'actuelle ville de Montréal	53,7	36,7	9,6
Résidents des autres villes de l'île de Montréal	58,5	32,3	9,2

Ce sondage téléphonique a été réalisé par SOM, du 29 juin au 5 juillet 2001. Au total, 529 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte de l'île de Montréal. On estime le taux de réponse obtenu à 55%, alors que le taux de personnes qui n'ont pu être jointes au cours de la période d'enquête se situe à 17% et la proportion de refus à 28%. La marge d'erreur échantillonnale sur une proportion estimée est d'au plus 4,3% au niveau de confiance de 95%.

**Les Agences VOLT**

**SOLDE D'ENTREPÔT SUR TOUT\***

■ Lampes ■ meubles ■ accessoires

\*1330, rue Chabanel O.  
(à l'ouest du marché central)  
(514) 384-0808  
Sam. et dim. inclus.  
(10 h à 17 h)

Venez nous voir à notre nouvelle salle de montre  
4084, boul. Saint-Laurent (au nord de Duluth)  
(514) 842-2211  
ouvert 7 jours semaine

**30 à 70%**

www.ambiancevolt.com

FABRICANT / INSTALLATEUR • UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**Fibro**

**25 ANS DE GARANTIE**

**Piscines monocoques en fibre de verre**

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

**INSTALLATION DANS UNE SEULE JOURNÉE**

**SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

Chaise longue thérapeutique incorporée à la piscine

**CARACTÉRISTIQUES**

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Economie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

PISCINE **Fibro** CANADA LTÉE  
(450) 622-2664  
(450) 628-0088  
1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval  
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS  
www.fibro.ca

PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

# Le poulet de grain sera mis au pas

JUDITH LACHAPPELLE

SI TOUS LES poulets sont nourris de grains, pourquoi alors s'en vanter? L'appellation « poulet de grain » ne veut somme toute rien dire, admet la Fédération des producteurs de volaille. Pas plus que les appellations « poulet végétal » ou « poulet naturel » ou « poulet végétarien » ne sont contrôlées. Depuis que les producteurs tapissent d'adjectifs « santé » leurs produits et que les consommateurs deviennent plus suspicieux, la Fédération veut faire le ménage dans ses étiquettes.

Contrairement à ce que le nom pourrait laisser croire, le poulet de grain n'est pas exclusivement nourri de céréales. Il peut également être engraisé avec des farines animales et des huiles végétales, et être soigné aux antibiotiques. « Il n'y a pas de cahier des charges pour produire un poulet de grain, comme il en existe pour produire un poulet bio, dit Sylvain Rheault, de la Fédération des producteurs de volaille du Québec. Tout est axé sur la confiance envers les producteurs. »

En l'absence de règles claires, les producteurs de volaille semblent interpréter très librement le concept de « poulet de grain ». Une enquête menée en octobre dernier par l'équipe de l'émission *La Facture* à Radio-Canada avait d'ailleurs répertorié un seul vrai poulet de grain sur sept poulets testés.

Selon les critères proposés par le gouvernement il y a huit ans, un vrai poulet de grain ne devrait avoir mangé que de la moulée faite



Contrairement à ce que l'expression laisse entendre, le poulet « de grain » n'est pas nourri exclusivement de céréales.

de maïs-grain et de tourteau de soya avec quelques vitamines et minéraux, mais sans ajout de farines animales. Il ne doit pas non plus avoir reçu d'antibiotique qui favorise la croissance. À ce sujet, aucun poulet, qu'il prétende être « de grain » ou pas, ne reçoit d'hor-

mones de croissance. L'usage des hormones dans l'élevage du poulet est interdit depuis 1962. Contrairement aux bovins, l'administration d'hormones est de toute façon inefficace dans la volaille, indique le vétérinaire Robert Gauthier.

Les farines animales — faites de

restes de viande et d'os chauffés à très haute température puis réduits en poudre — sont une source de protéines « d'excellente qualité et très digestes », rappelle le Dr Gauthier. Des éleveurs utilisent également des huiles végétales, comme des huiles de friture en restaura-

tion, pour engraisser leurs poulets. « Mais désormais, on se dirige vers le tout végétal », dit le vétérinaire.

La Fédération a mis sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la définition des termes qui qualifient la volaille. Trois propositions sont sur la table: le poulet « conventionnel » tel qu'on le connaît, le poulet « tout végétal », puis le poulet « tout végétal et sans antibiotique ». Un cahier des charges encadrerait également la production de poulet « végétal ».

La proposition mettrait un peu d'ordre dans la production, mais ne mettrait pas tous les poulets sur le même pied. « Certains disent que leur poulet a une alimentation végétarienne, mais il y a toujours moyen de mettre de l'huile végétale pour faire une alimentation plus grasse », dit Junior Martel, de la Ferme des Voltigeurs.

La Ferme a été parmi les premières à se donner un cahier des charges pour encadrer sa production de poulet de grain, sans farine animale. Les Voltigeurs élèvent aussi à titre expérimental des lots de poulets sans antibiotique. Un jour, espère M. Martel, il est possible que plus aucun antibiotique ne soit utilisé à la Ferme.

Le rapport du groupe de travail devrait être présenté à la fin août aux producteurs de volaille. « On considère qu'il y a déjà une confusion totale », dit Sylvain Rheault. Poulet de grain ou poulet végétarien, lequel serait le « meilleur »? « Il n'est pas évident que c'est si différent que ça. Alors, autant prendre les devants avant que la confusion ne prenne de plus en plus d'ampleur. »

# La nouvelle réglementation entrera en vigueur au printemps 2002

CATHERINE GAUTHIER

LA MISE SUR pied de la nouvelle réglementation qui régira les vitamines, les préparations homéopathiques et les herbes médicinales va bon train. À la Direction des produits de santé naturels (DPSN), un organisme de Santé Canada, on affirme que le nouveau cadre entrera en vigueur au printemps 2002, tel que prévu.

Avant d'être mis sur le marché, tous ces produits devront à l'avenir y être autorisés, « pour que les gens puissent faire un choix plus éclairé », explique Marie Lemaire, responsable des politiques et affaires réglementaires de la DPSN.

Comme il n'existe aucune définition officielle de ces produits pour le moment, les produits de santé naturels (PSN) se retrouvent dans un vide juridique et leur utilisation croissante par le grand public nécessite un nouveau cadre d'action. Dotée d'un budget de 7 millions répartis sur trois ans, la DPSN planche depuis l'été dernier sur un projet de règlement.

Pour mieux gérer les effets secondaires que peuvent entraîner ces produits, la DPSN mettra sur pied une ligne sans frais où le consommateur pourra téléphoner lorsqu'il constatera des réactions anormales. « Aujourd'hui, le consommateur ne peut qu'en parler à son médecin », explique M<sup>me</sup> Lemaire.

La DPSN pourra également fournir un guide des bonnes pratiques de fabrication pour les PSN et créer un registre de tous ces produits.

En attendant son nouveau cadre de réglementation, Santé Canada garde l'oeil ouvert sur ces produits. « Une mise en garde vient d'ailleurs d'être émise sur l'herbe chinoise Ethedra parce qu'une soixantaine de cas de réactions ont été recensés depuis 36 ans, affirme le porte-parole de Santé Canada, Ryan Baker. Personne n'en est mort, mais nous restons vigilants. »

En 1997, selon une étude de l'Association canadienne des aliments de santé, 56 % des Canadiens utilisaient des produits de santé naturels et cette industrie générait des profits annuels de 680 millions. « Nous cherchons à nous impliquer de façon assez active (dans le

processus), confie André Lavallée, président de l'Association canadienne des produits naturels. Il reste encore du chemin à faire, mais le degré d'ouverture entre le gouvernement et notre industrie est intéressant. » L'industrie a déjà participé à trois phases de consultation préparatoires, mais M. Lavallée refuse de se prononcer sur l'impact éventuel du règlement sur les activités des fabricants.

L'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) se réjouit de l'adoption prochaine d'une telle réglementation. « Ce n'est pas parce qu'on colle l'étiquette « produit naturel » que ledit produit est inoffensif, souligne le président, Paul Frenet. Il est tout aussi important de les réglementer. » Le pharmacien rappelle également que des interactions peuvent se produire lorsqu'on prend deux produits qui ne sont pas compatibles, qu'ils soient « naturels » ou pas. « Il faut bien les utiliser et écouter les gens qui connaissent cela. »

À l'heure actuelle, les PSN doivent recevoir un numéro d'identification auprès du Programme des produits thérapeutiques (PPT) et de la Direction des aliments. Ce nu-

méro, rarement obtenu dès la première soumission, les autorise à être vendus sur le marché. « Nous retournons presque toujours à la compagnie avec plusieurs questions avant de leur attribuer officiellement leur numéro d'identification », précise M. Baker. Santé Canada est cependant incapable de préciser combien de produits dits « naturels » ont été autorisés à ce jour, mais il y en aurait « quelques milliers ».

Selon M<sup>me</sup> Lemaire, la nouvelle réglementation sera de loin plus efficace que les cadres actuels. « Entre autres, l'étiquetage devra contenir tous les ingrédients non médicinaux, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »

La responsable souligne d'ailleurs que plusieurs PSN sont aujourd'hui vendus sans l'intervention d'un professionnel de la santé.

L'adoption du règlement sera l'aboutissement d'un long processus. En 1997, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a demandé un examen complet du domaine des PSN par le Comité permanent de la santé. En 1998, ce comité remit 53 recommandations, toutes acceptées par Ottawa en 1999.

# OGM: l'ONU prend position

Agence France-Presse

GENÈVE — La sécurité des aliments dérivés d'organismes génétiquement modifiés (OGM) doit être vérifiée, puis approuvée par les gouvernements avant leur commercialisation, a recommandé hier à Genève le Codex Alimentarius, l'agence de l'ONU chargée des normes alimentaires.

Il s'agit de la première prise de position au niveau international sur le principe de sécurité alimentaire des produits contenant des OGM. « C'est un premier pas sur le plan mondial vers l'affirmation de la sécurité des aliments dérivés d'OGM », a affirmé Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), estimant que cet accord international allait bénéficier aux pays, et spécialement aux pays en développement.

Le Codex est un organe intergouvernemental parrainé conjointement par l'OMS et

par la FAO, l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. La 24<sup>e</sup> session de cet organisme se termine aujourd'hui en fin de journée à Genève, en présence de 165 États membres. Le Codex livre des recommandations que seuls certains pays appliquent automatiquement.

Le Codex a également divulgué de nouvelles normes concernant les teneurs maximales en plomb et les résidus de pesticides autorisés.

Pour l'aflatoxine, une substance considérée comme cancérigène et que l'on retrouve dans le lait et les produits laitiers, le Codex a fixé une limite maximale autorisée de 0,5 microgramme par kilogramme.

Par ailleurs, le Codex a adopté de nouvelles lignes directrices à l'attention des éleveurs, préconisant des méthodes naturelles d'élevage, l'interdiction des hormones de croissance, l'amélioration du bien-être des animaux et la prévention des maladies.

**ATTENTION**

**PUISSANTES**

**SENSATIONS**

# PATHFINDER

**1,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT

**399\$ PAR MOIS**, location 48 mois\*

- DISPOSITIF ANTI-BLOCAGE DES ROUES «TOUT TERRAIN»
- RADIO AM/FM/CD AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 100 WATTS
- JANTES EN ALLIAGE 16 PO
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE
- ENSEMBLE ÉLECTRIQUE
- DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ARRIÈRE
- MOTEUR V6 DE 250 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

\*Location de 48 mois pour le Pathfinder XE 2001 (5CLGS1 A400). Acompte ou échange équivalent de 4295\$. Limite de 24000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) régularisé à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation au crédit par NCFI. \*\*Taux de financement de 1,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

**NISSAN**

**TOUJOURS PLUS LOIN.**

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

## Grande vente d'entrepôt

### Modèles démonstrateurs

**3 jours seulement**  
Ven. - sam. - dim.  
**6, 7 et 8 juillet**  
Ven. 10 h à 21 h / Sam. - dim. 10 h à 17 h

**Premier arrivé, premier servi**  
**Quantité limitée**

Payez et emportez (livraison sur demande)

Toute la marchandise en bas du prix coûtant: canapés, causeuses, fauteuils (cuir ou tissu), unités T.V./audio, lits, bureaux, tables, chaises, buffets, tables salon, lampes, encadrements

Adresse de l'entrepôt :  
**2635, Charlemagne**  
**Montréal (2 rues à l'ouest de Pie IX)**

*Spéciaux également en magasin*

## claudelacombe meubles

3807, rue Hochelaga, Mt. • (514) 255-5126 ou (514) 255-5311

# Carifesta et... « bouchon fiesta » pour les automobilistes

RIMA ELKOURI

L'énergique et coloré défilé de la 27<sup>e</sup> Carifesta promet de faire danser le centre-ville de Montréal, cet après-midi. Les organisateurs s'attendent à ce que plus de 150 000 personnes assistent au défilé carnavalesque antillais composé de 22 chars allégoriques et réunissant 3000 danseurs.

« La tradition du carnaval est typique des Caraïbes. Mais nous vivons à Montréal, une cité cosmopolite, alors nous voulons rendre notre fête la plus inclusive possible », notait, à la veille du défilé, Warren Lewis, vice-président de l'Association des festivités culturelles caraïbéennes. Pour illustrer cette ouverture, on précise que des rythmes latino-américains et africains seront cette année mis à l'honneur du carnaval qui dispose d'un budget de 150 000 \$, dont 35 000 \$ offerts par la Ville de Montréal.

Que la Carifesta se déroule en même temps que le Festival de jazz (qui se termine demain) n'embête en rien ses organisateurs. « Le seul problème, c'est qu'il est très difficile pour nos participants de se trouver une chambre d'hôtel ! déplore M. Lewis. Mais autrement, notre fête est dans le même esprit que le Festival de jazz. »

On donnera le coup d'envoi à la Carifesta à 12h30, à l'intersection de la rue Guy et du boulevard René-Lévesque.

Le défilé se dirigera d'ouest en est, empruntant le boulevard René-Lévesque jusqu'à la rue Saint-Urbain, puis vers le sud, jusqu'à la rue Saint-Antoine. Toutes ces rues, en plus de celles du « périmètre jazz », seront bien sûr interdites à la circulation. Pour les automobilistes qui choisiront quand même de s'aventurer au centre-ville, ce sera sans doute la « bouchon fiesta ».

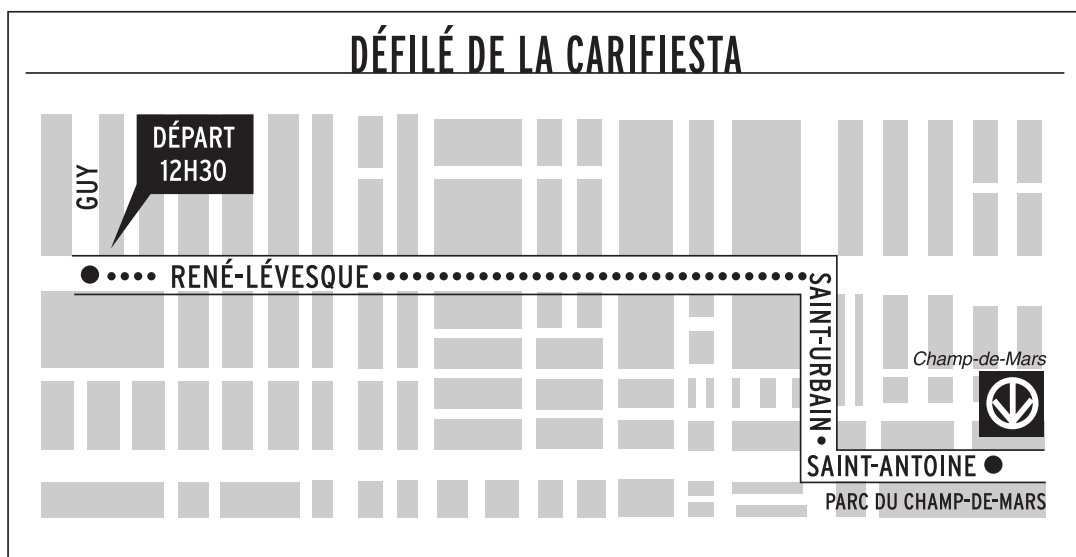
Un spectacle aura lieu à 16h au parc du Champ-de-Mars, derrière l'hôtel de ville, dans le Vieux-Montréal. Au menu : calypso, chants, artisanat, gastronomie... La fête se poursuivra à l'aréna Bill Durnan (4988, rue Vézina, dans le quartier Côte-des-Neiges, à 22h) par un dernier spectacle qui mettra en vedette Anslem Douglas, un Ontarien originaire de Trinité, auteur et interprète original de *Who Let the Dogs Out*.

En cas de mauvais temps, pas de plan B. « Qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil, ça va rouler. Nous invitons tout le monde à venir fêter avec nous ! » lance M. Lewis.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Des rythmes latino-américains et africains seront mis à l'honneur cette année du carnaval. Le coup d'envoi de la Carifesta se donne à 12h30 à l'intersection de la rue Guy et du boul. René-Lévesque.



2972827A

- land Mélanie Alla
- Tardif Martine F
- ie Nadon Raffae
- stina Pestelli Ste
- lin Tan Yong Sergei K
- rtineau Françoise Ga de
- four Guy Clément Lamineka Kou
- abelle Coulombe Philippe Brabant Geneviève Ch
- André Davignon Eugène Brown Jean Beaudry Nico
- Jolin Chin Chong Farina Khan Rita Lespérance Fran
- ntale Desrochers Jassine Bouffard Julien Alix Amine Elofir Clément
- Cardinal Cristy Carlone Bernard Major Fiorella Parisse Majed Atrash Linda Cormier Michel Gosselin Christina Pestelli Steven Tabor
- é Bergeron Donatina Monaco Albert Simard Josée Boulianne Joseph Tourian Carmine Vecchio Michael White Qin Tan Yong Sergei K
- berland Christine Lafrance Sylvain Nadeau Madelaine Siebrasse Jean Siag Ning Yu Svetlana Zaslavsky France Martineau Françoise
- onian Henry Harvey Sheila Labow Rita Martel Niko Qako Francesca Pulice Victor Jomphe Stéphanie José Eve Dufour Guy Clément
- Bénédicte Thérien Claude White Irinia Vlas David Kaufman Fernande Guimont Rosa Edos Claude Desrochers Isabelle Coulombe Philip
- rdi Claude Brassard Marie Levert Goerge Rahal Marie-Eve Bérubé Charlie Racz Elvis Goncalves Julie Dubuc André Davignon Eugène Brown
- manuel Chamberland Mélanie Allaire Ronald Dandurand Valérie Zamuner Patrice Goulet Julie Plante Benoit Jolin Chin Chong Farina Khan Ri
- erva Watts Serge Tardif Martine Roussel Jaqueline Pierre Edith Lorquet Jean Genest Naim El-Zayed Chantale Desrochers Jassine Bouffard Ju
- line Bizmuth Serge Nadon Raffaele Savastano Jerry Zenobi Juliette Painchaud Daniel Gaudet Nathalie Cardinal Cristy Carlone Bernard Major
- el Gosselin Christina Pestelli Steven Tabor Julie Gaudet Ferny Desjardins Cipran Bercan André Bergeron Donatina Monaco Albert Simard Jos
- chael White Qin Tan Yong Sergei Koudinov Cathy Desrochers Dorothy Angvine Alain Chamberland Christine Lafrance Sylvain Nadeau Madel

## FAA : Projet collectif

En acquittant les Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) de 10 \$ à l'aéroport de Montréal-Mirabel et de 15 \$ à l'aéroport de Montréal-Dorval, nous faisons du développement de nos aéroports un projet collectif. En vigueur à partir du 15 juillet 2001.



www.admtl.com

| MÉNINGITE |

# Décès d'un adolescent en Montérégie

Un cas isolé selon la direction de la santé publique

RAYMOND GERVAIS

MÊME SI LA méningite a fait une victime cette semaine à Saint-Hubert, il n'est pas question pour la direction de la santé publique de la Montérégie d'ordonner une campagne de vaccination massive.

Marc-André Pépin, 17 ans, qui fréquentait l'école secondaire Monseigneur-Parent à Saint-Hubert, est décédé mardi d'une infection au méningocoque. Le jeune homme est mort quelques heures à peine après l'apparition des premiers symptômes. Il semble avoir été foudroyé par la souche la plus virulente de la maladie. La dose massive de médicaments qui lui a été administrée n'a pas réussi à inverser le processus.

Même si ce n'est pas avant une dizaine ou même une quinzaine de jours que l'on saura exactement de quelle souche de la maladie il s'agit, le docteur Richard Côté, directeur adjoint à la direction de la santé publique de la Montérégie à Longueuil, estime que le jeune Pépin a pu être infecté par la bactérie de type C. Le médecin base son diagnostic sur les symptômes et sur la virulence de la maladie.

L'adolescent a ressenti les premières douleurs à l'abdomen et à la tête mardi matin. En après-midi, son état de santé s'est détérioré ra-

pidement et des rougeurs sont apparues sur son corps. Ses parents l'ont d'abord amené dans une clinique médicale de Saint-Hubert, d'où il a été transféré immédiatement par ambulance à l'hôpital Charles-LeMoine à Greenfield Park. Vu son état de santé précaire et son âge, il a été à nouveau transféré, cette fois à l'hôpital Sainte-Justine, où il est mort.

Par mesure préventive, toutes les personnes — une vingtaine — ayant été en contact direct ou intime avec la victime, ont été traitées aux antibiotiques. La région régionale réévaluera le traitement lorsque les résultats d'analyses en laboratoire seront connus et pourrait alors décider de vacciner ces personnes.

Il s'agit du troisième décès dû à la méningite à survenir au Québec depuis le début de l'année et le premier dans la région de Montréal. À Québec, une importante campagne de vaccination a eu lieu au printemps à la suite d'une éclipse de la maladie.

À la fin février, une autre campagne de vaccination massive avait été ordonnée à la suite de quatre cas de méningite signalés dans une école de Cowansville.

Le Dr Côté a précisé hier qu'il existe 13 types connus de la maladie, dont deux de type C et deux



Le Dr Richard Côté, directeur adjoint à la direction de la santé publique de la Montérégie.

autres types encore inconnus pour le moment.

Les symptômes classiques sont : les maux de tête, la fièvre et des raideurs à la nuque. Il y a aussi toutes sortes d'autres symptômes comme les douleurs à l'abdomen. Mais ce qui est le plus caractéristique, ce sont les rougeurs qui apparaissent sur la peau.

L'infection au méningocoque de type C est foudroyante et seule une intervention médicale rapide peut, dans certains cas, sauver la vie. Comme l'a expliqué hier le médecin, impossible de dire si l'adolescent aurait pu être sauvé s'il avait eu recours plus tôt à des soins médicaux. Dans certains cas rares, même diagnostiqués rapidement et avec l'administration d'une dose massive de médicaments, la science médicale ne peut rien faire.

La méningite ne saute pas sur le monde. La salive, les contacts intimes, partager un même verre ou fumer la même cigarette sont des facteurs de contagion.

Le Dr Côté a ajouté que 20 % de la population est porteuse de la bactérie, mais qu'un faible pourcentage la contracte. Une personne infectée peut transmettre la maladie sans pour autant la développer elle-même, tandis que la personne à laquelle la maladie est transmise peut être gravement malade.

## 57 millions pour la santé dans l'île Jésus

JEAN-PAUL CHARBONEAU

LE MINISTRE de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, a entériné la suggestion de la région de Laval de placer sous un même conseil d'administration la Cité de la Santé et le Centre hospitalier ambulatorio régional (CHARL). Il a du même coup autorisé des dépenses de 57 millions de dollars pour améliorer les soins de la santé dans l'île Jésus.

Pour le ministre Trudel, il s'agit là d'une réorganisation majeure. « La région de Laval, soutient-il, a toujours été novatrice pour dispenser des soins de qualité, notamment en matière de services ambulatoires. Cette réorganisation, issue d'un consensus du milieu lavallois, va permettre d'aller encore plus loin dans les services à la population. »

Cette expérience-pilote concerne à la fois la Cité de la Santé, le CHARL, les CLSC, les autres organisations de services et la région régionale. Actuellement, le centre ambulatorio de Laval, qui loge temporairement à l'intersection des boulevards du Souvenir et Chomedey, est dirigé par un conseil d'administration autonome.

Le président du conseil d'administration de la région régionale, Jean-Louis Bédard, a indiqué que la réunion sous un même conseil

d'administration permettra une simplification des structures administratives, la clarification des rôles de chaque établissement et l'intégration des services ambulatoires.

« Laval pourra ainsi, a-t-il poursuivi, rendre les services ambulatoires encore plus accessibles aux citoyens tout en assurant une plus grande continuité des soins. Au-delà des structures administratives et des mécanismes de gestion, il faut également tenir compte des limites de nos effectifs médicaux et professionnels. »

Le ministre Trudel a aussi annoncé qu'il approuvait l'intention de la région régionale de construire un édifice de 32,5 millions de dollars dans l'ouest de Laval pour y loger son centre de services ambulatoires. La construction devrait commencer dans les plus brefs délais et se fera probablement sur le boulevard Labelle, au nord de l'autoroute 440.

Québec a aussi confirmé son accord pour le développement au coût de 25 millions des services ambulatoires à la Cité de la Santé.

Dans ses commentaires, M. Bédard a indiqué que tout sera maintenant mis en oeuvre pour accélérer la programmation régionale des services ambulatoires de Laval.

## Les enfants de l'éprouvette en bonne santé psycho-affective

EMMA ROSS  
Associated Press

LAUSANNE — La première étude sur la santé psycho-affective des enfants nés par fécondation in vitro (FIV) se révèle rassurante : des enfants âgés aujourd'hui de 11 et 12 ans, suivis de la naissance à l'adolescence, seraient aussi solides psychologiquement que ceux nés de façon naturelle, et réussiraient même mieux à certains égards.

Les travaux présentés lors de la conférence de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie, qui vient de se tenir à Lausanne (Suisse), dévoilent que les adolescents nés de cette manière semblent se développer tout à fait normalement.

L'étude, qui concerne 400 familles venant d'Italie, d'Espagne, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, a comparé le développement psychologique d'enfants nés par FIV et par don de sperme à celui d'enfants nés par voie naturelle ou d'enfants adoptés.

Le Dr Hans Evers, président de la Société européenne de reproduc-

tion humaine et d'embryologie, a estimé que les conclusions de cette étude étaient rassurantes, bien que des difficultés puissent apparaître au moment de l'adolescence.

Certains experts craignaient que les parents se montrent trop protecteurs vis-à-vis d'un enfant né par FIV, ou encore animés d'une ambition irréaliste. Ils redoutaient aussi que les pères d'enfants nés d'un don de sperme soient distants à l'égard de leur enfant et ne l'acceptent pas comme le leur.

« Contrairement aux idées reçues, ces enfants très désirés ne présentent pas de problème de comportement ou psycho-affectif », a constaté la première auteure de l'étude, Susan Golombok, directrice du Family and Child Psychology Research Center à Londres.

Pour mener leur travail, les experts ont questionné les pères et les mères séparément. De leur côté, les enfants étaient interrogés à propos de l'école, de leur rapport avec leurs parents et des relations entre leur père et mère. Les enseignants étaient aussi interrogés sur le comportement des enfants et les difficultés affectives éprouvées à l'école.

« Les enfants nés par procréation médicalement assistée sont moins agressifs avec leur entourage que les enfants conçus naturellement et semblent moins critiques vis-à-vis de leurs parents », a observé Susan Golombok. Selon elle, cette différence est due notamment au fait que ces enfants sont très désirés.

Par ailleurs, les pères d'enfants conçus par FIV ou don de sperme sont en majorité moins autoritaires et ont une relation plus chaleureuse avec leur enfant.

M<sup>me</sup> Golombok a ajouté que moins de 10 % des parents de l'étude avaient gardé secrète la particularité de leur naissance à leurs enfants nés par don de sperme. À ses yeux, l'annonce d'une telle nouvelle sera d'autant mieux acceptée par l'enfant que le climat familial est chaleureux.

Plus d'un million d'enfants sont nés dans le monde à partir d'une fécondation *in vitro* depuis sa mise au point il y a 23 ans. Les recherches ayant prouvé que cette technique ne provoquait pas de déformation chez les enfants, les craintes se sont fixées sur d'éventuels désordres d'ordre psycho-affectif et social.

| VACCIN CONTRE LE SIDA |

## Agouron Pharmaceuticals se retire

Agence France-Presse

LOS ANGELES — Le laboratoire Agouron Pharmaceuticals a abandonné le projet de mise au point d'un vaccin contre le sida, lequel sera repris par la firme Immune Response Corporation, selon des communiqués des laboratoires diffusés hier.

Les droits du vaccin, nommé Remune, reviennent à Immune Response Corp. aussi bien pour les États-Unis que pour l'étranger. Re-

mune, un traitement immunologique utilisé en complément d'une multithérapie contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), était jusque-là un projet de recherches en commun, selon le communiqué de Immune Response Corp.

Agouron, une division de Pfizer, affirme de son côté que la décision de se retirer du projet ne doit pas être perçue comme un signe que le vaccin contre le sida ne mérite pas de plus amples recherches. Le labo-

ratoire a également indiqué que sa décision était le fruit du réexamen des données préliminaires de différents cas cliniques. La porte-parole d'Agouron à La Jolla (Californie), Sonia Anchundo, n'a pas voulu commenter ces résultats d'examen.

Le vaccin Remune est testé afin de déterminer s'il prolonge le maintien à des taux indétectable du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) chez les personnes infectées suivant des multithérapies.



La vie selon Carolyn

Jouer comme un enfant  
Rire comme un enfant  
Aimer comme un enfant

Après une leucémie et mille et une complications, après des semaines de chimiothérapie et 121 transfusions, je suis maintenant pleine de santé et je souris plus que jamais à la vie!

Merci

Carolyn

Info-collecte:  
514 832-0873 • 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

GRANDE VENTE ESTIVALE ANNUELLE

LES 2001 DOIVENT PARTIR !

*Jetta*

*Golf*

NOUVELLE *Passat*

NEW *Beetle*

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Popular

5441, rue St-Hubert  
popular@popular.qc.ca

(514) 274-5471

# Les médecins réclament des scanners modernes

Presse Canadienne

TORONTO — Un rapport récent confirme que le scanner T.E.P. — utilisé couramment aux États-Unis, mais très peu disponible au Canada — est extrêmement efficace pour détecter différents types de cancers et observer l'évolution des tumeurs.

À la lumière de ce rapport, les médecins du pays recommandent l'achat d'un plus grand nombre de scanners T.E.P. Seulement deux de ces appareils hautement perfectionnés sont actuellement utilisés au Canada — dont l'un à Sherbrooke — alors qu'il y en a environ 250 aux États-Unis, souligne un spécialiste.

Ces appareils sont aussi fréquemment utilisés en Allemagne et au Japon.

« Avec la publication de ce rapport, les gouvernements provinciaux n'ont plus aucune raison de prétendre que l'efficacité des appareils n'a pas été démontrée », a déclaré Sandy McEwan, directrice de l'Association canadienne de médecine nucléaire.

Les scanners T.E.P. — tomographie par émission de positrons — utilisent des produits radioactifs pour détecter les tumeurs cancéreuses, et on ne leur attribue à ce jour aucun effet secondaire.

Le rapport a été préparé par l'Institut de recherche en services de santé pour le ministère de la Santé de l'Ontario, l'Association des hôpitaux de l'Ontario et l'Ontario Medical Association. Il tient compte des recherches qui ont été faites entre 1975 et 2001.

Les patients souffrant d'un cancer du poumon ou du côlon, d'un cancer à la tête ou au cou, d'un cancer du sein évolué, d'un lymphome ou d'un mélanome peuvent éviter certains tests agressifs et interventions chirurgicales grâce à cet appareil, indique le rapport.

Comme chaque scanner coûte entre 1,5 et 3 millions de dollars, plus des centaines de milliers de dollars par année pour assurer son entretien, les gouvernements provinciaux se montrent peu empressés à adopter la nouvelle technologie.

Les auteurs du rapport n'ont fait aucune recommandation pour l'achat de nouveaux scanners T.E.P. « Le fait d'avoir un appareil pourrait être avantageux pour certains patients, dit Andreas Laupacis, principal auteur de la recherche. Mais le système de soins de santé manque de ressources à l'heure actuelle, et il a de nombreuses autres priorités. »

Deux scanners T.E.P. sont offerts au Canada, l'un à Sherbrooke et l'autre à Hamilton, en Ontario. Un troisième sera disponible sous peu à Edmonton. À Vancouver, une clinique privée qui a ouvert ses portes l'automne dernier offre le test aux patients, moyennant une somme d'environ 2500 \$.

Des groupes de médecins de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont remis des rapports semblables à celui de l'Ontario au gouvernement de leur province, et les médecins du Québec pourraient en présenter un sous peu.



Photo MICHEL GRAVEL, La Presse

## 6500 kilomètres en patin à roulettes

Afin de recueillir des fonds pour l'Association canadienne de la dystrophie musculaire, un pompier de Pointe-Claire a traversé le Canada d'un océan à l'autre en patin à roulettes. Yann Lefebvre a parcouru 6500 km en 97 jours, patinant de 100 à 125 km par jour à raison de cinq à six jours par semaine. Afin de compléter son odyssee, le pompier-patineur a utilisé 110 roues de patins et 220 roulements.

# Après une césarienne, mieux vaut éviter un accouchement naturel

Associated Press

NEW YORK — Après une césarienne, mieux vaut éviter un accouchement par voie naturelle. Selon une nouvelle étude américaine, publiée jeudi dans le *New England Journal of Medicine*, les femmes chez lesquelles cette technique chirurgicale a été pratiquée augmentent le risque de rupture utérine lors d'un deuxième accouchement pratiqué cette fois par voie naturelle, notamment si le travail est déclenché.

Depuis des années, les médecins avertissaient les femmes « césariennisées » du danger que présentait pour elles un accouchement par voie vaginale, du fait des cicatrices sur l'utérus opéré (la césarienne consiste à ouvrir l'utérus pour faire sortir le bébé, NDLR). Or ces dernières années, les médecins ont changé d'attitude et incitent ces mêmes femmes à le faire; 60 % d'entre elles choisissent donc d'accoucher par voie naturelle.

De 1989 à 1996, le taux de naissance par voie vaginale après un premier accouchement par césarienne a doublé aux États-Unis, passant à 28 femmes pour 100. En 199, il n'était plus que de 23 pour cent.

Des questions persistent toutefois quant au rôle du travail dans l'apparition d'une rupture utérine, un accident rare mais d'une très grande gravité qui peut entraîner une hystérectomie (ablation de l'utérus), de nombreuses transfusions, la mort de la mère et des anomalies cérébrales chez le bébé.

Des chercheurs de l'Université de Washington, à Seattle, ont étudié 20 095 femmes dont le premier enfant était né par césarienne, et qui avaient eu un second enfant. Ils ont repertorié 91 cas de rupture utérine.

Selon eux, les femmes qui avaient choisi la voie naturelle pour leur deuxième enfant présentaient trois fois plus de risques d'être victimes d'une rupture utérine que celles accouchant une deuxième fois par césarienne, sans déclenchement du travail d'accouchement. Les femmes dont le travail était déclenché, mais sans l'utilisation de prostaglandines — des médicaments très puissants qui provoquent des contractions de l'utérus —, présentaient près de cinq fois plus de risques, et celles chez lesquelles étaient utilisées les prostaglandines, un risque multiplié par 15.

« En aucun cas, notre étude suggère qu'une femme ayant subi une césarienne ne peut ensuite accoucher par voie naturelle. Ce que nous disons, c'est qu'il existe un risque que nous sommes incapables d'évaluer », a relevé l'un des auteurs de cette étude, le Dr Thomas Easterling. Selon lui, certaines femmes choisissent la voie vaginale pour vivre l'expérience de l'accouchement ou pour se rétablir plus vite. Ces dernières devraient entrer en travail à l'hôpital pour pouvoir bénéficier vite, si nécessaire, d'une nouvelle césarienne.

« C'est une étude importante, qui montre clairement que le risque de rupture utérine augmente avec l'utilisation de prostaglandines », a ajouté le Dr Michael Greene, auteur d'un éditorial d'accompagnement et directeur de l'hôpital général de médecine foetale de Boston (Massachusetts). « Pour parler sérieusement, répéter une césarienne après une césarienne est, sans aucun doute, ce qui est de plus sûr pour le fœtus. »

*New England Journal of Medicine*  
http://www.nejm.org

# Le chocolat, c'est très bon, même pour la santé

Presse Canadienne

WINNIPEG — De nouvelles données cliniques préliminaires suggèrent que la consommation de certains types de chocolat pourrait avoir un effet positif sur la fonction plaquettaire du sang et, par conséquent, sur la santé cardiovasculaire.

L'accumulation de plaquettes le long des parois des vaisseaux sanguins constitue un facteur pouvant jouer un rôle dans la progression de maladies cardiovasculaires.

Or, lors du 17<sup>e</sup> congrès mondial de l'International Society for Heart Research, tenu à Winnipeg, des car-

diologues ont révélé une étude menée chez des participants ayant consommé un morceau de 25 grammes de chocolat mi-sucré, à haute teneur en flavonoïdes, ou du pain. Dans le cas des sujets ayant absorbé du chocolat, le délai d'obturation augmentait de façon importante dans les prises de données après deux et six heures, ce qui laisse croire à un ralentissement marqué de la réaction des plaquettes. Aucun effet significatif n'a été constaté chez les sujets ayant consommé du pain.

On croit donc que la consommation de chocolats riches en flavonoïdes peut exercer des effets positifs sur le système cardiovasculaire.

30%  
à 50%  
DE RABAIS  
sur plus de 500 montures en plus du 2 pour 1

**SOLDE**

FORFAIT 2 PAIRES

**199\$**

incluant montures sélectionnées et lentilles plastique simple vision avec traitement résistant aux rayures.

Ces offres sont valides jusqu'au 28 juillet 2001 et ne peuvent s'ajouter à tout autre escompte.

**Greenfield Park**  
466-2166

**Longueuil**  
677-4747

**St-Jean-sur-Richelieu**  
348-1155

**Montréal**  
Centre-Ville  
875-1001

Angle St-Joseph/  
St-Laurent  
270-4747

Place Versailles  
354-1220

Rosemont  
593-8840

**Ville St-Laurent**  
856-2002

**Laval**  
Chomedey  
629-9800

Pont Viau  
663-4747

**Pointe-aux-Trembles**  
642-2540

**Repentigny**  
654-5477

**Pointe-Claire**  
694-7773

**St-Jérôme**  
436-2893

**St-Hyacinthe**  
774-7188

**Drummondville**  
478-4171

**Trois-Rivières**  
372-1313

**Victoriaville**  
752-4646

**Sherbrooke**  
Galeries Quatre-  
Saisons

565-3632

Carrefour de l'Estrie  
822-4747

**Gatineau**  
568-1918

LUNETTERIE  
**NEW  
LOOK**  
Michel Laurendeau opticien

Visitez  
notre site Internet  
www.newlook.ca

Examen de la vue sur place par des optométristes

Nous avons été mandatés par les fabricants pour liquider toutes les grandes marques  
**PRIX DE LIQUIDATION 70%**  
Réduction jusqu'à

PEUGEOT

LOUIS GARNEAU

KONA

BELL

SHIMANO

Giro  
ROCK SHOX  
RACING

FOX

Sea Fisher

GT • BOXXER • SANTACRUZ • BALFA • GURU • LEMOND LOOK  
PINARELLO • OPUS • VÉLOSPORT

TOUTES LES GRANDES MARQUES RÉUNIES À UNE MÊME ADRESSE

2296, boul. Industriel, Laval

1 000 pieds au sud  
de la 440



MULTI  
SPORTS  
M VOTRE  
Maitre technicien

Tél. : (450) 967-7767

www.multisports.qc.ca

# Mort à l'arrivée

Trois personnes ont perdu la vie et une autre a été grièvement blessée, le 26 juin dernier, lorsque Jean-François Gaulin, 28 ans, a perdu la maîtrise de sa Porsche 911 alors qu'il filait à 250 km/h sur l'autoroute des Laurentides, près de Mirabel. *La Presse* explore ici en détail les circonstances ayant précédé ce drame.



CHARLES POULIN

Quelques jours après l'accident à 250 km/h d'une Porsche 911, des lignes orange ornaient toujours la chaussée de l'autoroute 15 sur près de 200 m, marquant ainsi le dernier tour de piste du conducteur, Jean-François Gaulin, et de deux de ses passagers.

Sur les lieux de l'accident, près de la sortie pour Saint-Janvier, des débris jonchaient le sol au milieu de quenouilles écrabouillées. Une sandale, un gant de caoutchouc, un enjoliveur, un morceau de pare-chocs. Mais aussi deux bouquets de fleurs, l'un d'eux étant épinglé de la photo du conducteur, encerclée de rouge.

Même s'il a déjà été pilote de Formule 2000, un « club-école » de la série CART et de la Formule 1, rien ne laissait présager que Jean-François Gaulin finirait ainsi.

Richard Spénard, qui agit comme conseiller auprès des pilotes de l'écurie Player's, donc des coureurs Patrick Carpentier et Alexandre Tagliani, connaissait un peu Jean-François Gaulin par sa courte carrière en F2000 et les quelques soupers auxquels ils ont assisté chez Christian Vandal, un autre pilote.

### Des coureurs disciplinés

« Ce (genre d'accident) n'est pas le résultat d'être diplômé d'une école de pilotage, soutient M. Spénard. Normalement, les pilotes sont disciplinés sur la route, ils ne sont pas du genre à prendre des risques comme ça. Ils savent que les limites sur la piste sont tellement au-delà de ce que la route peut offrir que ça les décourage d'aller vite. »

Gaulin, qui avait 28 ans, a piloté en F2000 après avoir fait ses classes en Formule Ford et à l'école de pilotage Jim Russell. Un travaillant, mais pas un futur Jacques Villeneuve. « Il n'a pas fait ses marques en course, indique Richard Spénard. C'était un gars de milieu de peloton, il se débrouillait bien, sans plus. »

Le conducteur de la Porsche a fait équipe avec Christian Vandal pendant deux ans, entre 1994 et 1996, dans une écurie financée par Induspac, l'entreprise du père de Jean-François, Paul Gaulin. Ce dernier avait embauché un pilote expérimenté pour qu'il prenne son fils sous son aile.

Christian Vandal, vice-champion de F2000 en 1988 et 1989, était resté très près de Jean-François par la suite. Affecté par la disparition de son ami, l'ex-pilote, aujourd'hui briqueteur, n'a pas voulu parler de l'accident. « Par respect pour la famille, je ne ferai pas de commentaires », a-t-il répondu avec des trémolos dans la voix, lorsque joint



Photo PIERRE McCANN, La Presse

Selon un concessionnaire, les acheteurs de Porsche ne recherchent pas la vitesse, mais plutôt le prestige. « Bien sûr, il y a des adeptes de la vitesse, affirme-t-il. Mais la plupart ont rêvé toute leur vie de posséder une Porsche. C'est un peu la même chose que de se procurer une Harley-Davidson. »

par *La Presse*, la semaine dernière.

Jean-François Gaulin n'était pas le client typique de Michel Lauzon, le concessionnaire Porsche établi à Laval chez qui l'ancien pilote s'était procuré son bolide, il y a moins de deux mois. Ils sont normalement un peu plus vieux, entre 40 et 60 ans, l'âge où ils ont habituellement les moyens de se payer un joujou de plus de 60 000 \$.

Selon lui, les acheteurs de Porsche ne recherchent pas la vitesse, mais plutôt le prestige. « Bien sûr, il y a des adeptes de la vitesse, affirme-t-il. Mais la plupart ont rêvé toute leur vie de posséder une Porsche. C'est un peu la même chose que de se procurer une Harley-Davidson. »

Les femmes sont de plus en plus

nombreuses à convoiter ce genre de bolide. Entre 15 et 20 % des acheteurs de Porsche Boxter et Cabriolet 911 sont en fait des acheteuses.

M. Lauzon croit que M. Gaulin aurait très bien pu rouler au volant d'une Honda Civic à plus de 150 km/h, mais que tant qu'à faire de la vitesse, il aimait mieux le voir « assis dans une Porsche », pour sa sécurité.

Avant l'achat de son nouveau bolide, l'ancien pilote avait l'habitude de rouler en Volvo, une voiture réputée pour son aspect sûr.

Michel Lauzon avait offert à Jean-François Gaulin, comme il le fait avec tous ses clients, d'aller

suivre des cours de conduite « avancés » avec sa voiture, sur le circuit du Mont-Tremblant. Ces cours consistent à apprendre à mieux maîtriser la Porsche dans des situations d'urgence, « pas à faire de la course », précise M. Lauzon. Avec l'aide d'une dizaine d'entraîneurs, on y pratique entre autres les dérapages, le freinage à haute vitesse et les accélérations en sortie de courbe. BMW et Nissan, pour certaines autos, le proposent aussi aux acheteurs.

Environ 30 % des clients de M. Lauzon suivent ce cours avancé. Jean-François Gaulin n'en faisait pas partie. « Il avait déjà suivi des cours de conduite plus avancés », explique-t-il, en faisant allusion à son passé de pilote.

**Les pilotes de course sont disciplinés sur la route, ils ne sont pas du genre à prendre des risques.**

**Les propriétaires de Porsche ont entre 40 et 60 ans, l'âge où ils ont habituellement les moyens de se payer un tel joujou.**

## Cours intensif d'anglais

### ÉTÉ 2001

Cet été, pensez à votre avenir en apprenant à maîtriser une indispensable langue seconde, l'anglais. Nos cours préparent les étudiants à s'inscrire dans une université de langue anglaise. Ils s'adressent également aux professionnels et aux gens d'affaires qui souhaitent acquérir des compétences avancées dans cette langue.

**5 semaines :** du 23 juillet au 24 août ..... 950 \$  
Dépôt sur frais de scolarité (non remboursable)..... 300 \$

**Inscription en personne, règlement des frais et test de classement avant le 16 juillet, du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30 et le vendredi, de 9 h à 12 h 30.**  
Test de classement obligatoire.

Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa, MasterCard ou carte de débit. L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés.

#### Renseignements :

1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117  
Montréal (Québec) H3H 2S7  
Métro Guy-Concordia (sortie Guy)  
Téléphone : (514) 848-3600  
Télécopieur : (514) 848-2806  
Site Web : [www.concordia.ca/conted](http://www.concordia.ca/conted)  
Courriel : [celi@alcor.concordia.ca](mailto:celi@alcor.concordia.ca)



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde  
[www.concordia.ca](http://www.concordia.ca)

Quelle belle nuit!  
En voici une autre  
... à moitié prix.

Avec votre carte VISA\*, obtenez une deuxième nuitée à 50% de rabais\* lors d'un week-end de deux nuitées, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001.

Appelez le 1 877 901-2082 et demandez le code de tarif VSPO.

\*Offre valable pour deux nuitées consécutives, du jeudi au dimanche, dans n'importe quel établissement Marriott International Inc. au Canada, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001. Réservations exigées. Offre adhés. disponible. Elle n'est pas applicable à toutes autres offres ou rabais. \*Marque de commerce de Marriott International Inc. \*\*Marque de commerce de Visa Int'l. Visa Canada est un usage autorisé. \*\*\*Marque de commerce de Visa Canada.



## Avortement : Rock accusé de se traîner les pieds

Presse Canadienne

OTTAWA — Selon le docteur Henry Morgentaler, le ministère fédéral de la Santé ne fait pas grand chose pour contraindre le Nouveau-Brunswick et le Manitoba à défrayer complètement les avortements en clinique privée.

« Nous croyons qu'il est du devoir du ministère fédéral de la Santé d'appliquer des normes nationales. Il ne semble pas prêt à s'y engager », a dit Morgentaler.

Dans une lettre envoyée au ministre Allan Rock, le célèbre médecin réclame que le gouvernement fédéral punisse les provinces qui contraignent aux lois sur l'assurance-maladie du pays.

Selon lui, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont « les pires contrevenants » car ils refusent de subventionner des cliniques d'avortement privées ou de payer les honoraires des médecins.

Environ la moitié des avortements pratiqués au Nouveau-Brunswick le sont dans la clinique du docteur Morgentaler de Fredericton, où les patientes doivent déboursier 725 \$.

La directrice administrative de l'Association canadienne pour le droit à l'avortement, Marilyn Wilson, qui a cosigné la lettre, soutient que M. Rock se traîne les pieds à cause « du très puissant courant anti-avortement » au sein de son parti.

« Je crois que le gouvernement fédéral espère que le problème se règlera tout seul », a-t-elle dit.

# Le mystère des carpes trouvées mortes persiste

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES — Les pathologistes du Centre de santé des animaux sauvages de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe, ont publié hier les résultats préliminaires de tests effectués sur une dizaine de carpes allemandes trouvées mortes ou moribondes dans le fleuve Saint-Laurent.

Pour l'instant, l'hypothèse du virus spécifique demeure la plus plausible pour expliquer la mort de milliers de carpes, au cours des derniers jours.

Vendredi matin, les pathologistes ont réussi à isoler une bactérie, *Aeromonas hydrophila*, à partir de tissus de carpes. Cette bactérie est présente de façon normale dans l'eau et les branchies des poissons.

Toutefois, il est anormal de la trouver dans le foie et d'autres tissus comme c'est le cas présentement chez les carpes analysées, a expliqué le pathologiste Sébastien Monette.

De plus, des lésions ont été observées au niveau des branchies et des intestins.

M. Monette a avancé que cette situation pourrait n'être qu'une conséquence d'une cause primaire, soit un virus qui aurait affaibli les carpes, les rendant susceptibles à une infection systémique par *Aeromonas hydrophila*.

« On n'a jamais vu ce genre de problème avant chez les carpes », a-t-il dit.

M. Monette et son équipe ont toutefois noté un événement semblable dans la littérature scientifique belge, dans un texte publié l'an dernier. Un laboratoire européen avait, dans ce cas, réussi à identifier un virus responsable. Il est donc possible que les gens du laboratoire de Saint-Hyacinthe entrent en communication avec leurs collègues belges pour en savoir plus long, a expliqué M. Monette.

Des échantillons doivent maintenant être envoyés pour analyse à l'Île-du-Prince-Édouard, dans un laboratoire spécialisé en virologie. Les résultats pourraient n'être connus que dans une semaine.

Toutes les hypothèses sont plausibles, en ce moment, incluant la possibilité qu'un nouveau virus ait été introduit dans l'écosystème.

On sait maintenant que le problème ne se limite plus aux carpes du fleuve Saint-Laurent. Puisque celles-ci voyagent dans le bassin hydrique, plusieurs carpes mortes ont aussi été aperçues, depuis quelques jours, flottant sur les diverses rivières tributaires du Saint-Laurent, dont la rivière des Mille-Îles et la rivière des Prairies.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

L'hypothèse du virus spécifique demeure pour l'instant la plus plausible pour expliquer la mort de milliers de carpes, au cours des derniers jours.

## Un homme déshérite ses propres enfants au profit d'Opération Enfant Soleil

CHRISTIANE DESJARDINS

LA PERSONNE qui rédige son testament peut imposer ses quatre volontés, vient de rappeler la Cour supérieure dans une affaire d'héritage contesté.

« Les enfants vont avoir la surprise de leur vie », a dit Marcel Bertrand à son notaire, en 1995, après avoir changé son testament au profit d'Opération Enfant Soleil. Du même coup, il déshéritait sa femme et, ce faisant, ses deux enfants à lui. L'homme devait mourir l'année suivante, le 1<sup>er</sup> janvier 1996, à l'âge de 83 ans, tandis que l'épouse est morte en 1998.

Les deux enfants, Michel Bertrand et Micheline Roy, ont porté l'affaire devant les tribunaux. Leur père, alléguant-ils, n'était plus en bonne santé et ne savait pas ce qu'il faisait quand il a changé son testament.

De fait, l'homme qui avait toujours été gai, sociable, enjoué et aimant avec sa famille, était devenu irritable, morose, agressif et pestait sur tout et sur rien depuis quelques années, soit depuis qu'il avait vendu sa maison à Boucherville pour s'installer avec sa femme dans un appartement. Dans son entourage, on le surnommait le « vieux malcommode ».

C'est son état de santé qui avait incité M. Bertrand à vendre sa voiture et sa maison à la fin des années 80. D'autre part, son épouse souffrait de la maladie d'Alzheimer. La femme avait même signé un mandat d'incapacité en faveur de son fils Michel, en 1990. En 1995, le fils demande à la Cour d'homologuer le mandat d'incapacité, et la procédure est signifiée à M. Bertrand le 31 mai 1995.

A-t-il mal pris la chose ? Toujours est-il que deux jours plus tard, le vieil homme se rend chez son notaire pour changer le testament selon lequel il laissait ses biens à sa femme. Soulignons que celle-ci venait elle-même d'hériter d'une somme de 250 000 \$. Quoi qu'il en soit, le notaire demande à Bertrand qui il veut avantager en lieu et place, et celui-ci répond : les enfants malades. Le notaire lui dit que c'est trop imprécis. Bertrand demande des suggestions et le notaire lui suggère Enfant Soleil. Bertrand acquiesce, persiste et signe.

Devant le tribunal, des experts des deux parties ont témoigné. Tous deux s'entendaient pour dire que l'homme souffrait d'un trouble vasculaire cérébral dans les dernières années de sa vie. Toutefois, le diagnostic concordant s'arrête là. Selon l'expert des deux enfants, le vieil homme présentait un des quatre symptômes de démence, soit la fonction exécutive. L'homme avait des fluctuations en escalier de son incapacité mentale et il n'était pas en mesure de comprendre le geste qu'il allait faire quand il a signé son testament.

Selon l'expert d'Opération Enfant Soleil, même si Bertrand avait souffert de démence par l'affaiblissement de ses fonctions exécutives, il n'avait pas atteint le stade critique de démence, qui comporte sept phases. Selon lui, au pire, Bertrand était au stade 4, et probablement au stade 3. Pour se donner une idée, une personne normale est au stade 1, alors qu'au stade 7, c'est la mort virtuelle. D'autre part, l'homme était capable de s'organiser : il a organisé son déménagement, payait son loyer, a pris rendez-vous avec son notaire...

« Si Bertrand avait affirmé au notaire qu'il voulait léguer ses biens à l'Association de la pétanque de la Corse méridionale, on aurait pu se poser de sérieuses questions sur sa capacité de tester, à moins que la preuve démontre qu'il aimait la pétanque ou la Corse méridionale... Ou s'il avait voulu léguer la tour Eiffel... Ce n'est évidemment pas le cas », écrit le juge Yves Tardif dans sa décision, avant de rappeler que sauf pour la survie de l'obligation alimentaire et sous réserve de l'ordre public, la liberté de tester est absolue. Il incombe à l'autre partie de démontrer que le testateur était inapte, ce qui n'a pas été prouvé dans le cas présent.

# Super célébration d'été

## Rabais exceptionnels partout en magasin!

**Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas.**

<p><b>MATELAS</b></p> <p>Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!  <i>*À partir de 169<sup>95</sup> Meilleure offre!</i>  <i>**Nous payons la TPS et la TVQ* ou ne payez rien avant un an.</i>  <i>*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.</i></p> <p><b>SIMMONS CANADA INC.</b>          Nous avons les produits</p> <p><b>SEALY</b></p> <p><b>TEMPUR</b>          MATRÉS DE MÉMOIRE MOLE</p> <p><b>FENÊTRES</b></p> <p><b>Nos prix sont imbattables!</b>          Stores horizontaux et verticaux stores plissés • stores en bois tentures romaines • dentelles cantonnières bouffantes parures complexes • tissus rembourrage • carpettes tapis mur-à-mur et bien plus!</p> <p><b>Service à domicile gratuit 331-5260</b></p> <p><b>Levolor HunterDouglas</b>          SILHOUETTE V DUVETTE Y LUMINETTE</p>	<p><b>LITERIE DUVETS</b></p> <p>Construction en cloison</p> <p>Simple 89<sup>95</sup>          Double 109<sup>95</sup>          Grand 119<sup>95</sup>          Très grand 149<sup>95</sup></p> <p><b>OREILLERS DE DUVET BLANC</b></p> <p>27<sup>95</sup></p> <p><b>TAIES D'OREILLERS EN PERCALE</b></p> <p>Assortiment d'imprimés Légères imperfections</p> <p>Paire 2<sup>95</sup></p> <p><b>Wamsutta Springmaid ASSORTIMENT DE DRAPS PLATS</b></p> <p>Simple 6<sup>95</sup> Double 9<sup>95</sup>          Grand 14<sup>95</sup> Tr. grand 19<sup>95</sup></p>	<p><b>LITERIE</b></p> <p>Springmaid</p> <p><b>ENSEMBLES COMPLETS</b></p> <p>Simple 79<sup>95</sup>          Double 99<sup>95</sup>          Grand 149<sup>95</sup></p> <p><b>OREILLER CLASSIQUE CANNON</b></p> <p>6<sup>95</sup></p> <p><b>COUVRE-MATELAS « EASY FIT »</b></p> <p>Simple 9<sup>95</sup>          Double 12<sup>95</sup>          Grand 14<sup>95</sup></p> <p><b>ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE</b></p> <p>Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.</p> <p>Simple 16<sup>95</sup>          Double 24<sup>95</sup>          Grand 34<sup>95</sup>          Très grand 44<sup>95</sup></p> <p><b>LITS EN LAITON ET EN FER</b></p> <p>Au prix garantis les plus bas!</p>	<p><b>SALLE DE BAIN</b></p> <p><b>SERVIETTES MARTEX EXCALIBUR</b></p> <p>Notre prix          Bain 6<sup>95</sup> Essuie-main 4<sup>95</sup>          Débarbouillette 2<sup>95</sup></p> <p>39<sup>95</sup></p> <p><b>TAPIS DE BAIN</b></p> <p><b>Feldcrest CANNON</b></p> <p>5<sup>95</sup></p> <p><b>ASSORTIMENT DE RIDEAUX DE DOUCHES EN DPC</b></p> <p>4<sup>95</sup></p> <p><b>SIÈGES REMBOURRÉS</b></p> <p>9<sup>95</sup></p>	<p><b>SALLE DE BAIN ROBES DE CHAMBRE</b></p> <p>39<sup>95</sup></p> <p><b>DÉBARBOUILLETES</b></p> <p>99 ¢</p> <p><b>Feldcrest CANNON</b></p> <p>Serviettes de bain 4<sup>95</sup></p> <p><b>MARTEX STEVENS</b></p> <p>Essuie-main 1<sup>95</sup></p> <p><b>DRAPS DE BAIN</b></p> <p>Épais 37 x 65 po          11<sup>95</sup></p>
---	---	---	--	---

**PORCELAINE • CRYSTAL • ARTICLES-CADEAUX • COUVERTS**

<p><b>OLYMPIA</b></p> <p>Inox 20 morceaux 199<sup>95</sup>          Inox avec accents or 20 morceaux 279<sup>95</sup></p>	<p><b>DARTINGTON</b></p> <p>COLLECTION BUTTERFLIES</p> <p>Verres à whisky (ens. de 4) 28<sup>95</sup>          Verres à soda (ens. 4) 28<sup>95</sup>          Pichet 28<sup>95</sup></p>	<p><b>ENSEMBLE POUR FROMAGES</b></p> <p>7 pièces 59<sup>95</sup>          Ensemble de 4 assiettes 42<sup>95</sup></p>	<p><b>DOLMEN GOELAND</b></p> <p>COLLECTION POUR LA TABLE</p> <p>Fait en France,ivoire ou vert          17<sup>95</sup> à 64<sup>95</sup></p>
---	---	---	--

**COLLECTION GOURMET**

<p><b>AMBRY HOME CAST-DELUXE BATTERIE 9 PIÈCES</b></p> <p>Garantie à vie          Notre prix 339<sup>99</sup></p>	<p><b>COUTEAUX DE CHEF ACIER FORGÉ</b></p> <p>Ensemble de 3. Garantie à vie.          Notre prix 87<sup>95</sup></p>	<p><b>T-FAL MOULIN À CAFÉ</b></p> <p>acier inoxydable          Notre prix 24<sup>95</sup></p>	<p><b>COUTEAUX À STEAK LAGUIOLE</b></p> <p>Ensemble de 6          Manches noirs 68<sup>95</sup>          Manches inox 78<sup>95</sup></p>
---	--	---	---

2867249

**gratuit**  
 Service à domicile  
**331-5260**

**Centre Rockland**  
**341-7810**

**Place Portobello Brossard**  
**671-2202**

**Les Galeries Laval**  
**681-9090**

**La Cathédrale (centre-ville)**  
**282-9525**

**LINEN CHEST**

D É C O R D É P Ô T

«Le supercentre de la mode maison»

**Garantie**  
 FIN CONDUIT

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

2867284

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*  
7 juillet 2001

Page A12 manquante

# Ottawa songe à faciliter la publicité des médicaments

REYNALDO MARQUEZ

**Le gouvernement fédéral songe à répondre aux pressions de l'industrie pharmaceutique en assouplissant les règles sur la publicité des médicaments d'ordonnance, ce que contestent des opposants à ce renouveau législatif, pour des raisons de santé publique et de coûts de la santé.**

Une porte-parole de Santé Canada en matière de publicité a confirmé à *La Presse* la tenue, avant la fin de l'année, d'une ronde de consultations entre l'industrie pharmaceutique, les groupes de défense des consommateurs et le gouvernement en vue de revoir la Loi sur les aliments et drogues.

Les entreprises jugent cette loi désuète puisque la population est exposée à ce genre de publicité par l'entremise d'Internet, de la télévision et des publications américaines. La publicité directe des médicaments sur ordonnance (PDMO) est permise aux États-Unis depuis 1995.

« Nous (Santé Canada) sommes au courant que l'environnement a beaucoup changé depuis l'adoption de cette loi, en 1970, surtout à la suite de l'avènement des nouvelles technologies de l'information », affirme Ann Sztuke-Fournier.

La Loi fédérale interdit toute publicité directe des médicaments d'ordonnance aux consommateurs. Les entreprises pharmaceutiques peuvent toutefois évoquer dans leurs publicités un traitement sans l'associer à un produit. Elles peuvent aussi nommer un médicament sans l'identifier à la maladie qu'il traite. C'est sous cette législation que la société Pfizer a lancé ce printemps la plus grande campagne du genre au Canada, pour promouvoir le Viagra, son célèbre médicament contre les difficultés érectiles.

Cette révision ne servira qu'à



Les compagnies pharmaceutiques peuvent nommer un médicament sans l'identifier à la maladie qu'il traite, dans leurs campagnes publicitaires. C'est sous cette législation que la société Pfizer a lancé le printemps dernier la plus grande campagne du genre au Canada, pour promouvoir le Viagra, son célèbre médicament contre les difficultés érectiles.

Photo d'archives, La Presse

faire augmenter les ventes des médicaments qui s'élevaient déjà à plus de six milliards en 1995, assure le Dr Jean Cusson, professeur agrégé au département de pharmacologie de l'Université de Sherbrooke et farouche opposant à ce genre de publicité. Selon lui, si la loi est revue en faveur de l'industrie, sa stratégie consistera à in-

fluencer les consommateurs qui, à leur tour, influenceront leurs médecins pour se faire prescrire certains produits remboursables par les régimes d'assurance publics. « Le gouvernement est sur le point de devenir le principal client de l'industrie pharmaceutique, d'où l'immense pression que l'industrie exerce sur lui », dit-il.

L'industrie rétorque qu'au contraire, une révision favorable permettrait de minimiser les risques pour la santé de la population. « Il faut informer les patients canadiens avec de l'information adaptée à la réalité canadienne. Sinon, ils vont l'obtenir ailleurs sans qu'elle corresponde aux normes de santé en vigueur au pays », dit Jacques Le-

febvre, porte-parole de Rx&D, un groupe de pression représentant l'industrie des médicaments.

Mais la publicité n'est pas une solution de rechange valable pour diffuser ce genre d'information, estime Jean Jones, de l'Association canadienne des consommateurs (ACC). « La publicité est faite pour vendre, pas pour informer. Les entreprises ne sont même pas tenues de divulguer la méthodologie qu'elles utilisent lorsqu'elles font part des résultats de leurs études », déplore-t-elle.

Une affirmation confirmée par Sophie McCan de Pfizer Canada, qui dévoilait en juin les résultats d'une enquête menée auprès de 3000 répondants, sans pour autant rendre publique toute sa méthodologie. « Rien ne nous oblige à divulguer le questionnaire qui est parfois réservé à l'usage interne, exclusivement. Certaines données nous servent à réorienter notre stratégie de marketing », dit-elle.

À défaut de pouvoir annoncer librement, les entreprises pharmaceutiques trouvent des moyens détournés pour promouvoir leurs produits.

Croix pour sa part Ray Chepesiuk, commissaire d'un organisme chargé de surveiller la publicité du secteur. M. Chepesiuk en veut pour exemple la diffusion d'une publicité en janvier 2000 sur le réseau CTV, commanditée par la compagnie Glaxo Smith & Klein. À la suite de sa diffusion, les téléspectateurs ont pu associer un produit à un traitement pour cesser de fumer. Ce qui est illégal. Personne de Glaxo Smith & Klein n'a voulu commenter l'affaire.

Chez Santé Canada, personne n'a été en mesure de fournir des données claires quant aux sanctions imposées aux entreprises qui enfreignent la loi.

Même s'il s'oppose à la PMDO, le Dr Cusson ne tient pas à diaboliser l'industrie. « Il ne faut pas voir que le diable en ces entreprises qui ont beaucoup contribué à l'avancement de la médecine, mais il faut néanmoins demeurer prudent face à leurs visées mercantiles », prévient-il.

## Visa refusé à un artiste malien

Presse Canadienne

HALIFAX — De peur qu'il ne reste au pays, le gouvernement canadien refuse le droit d'entrée à l'un des musiciens africains les plus respectés, affirme son agente américaine.

Ballaké Sissoko est l'un des plus grands joueurs de kora du Mali. Il devait donner cet été des concerts à Halifax, Toronto, Montréal et Vancouver, mais le Canada et les États-Unis lui ont refusé un visa d'entrée. Son spectacle du mercredi 18 juillet au Festival international Nuits d'Afrique, à Montréal, est ainsi compromis.

« L'ambassade canadienne a estimé que rien ne garantissait son retour au Mali », a déclaré son agente aux États-Unis, Alison Loerke. Je ne sais pas sur quoi elle se base pour cette décision. Je suppose qu'elle en a parlé avec l'ambassade américaine, qui avait refusé de lui accorder un visa. »

En mai dernier, le Canada avait refusé d'accorder des visas d'entrée à quatre comédiens rwandais qui venaient présenter une pièce au Festival de théâtre des Amériques, à Montréal. Ottawa avait ensuite changé d'idée à la suite des pressions exercées par les milieux culturels québécois et internationaux.

M. Sissoko était dans la région parisienne, hier, attendant une réponse du gouvernement canadien. Il devait retourner au Mali aujourd'hui même, mais son agente espérait toujours lui trouver un visa d'entrée.

Une porte-parole du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Simone MacAndrew, a refusé de commenter l'affaire, se contentant d'affirmer qu'on pouvait refouler des gens pour plusieurs raisons — problème de santé, dossier criminel, problème de titres de voyage.

« On étudie sérieusement si la personne aura assez d'argent pendant son séjour, si elle a un emploi et de la famille dans son pays — n'importe quoi qui nous indique qu'elle va retourner chez elle une fois son visa périmé. Elle doit prouver qu'elle est réellement une voyageuse. »

Selon M<sup>me</sup> MacAndrew, la décision américaine n'a aucunement influencé le Canada.

M<sup>me</sup> Loerke, elle, déplore qu'il devienne de plus en plus difficile pour les musiciens africains de donner des concerts en Amérique du Nord. « Il y a un problème dans le système. Les autorités font ce qu'elles doivent faire mais cela complique la tâche des organisateurs de festivals, qui est de présenter des spectacles d'artistes venant du monde entier. »

Le refus du Canada et des États-Unis de laisser entrer M. Sissoko pourrait coûter au musicien jusqu'à 45 000 \$ US.

# Super Vente de STORES

## Le plus grand choix au plus bas prix!

**LE MARCHÉ DU STORE**  
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

**STORES POUR PORTE-PATIO**  
Temps limité!  
**Verticaux en Vinye!**  
**29<sup>99</sup>**  
75" x 84" Valance en sus  
Modèles et couleurs sélectionnés

SERVICE RAPIDE!  
MEILLEURS PRIX!  
PLUS GRAND CHOIX!

Tous nos stores sont garantis à vie!  
Sélection, qualité et prix imbattables!  
Comptez sur nous! Nous sommes les experts du store!

**horizontaux à minilamelles**

Stores en vinye de qualité supérieure Minilamelles en vinye sans plomb à texture décorative. Blanc ou albâtre. Modèles Camino™ (23po x 48po) à partir de **6<sup>99</sup>**

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

**STORES DE LUXE EN ALUMINIUM**  
Très recherchés! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. Modèles Seville (18po x 45po) à partir de **10<sup>99</sup>**

**stores plissés/cellulaires**

**STORES PLISSÉS FILTRANT LA LUMIÈRE**  
Choix de six couleurs décoratives. Modèles Libra (29 1/2po x 42po) **39<sup>99</sup>**

**STORES PLISSÉS SIMILI-LIN**  
Belle texture classique. Modèles Masquerade (23 1/2po x 42po) **49<sup>99</sup>**

**STORES CELLULAIRES FILTRANT LA LUMIÈRE**  
Fabrication cellulaire de haute qualité. Modèles Medley (23 1/2po x 42po) **84<sup>99</sup>**

**STORES CELLULAIRES SEMI-OPAQUES**  
Bon contrôle de la luminosité. Modèles Solid Tones (23 1/2po x 36po) **96<sup>99</sup>**

Des centaines de styles disponibles dans toutes les grandes villes!

**verticaux pour portes patio**

**LAMELLES EN VINYLE 3 1/2 po**  
Neige ou albâtre. Temps limité! **39<sup>99</sup>**  
Modèle Primo porte patio 75 po x 84 po

**LAMELLES EN TISSU 3 1/2 po**  
Tissu texturé de couleur naturelle. Modèle Derby porte patio 75 po x 84 po **79<sup>99</sup>**

**LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ**  
Choix de couleurs décoratives. Modèle Valentino porte patio 75 po x 84 po **83<sup>99</sup>**

**LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ**  
Motif gravé décoratif. Modèle Diego porte patio 75 po x 84 po **99<sup>99</sup>**

**LAMELLES EN LUXUEUX TISSU**  
Imprimé de dentelle. Modèle Monaco porte patio 75 po x 84 po **106<sup>99</sup>**

**LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF**  
Choix de couleurs contemporaines. Modèle Finesse II porte patio 75 po x 84 po **129<sup>99</sup>**

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

**stores de bois naturel**

**STORES EN BOIS VÉRITABLE 2 po**  
Teintures à l'huile naturelles en chêne d'or, blanc, parchemin ou acajou. Modèles Natura™ (23 po x 42 po) à partir de **41<sup>99</sup>**

EXEMPLES (en pouces) ▶ 23 x 64 32 x 64 43 x 64 59.49 79.69 112.99

**IMPORTATION! STORES EN BOIS DUR 2 po**  
Choix de cinq superbes couleurs avec accessoires en bois. Modèles Tango™ (23 po x 30 po) à partir de **67<sup>99</sup>**

**STORES EN BOIS DE TILLEUL AMÉRICAIN**  
Offert en une palette de 18 couleurs. Lattes de 1 po ou 2 po. Modèles Laredo™ style (23pox 30po) à partir de **83<sup>99</sup>**

**UNIQUEMENT au MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION**  
UNE ADRESSE SEULEMENT: 3500, BOUL. ST-JOSEPH E. MTL.

**STORES EN BOIS VÉRITABLE**  
Stores de haut de gamme non-réclamés  
Modèles LAREDO et TANGO / Blanc ou Albâtre

Exemple : 41 1/2 po x 56 po Régulier **380<sup>00\$</sup>**  
**UN SEUL PRIX 49<sup>99\$</sup>** jusqu'à 42 po de large

**IMMENSE CHOIX de grandeurs en stock!**

Exemple : 95 1/2 po x 64 po Régulier **839<sup>00\$</sup>**  
**UN SEUL PRIX 69<sup>99\$</sup>** Plus de 42 po de large

Appellez **1-800-254-6377** pour le supermarché le plus près de chez vous [www.lemarchedustore.com](http://www.lemarchedustore.com)

**Montréal LE MEGA-MARCHÉ DU STORE**  
3500, boul. St-Joseph Est (514) 259-3500 Entre boul. St-Michel et boul. Pie IX

**Saint-Léonard** (514) 256-3335 • 6920 Jean-Talon Est  
**Dollard-des-Ormeaux** (514) 624-9768 • 3940, boul. St-Jean N.  
**Plaza St-Hubert** (514) 278-8327 • 6872, rue St-Hubert  
**Pointe-aux-Trembles** (514) 640-9037 • 11800, rue Sherbrooke E.  
**Chomedey** (450) 668-2370 • 55, boul. St-Martin Ouest  
**Fabreville** (450) 963-2020 • 519, boul. Curé-Labelle  
**Greenfield Park** (450) 672-0200 • 3836, boul. Taschereau

**St-Eustache** (450) 974-3434 • 260, boul Arthur-Sauvé  
**Terrebonne** (450) 471-4791 • 900, boul Des Seigneurs  
**Repentigny** (450) 582-9937 • 111, boul Industriel  
**St-Jérôme** (450) 569-8332 • 2137, boul Labelle  
**Joliette** (450) 752-4123 • 968, Papineau  
**St-Jean-sur-Richelieu** (450) 348-0990 • 1050, boul Du Seminaire N.  
**St-Hyacinthe** (450) 771-4266 • 2626, boul Casavant ouest

Autres régions: Granby, Sorel, Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Lévis, St-Georges de Beauve, Chicoutimi, Gatineau Blinds To Go • Ottawa, Toronto, Kitchener, London, Windsor, Détroit, New York, Pennsylvania, New Jersey, Connecticut, Virginia et Maryland.

**Découpez épargnez!** Les prix annoncés incluent les rabais indiqués sur les coupons.

Rabais additionnels sur nos très bas prix du fabricant!

**10\$ de rabais** Le Marché du Store™ sur achats de plus de 50\$

**50\$ de rabais** Le Marché du Store™ sur achats de plus de 250\$

**20\$ de rabais** Le Marché du Store™ sur achats de plus de 100\$

**100\$ de rabais** Le Marché du Store™ sur achats de plus de 500\$

Expiration : 22 juillet, 2001 CODE 1830  
Présenter le coupon en plaçant votre commande. Ne peut être appliqué aux achats antérieurs. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Un coupon par maison.

# Clark réfute les critiques à l'endroit de son leadership

Presse Canadienne

**CALGARY** — Selon Joe Clark, les sévères critiques formulées à son endroit par l'ancien président des progressistes-conservateurs ne nuiront pas au parti à long terme.

« Elles ne nous aident pas particulièrement mais comme elles sont de nature furtive, elles sont déjà derrière nous », a souligné M. Clark.

Le chef conservateur répliquait à une note de service de l'ancien président du parti progressiste-conservateur, Jacques Léger, l'accusant de mener de façon autocratique et autoritaire les destinées du parti.

M. Léger priait les dirigeants conservateurs de se reprendre en main, eux qui auraient été mis sur la touche par le cabinet de M. Clark et par le directeur national du parti.

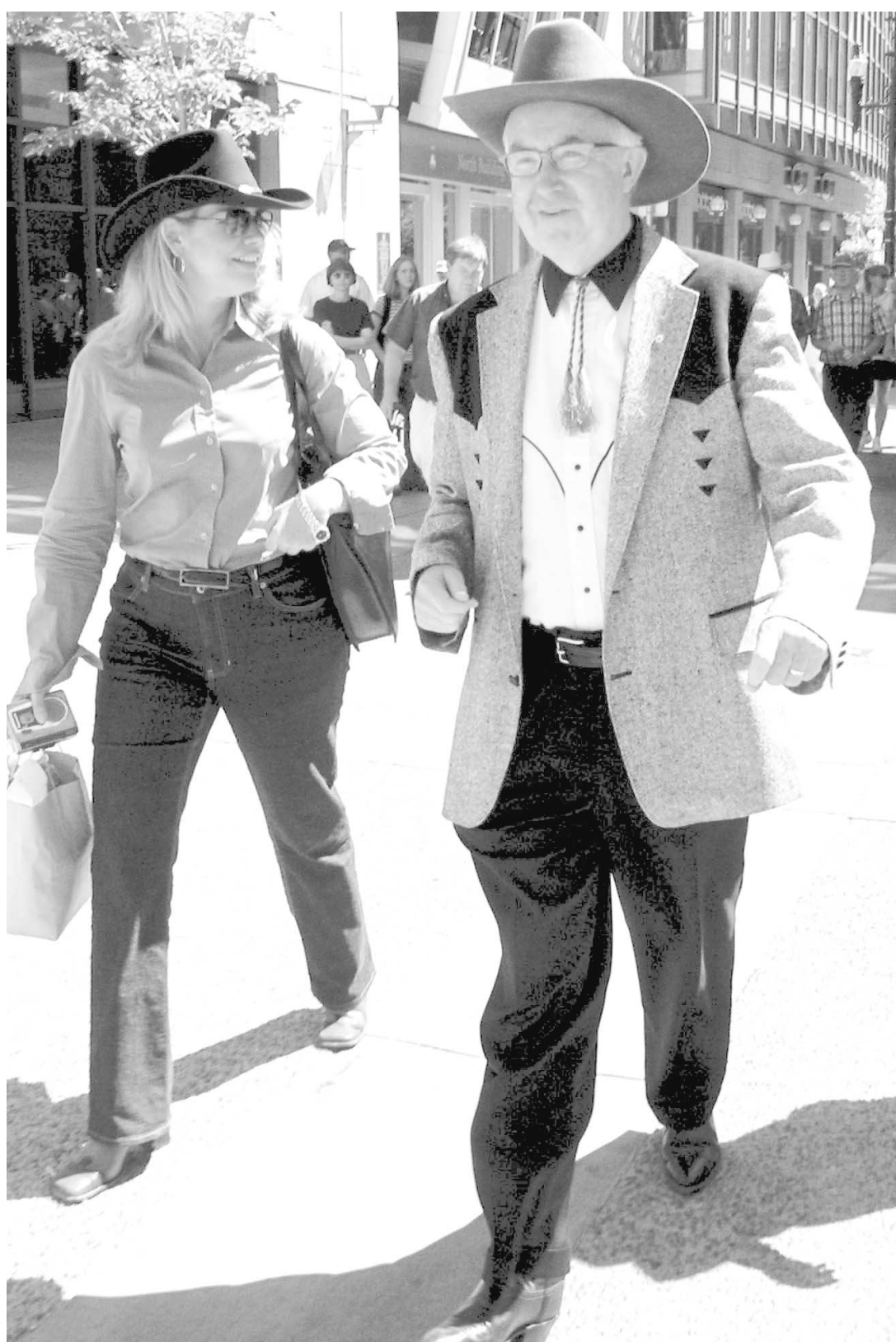
Dans une note remise à la vice-présidente des conservateurs de la Nouvelle-Écosse, M. Léger ajoutait qu'il ne voulait plus être « une marionnette ».

Selon un stratège du parti, l'opinion de M. Léger, qui a démissionné le mois dernier, était un secret de Polichinelle.

« On connaissait les inquiétudes de M. Léger depuis un certain temps. C'est un cas isolé et il est malheureux que cela survienne à ce moment-ci. »

M. Clark a indiqué pour sa part que la majorité des dirigeants du parti ne partageaient pas les inquiétudes de M. Léger.

« En analysant la façon dont j'ai été élu, comment je me comporte à la tête du parti, comment je dirige le caucus, on peut constater mon efficacité au cours des 12 derniers mois. »



Le leader du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, marche dans une rue de Calgary, après avoir participé au défilé Stampede qui s'y déroulait hier.

Photo CP

# Les alliancistes pourront donner leur opinion dans un sondage

Presse Canadienne

**OTTAWA** — Les membres de l'Alliance canadienne pourront dire ce qu'ils pensent de leur leader, Stockwell Day, à l'occasion d'un sondage portant sur une fusion possible avec les conservateurs, a indiqué le coprésident du parti, Clayton Manness. Mais pas question de référendum.

Le comité pour l'unité de l'Alliance canadienne a proposé, plus tôt cette semaine, que le parti expédie des questionnaires aux membres en même temps que la lettre habituelle pour solliciter leur contribution financière — ce qui représente un recul considérable par rapport au référendum prôné précédemment par Stockwell Day.

M. Manness, ainsi que d'autres membres du comité sur l'unité du parti — formé il y a un mois — ont consulté un spécialiste en référendums de l'Alliance canadienne afin de déterminer si le projet de M. Day était réalisable. M. Day prévoyait tenir un scrutin d'ici l'automne, puis tenir un congrès conjoint avec les conservateurs et une course à la direction d'ici le printemps 2002.

Le comité a été informé qu'un référendum serait coûteux — environ 100 000 \$ — comparativement à 10 000 \$ pour un sondage.

Le questionnaire demandera aux membres de l'Alliance canadienne s'ils ont une bonne opinion de leur leader et des députés les plus en vue, et s'ils sont d'accord pour que les dirigeants du parti négocient avec les conservateurs en vue d'une simple coopération ou d'un projet plus important, comme une fusion.

Le président du caucus, Grant Hill, a déclaré que les résultats commencent à arriver d'ici la fin de l'automne ou au début de l'hiver. Mais le conseil national du parti devra d'abord se prononcer en faveur du sondage.

| NOUVELLE-ÉCOSSE |

# La crise dans la santé compromet la réduction d'impôt

MICHAEL TUTTON

Presse Canadienne

**HALIFAX** — La décision du gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse de soumettre à un arbitre le différend qui l'oppose aux travailleurs de la santé pourrait remettre en cause les baisses d'impôt promises aux électeurs.

Mary-Jane Hampton, qui a été commissaire provinciale de la réforme de la santé au cours des années 1990 et qui est maintenant conférencière à l'Université Dalhousie, croit qu'il sera impossible d'offrir de meilleurs salaires aux professionnels de la santé tout en accordant à la population une réduction d'impôts de 130 millions d'ici 2004. Devant la menace de démission collective d'environ 1400 infirmières, le premier ministre John Hamm a annoncé jeudi qu'il acceptait de soumettre le différend à un arbitre. Cette décision faisait suite à un mouvement de protestation des travailleurs de la santé contre l'adoption de la loi 68, qui rendait les grèves illégales et autorisait le cabinet à imposer les conditions de travail par décret.

Larry Haiven, professeur de relations industrielles à l'Université Saint Mary's, croit que même si le gouvernement ne doit payer qu'une partie de ce que demandent les syndicats, ce sera très coûteux. « D'une certaine façon, c'est une grande victoire pour les syndicats. Le gouvernement s'est mis dans une impasse », dit-il.

Avant l'annonce faite par le premier ministre, la province offrait 100 millions sur trois ans aux 9000 travailleurs de la santé, soit l'équivalent d'une augmentation de 10,5 % sur trois ans pour les infirmières, et de 7,5 % pour les autres travailleurs. Pour leur part, le Syndicat de la fonction publique et le Syndicat des infirmières de la Nouvelle-Écosse demandaient des hausses salariales qui auraient coûté environ 50 millions de plus au gouvernement.

Selon la professeure Hampton, un compromis coûtera à la population entre 10 et 30 millions \$ de plus — ce qui réduira d'autant les fonds prévus pour les baisses d'impôts. Il pourrait aussi inciter d'autres employés de la fonction publique à demander des hausses salariales.

Soit dit en passant, les médecins sont en négociations avec la province pour une nouvelle grille d'honoraires. Leur dernière entente a pris fin le 31 mars.

Le ministre de la Santé Jamie Muir refuse de se prononcer sur les baisses d'impôts. « Il y a d'autres façons (de trouver de l'argent), dit-il. Mais elles ne sont pas particulièrement souhaitables. L'une d'elles serait évidemment de supprimer certains services ou de réduire le nombre de travailleurs. Mais nous avons besoin d'eux. » Mme Hampton croit qu'à long terme, la population devra se rendre compte que le système hospitalier coûte plus cher que ce qu'une petite province de l'Atlantique peut se permettre, et qu'Ottawa devra augmenter ses paiements de transfert.

# Fisc: la Cour réclame des explications à Ottawa

Presse Canadienne

**WINNIPEG** — Finalement, Ottawa devra expliquer devant les tribunaux en septembre pourquoi il a permis à une riche fiducie familiale de transférer des actifs d'une valeur de 2,2 milliards aux États-Unis sans avoir à payer un sou au fisc canadien, a tranché la Cour fédérale. Dans une décision rendue publique cette semaine, la juge Elizabeth Heneghan a rejeté la requête du gouvernement qui contestait la juridiction de la Cour fédérale sur une décision du ministre fédéral du Revenu. « J'accepte l'argument du demandeur selon lequel il (Ottawa) tente de recycler des arguments déjà rejetés », écrit la juge. George Harris, qui conteste la décision du ministère du Revenu, s'est dit « extrêmement satisfait » du jugement. Il réclame que la fiducie familiale paie plus de 700 millions au fisc canadien. Il tente de porter la cause devant les tribunaux depuis l'enregistrement de la déclaration, en 1996, mais Ottawa ne cesse de contester des décisions judiciaires. À la fin de 2001, Ottawa perdra le droit de récupérer les impôts non perçus à la suite de sa décision de 1991. La cause doit maintenant être entendue à Winnipeg à partir du 17 septembre, et devrait durer trois semaines. Bien que le nom de la famille n'ait pas été rendu public, on croit qu'il s'agit des Bronfman.

# Ne laissez plus vos lunettes de lecture trahir votre âge.

Il existe maintenant une nouvelle technique pour corriger la presbytie.

À partir de l'âge de 40 ans, la lentille naturelle de l'œil perd graduellement sa capacité de lire. La nouvelle technique consiste à la remplacer par une lentille multifocale qui permet une bonne vision à toutes les distances, sans lunettes\* ni verres de contact.

Le docteur Sam Fanous utilise le tout nouveau «IOL MASTER». Cet appareil sophistiqué lui permet de calculer, avec une précision jamais atteinte auparavant, la force optimale de la lentille multifocale pour chaque patient.

- En mai 1993, le docteur Fanous était le premier chirurgien au Canada à implanter dans l'œil une lentille multifocale.
- En février 1999, il a été honoré par le prestigieux *American College of Eye Surgery* pour son excellence dans la chirurgie de la cataracte et en mars 2000, pour son excellence dans la chirurgie au laser (LASIK). Un précédent au Canada.
- Plus récemment, en janvier 2001, il a été honoré par le gouvernement canadien pour ses réussites professionnelles exceptionnelles.

\* Une évaluation est nécessaire pour déterminer si vous êtes un bon candidat. Chez certains patients, le port de lunettes peut être nécessaire après l'opération.

**Séminaire gratuit**  
Mardi 14 août à 19 h  
Réservation obligatoire avant le 10 août

Une expertise reconnue



LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL  
CLINIQUE PRIVÉE D'OPHTHALMOLOGIE  
CORRECTION DE LA PRESBYTIE • LASIK • CATARACTE

(514) 288-0088

1 888 844-8888 www.cdom.com  
300, Léo-Pariseau, bur. 901, Montréal

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

7 juillet 2001

Page A15 manquante

# Nouvelle accusation contre Renald Côté

Presse Canadienne

SHERBROOKE — La poursuite tentera de savoir s'il existe un lien de cause à effet entre le cancer aux organes génitaux dont souffre une jeune femme de 21 ans et les sévices dont elle aurait été victime de la part de son père et ses deux frères, qui font face à la justice, à Sherbrooke, afin de répondre de 47 chefs d'accusation de nature sexuelle.

Cette information a été confirmée hier par la représentante de la Couronne, Hélène Fabi. La police a demandé la transcription dactylographique des notes manuscrites difficilement lisibles au dossier médical de la jeune femme, qui aurait été victime d'agressions depuis l'âge de quatre ans, et qui est actuellement hospitalisée au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

M<sup>e</sup> Fabi a indiqué qu'elle rencontrerait la victime présumée et aussi divers témoins au sujet de cet aspect de la cause. L'enquête policière se poursuit. Il n'est pas impossible que d'autres chefs soient portés contre les prévenus et d'autres personnes.

D'ailleurs, l'un des trois suspects, Renald Côté, de Magog, a été accusé hier d'un nouveau chef

d'agression sexuelle. Cette accusation découle d'attouchements dont aurait été victime une autre plaignante, une femme de sa connaissance maintenant âgée de 21 ans, entre le printemps 1999 et juillet 2000.

Ce chef a été porté à l'occasion du passage en cour hier de Renald Côté ainsi que de ses fils, Donald et Serge Côté, pour la fixation de la date de leur enquête sur remise en liberté provisoire.

Le père n'a pas encore trouvé d'avocat pour le représenter.

M<sup>e</sup> Jean Couture, du bureau d'aide juridique, a informé le juge Gerald Desmarais, de la Cour du Québec, que Renald Côté n'était pas admissible à l'aide juridique, qu'il n'avait pu obtenir d'exemption et qu'on lui cherchait un avocat. Il a ajouté que le prévenu voulait et avait besoin d'un avocat pour l'assister.

M<sup>e</sup> Couture a enfin indiqué que le tribunal pourrait être appelé à se pencher sur cette question et, s'il y a lieu, demander au ministre de la Justice de nommer un avocat rémunéré par l'État ou un avocat de l'aide juridique.

Le juge Desmarais a reporté la poursuite de cette discussion à vendredi prochain.

Par ailleurs, M<sup>e</sup> Jean Leblanc et

M<sup>e</sup> Joël Bourassa, qui représentent respectivement Serge et Donald Côté, ont demandé la remise au 27 juillet de l'enquête sur remise en liberté provisoire de leur client. Ils continuent à prendre connaissance de la partie de la preuve leur ayant été remise par la poursuite et ils attendent une autre partie incluant la transcription du dossier médical de la plaignante.

Renald Côté fait face à 15 chefs d'abus envers sa fille comportant l'inceste, des agressions sexuelles avec la participation de ses deux fils, la sodomie, la séquestration et l'agression sexuelle armée, gestes qui auraient été commis entre mai 1984 et mai de cette année.

Donald Côté, 26 ans, et Serge Côté, 23 ans, font quant à eux face à 19 et 13 chefs chacun, dont 10 ayant fait l'objet d'un renvoi par la chambre de la Jeunesse au tribunal pour adultes. Il s'agit de chefs d'inceste avec leur soeur, d'agressions sexuelles avec la participation de leur père, d'agressions sexuelles commises à l'aide d'un couteau, de clous et de vis, d'un couteau de pêche, d'une bouteille de bière cassée et d'une branche d'arbre, depuis qu'ils ont atteint l'âge de 14 ans.

Tabassés par des détenus, Renald et Serge Côté sont maintenant placés sous protection. Ils font l'objet d'un transport séparé lors de leur passage au palais de justice.

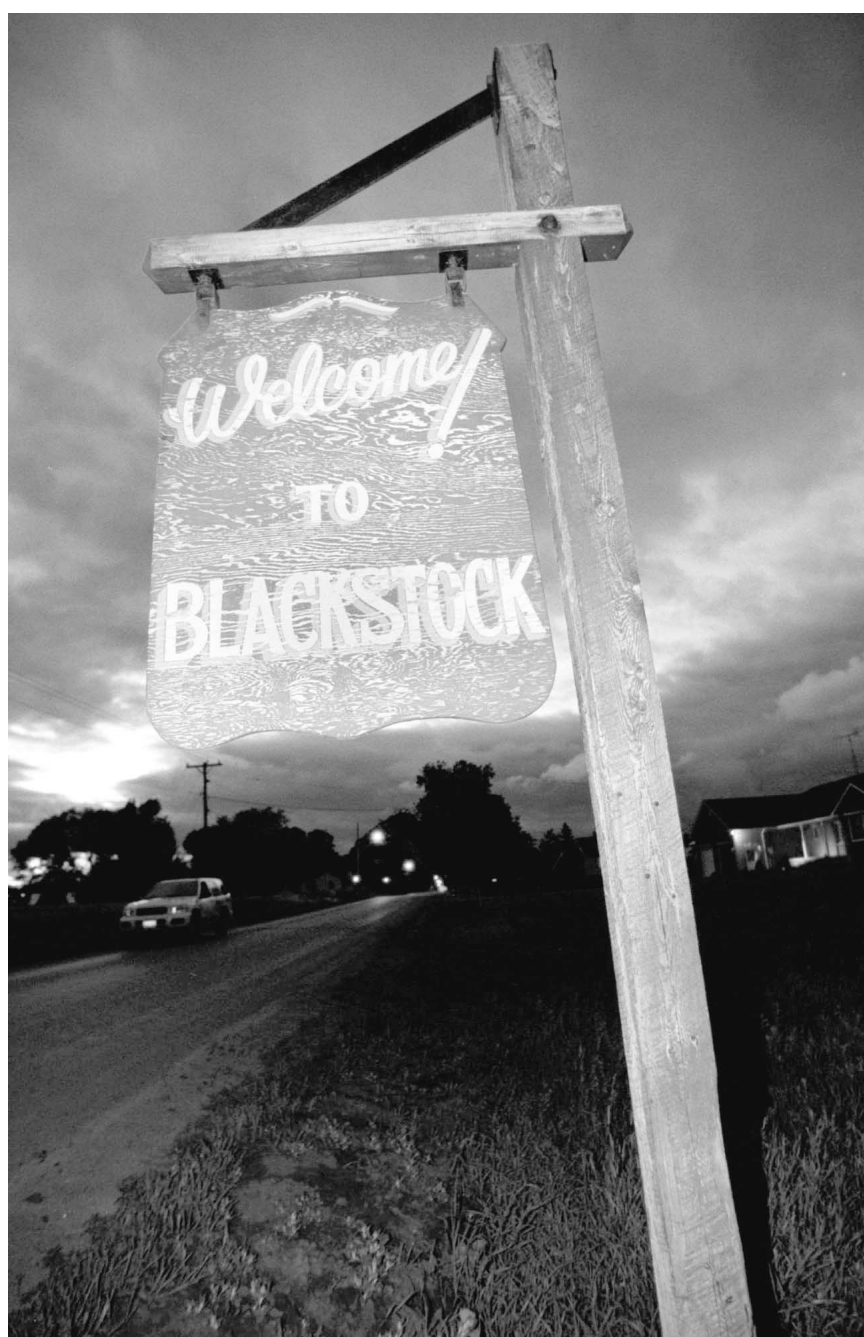


Photo CP

Un panneau de bois souhaite la bienvenue au visiteur qui arrive à Blackstock. Malheureusement, il ne fait pas bon vivre pour tout le monde dans ce petit village ontarien.

# Arrestation liée au décès d'une fillette

Presse Canadienne

UN HOMME de 34 ans a été arrêté à Montréal hier après-midi, relativement au décès d'une fillette de trois ans survenu la semaine dernière dans une résidence située dans le nord de la métropole.

L'enfant a succombé à ses blessures après avoir été vraisemblablement battue.

L'homme, qui serait un ami de la mère de la petite victime, a été interrogé par les enquêteurs. Ces derniers cherchent à déterminer son implication dans cette affaire.

Ce n'est qu'aujourd'hui, toutefois, que l'on devrait connaître la nature des accusations qui pourraient être portées contre l'individu.

La soeur de 10 mois de la victime et une autre fillette de cinq ans auraient aussi été agressées.

# Deux adolescents lourdement maltraités par leurs parents

Presse Canadienne

BLACKSTOCK, Ontario — Le petit village ontarien de Blackstock est sous le choc : leur patelin a été le cadre d'un des pires cas d'enfants maltraités des récentes années, selon leurs policiers.

Un homme de 49 ans et sa femme de 40 ans se sont livrés à la police, jeudi, à la suite d'allégations voulant qu'ils aient confiné leurs deux fils adolescents dans des lits d'enfant grillagés, en plus de les contraindre à porter des couches bien au-delà de leur petite enfance.

Ils ont également été accusés de voies de fait, de voies de fait avec une arme, de séquestration et de ne pas avoir pourvu aux besoins essentiels de leurs enfants. La femme sera aussi accusée de leur avoir donné des produits nocifs.

Le nom des parents n'a pas été dévoilé par crainte d'identifier les enfants.

Les policiers ont révélé que les enfants avaient été gravement maltraités. « Les jeunes ont été contraints de porter des couches et de demeurer dans des lits d'enfants pendant plusieurs heures. Ils ont été battus sévèrement et n'ont pas été nourris convenablement », précise un communiqué.

Les enfants auraient été enfermés dans des lits « sur une base quotidienne pendant plusieurs années », ajoute le document policier.

Les adolescents ont été confiés à la Société d'aide à l'enfance à la

suite d'une plainte déposée le 29 juin. Les policiers n'ont pas dit depuis combien d'années duraient les mauvais traitements.

Par ailleurs, le couple devait comparaître hier pour l'enquête en cautionnement, et ce même si l'homme avait été hospitalisé après s'être plaint la veille de douleurs à la poitrine, a indiqué le sergent Paul Malik, de la police de Durham.

Peu de gens à Blackstock connaissent le couple qui vivait dans une ferme louée aux abords du village depuis trois ans. « Je demeure dans cette rue depuis 15 ans et je ne les ai jamais vus », a déclaré un employé de la station-service locale, Mike Carlson.

« La majorité des gens ne peuvent pas croire (à ces accusations), a mentionné Faye Wilson, dont la famille gère un dépanneur. Les gens sont estomaqués. Personne n'aurait cru que cela pourrait se produire ici. »

Et quand des voisins demandaient au père les raisons pour lesquelles on voyait aussi peu souvent ses enfants, a-t-elle ajouté, celui-ci répondait qu'ils jouaient à des jeux vidéo.

Le propriétaire de la ferme, Lawrence Van Camp, a dit que la famille semblait plutôt introvertie et qu'il avait rarement aperçu les enfants. « C'étaient des locataires modèles. Ils étaient toujours polis », a-t-il commenté.



Découvrez une gamme de soins avancés pour peaux matures

# AGE PERFECT

L'Oréal présente Age Perfect, une nouvelle gamme de soins avancés anti-relâchement et réhydratants. Formulés avec toute l'expertise des Laboratoires L'Oréal, ces soins aux ingrédients raffermissants et réhydratants répondent parfaitement aux besoins des peaux matures.

Du 9 au 21 juillet 2001, passez découvrir Age Perfect à notre Espace Conseil de la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, et profitez de l'occasion pour visiter nos experts beauté qui pourront, à l'aide du Beauty Scope de L'Oréal, établir un diagnostic précis quant aux soins à apporter à votre visage. C'est une façon toute L'Oréal de souligner l'été. Car après tout, vous le valez bien.

Pour la durée de l'événement, obtenez gratuitement un flacon de produit Age Perfect soin anti-taches éclaircissant d'une valeur de 25,99 \$ avec tout achat des crèmes Plénitude Age Perfect de jour et de nuit.

Espace Conseil L'Oréal :

la Baie, 585, rue Sainte-Catherine Ouest, (514) 281-4422, poste 2307



## PROFITEZ DE L'ÉTÉ AVEC NOS CABRIOLETS ET ROADSTERS



TAUX SPÉCIAUX - CERTIFIÉS 3 ET Z  
MODELES 1997-1999  
LOCATION À PARTIR DE 5,9 %  
FINANCEMENT 3,9 %

2000 BMW M3,	P2174, 8 027 km Bleu velvet/cuir bleu velvet, coussins gonflables latéraux	60 900 \$
1998 BMW Z3,	P2210, 19 837 km Argent artic/noir cuir noir Oregon, roues aluminium 17 po, groupe sport	40 900 \$
1998 BMW Z3,	P2177 11 400 km Bleu Montréal/ beige/cuir beige foncé, roues aluminium 17 po, toit rigide beige foncé	42 900 \$
1998 328 CABRIOLET,	P2123, 45 553 km Noir jet/cuir noir, groupe sport, système audio Signature	44 900 \$
1998 BMW CABRIOLET,	P2157, 28 790 km Bleu Montréal, sièges sports beige sable, groupe sport, toit mou bleu foncé	44 900 \$
1998 BMW 328 ic,	P2134, 71 122 km Argent artic, sièges sports cuir noir, groupe sport, pare-chocs peints	40 700 \$
1998 BMW CABRIOLET	P2119, 52 486 km Vert/gris argent, automatique, pare-chocs peints	43 900 \$
1997 BMW 328 CABRIOLET	P2155, 53 221 km Noir cosmos/cuir beige Montana, pare-chocs peints, groupe température	38 700 \$

Comme l'été, cette offre est pour une période limitée.

**BMW Canbec**  
4090, rue Jean-Talon Ouest, Montréal  
(514) 731-7871



Visitez notre site : [www.bmwcanbec.com](http://www.bmwcanbec.com)

par BMW Le plaisir de conduire.



L'Obersalzberg, près de Berchtesgaden, en Bavière, s'apprête à accueillir un complexe hôtelier pour touristes fortunés. La maquette ci-dessus donne une idée de l'ampleur du complexe de 138 chambres.

## Le « nid d'aigle » de Hitler transformé en hôtel de luxe

Associated Press

BERLIN — Adolf Hitler aimait tellement la vue alpestre qu'il y avait fait construire une résidence, son fameux « nid d'aigle », d'où il avait préparé l'invasion de l'Europe. Aujourd'hui la montagne Obersalzberg, près de Berchtesgaden, en Bavière, s'apprête à accueillir un complexe hôtelier pour touristes fortunés.

Les autorités bavaroises ont lancé officiellement hier la construction de l'hôtel sur cet ancien haut lieu du régime nazi. Les représentants de la communauté juive sont peu enthousiastes, mais leur inquiétude a été apaisée par l'ouverture en 1999 d'un centre de documentation par lequel quiconque souhaite visiter les ruines de l'ancien repaire du Führer doit d'abord passer.

L'Obersalzberg, situé à 150 km au sud-est de Munich, se trouve dans une région prisée des randonneurs et des skieurs. Il est lié au souvenir de Hitler, qui avait fait de la zone un centre de commandement et une toile de fond pour des films de propagande le présentant comme un amoureux des animaux et de la nature.

Hitler avait établi ses quartiers dans une villa dotée d'un bunker, faisant partie d'un complexe hôtelier luxueux, qui accueillit les hauts dignitaires nazis de 1933 à 1945. Le site alpin offrait une vue sur son Autriche natale, annexée par l'Allemagne en 1938.

La plupart des bâtiments ont été détruits par les bombardements britanniques, en 1945, et les autorités bavaroises ont fait sauter la résidence de Hitler en 1952 pour éviter qu'elle ne devienne un lieu de culte néo-nazi.

Les troupes américaines et la division Leclerc ont occupé Obersalzberg à la fin de la guerre. L'endroit a servi de complexe de loisirs américain jusqu'en 1996 et reste une destination touristique populaire pour les soldats américains. Le futur hôtel, qui doit être achevé en 2002, attirera une clientèle plus huppée. Géré par la chaîne Intercontinental, il sera doté de piscines, courts de tennis et d'un parcours de golf situé à proximité.

Des associations juives ont dénoncé le projet, estimant qu'il risquait d'occulter le sombre passé de l'Obersalzberg. En partie

pour répondre à ces craintes, le land de Bavière a construit un centre d'information qui explique comment les chefs nazis commandaient leurs troupes depuis cette montagne et avaient planifié la destruction des juifs. Environ 150 000 personnes ont visité le centre depuis son ouverture il y a deux ans.

Michel Friedman, N°2 de la communauté juive d'Allemagne, a toutefois estimé que l'hôtel occulterait le passé des lieux. « Le Conseil central des juifs est préoccupé par la réaffectation de lieux historiques », a-t-il confié.

Reste que certains responsables juifs affirment qu'il serait plus utile pour entretenir la mémoire de l'Holocauste de préserver d'autres lieux du régime nazi, comme l'ancien quartier général de la Gestapo à Berlin, plutôt qu'une destination touristique.

« Hitler est un candidat au titre d'homme le plus mauvais de l'histoire du monde », déclare le rabbin Marvin Hier, doyen du centre Simon Wiesenthal à Los Angeles. « Il ne s'agit que de sa maison de vacances de rêve. Je ne suis pas sûr que nous ayons besoin de la conserver. »

## Le vol d'essai du révolutionnaire avion Helios est retardé

Agence France-Presse

LOS ANGELES — La NASA a décidé de reporter de 24 heures le vol d'essai de l'avion expérimental Helios prévu initialement hier, à partir de l'île de Kuai (Hawaï), en raison des vents trop forts à haute altitude, a-t-on appris auprès de l'agence spatiale américaine.

« Le jet stream est trop fort. Il aurait dérouter l'appareil de son cap », a indiqué Allen Brown, porte-parole du centre d'essais en vol de Dryden, sur la base d'Edwards (Californie), joint par téléphone.

L'essai a été repoussé à ce matin, a-t-il précisé. L'appareil décollera de la base aéronavale du Pacific Missile Range, dans l'île de Kuai, pour un essai en vol d'une durée de 12 à 14 heures.

Au cours de cet essai destiné avant tout à vérifier le bon comportement de l'appareil, Helios pourrait établir un nouveau record d'altitude s'il parvient à franchir environ 26,6 km d'altitude, soit le record établi en 1998 par l'avion Pathfinder Plus, une version plus petite d'Helios.

Lors d'une autre tentative prévue fin juillet, Helios devrait tenter d'atteindre l'altitude d'environ 30 km.

Mis au point par la société AeroVironment, située à Monrovia (Californie), Helios ressemble à une gigantesque aile hélicopropulsée, alimentée à l'énergie solaire et télécommandée à distance. Cet appareil révolutionnaire est propulsé par 14 hélices actionnées par des moteurs ne consommant chacun pas plus qu'un sèche-cheveux.

Helios possède une envergure de 82 m de long, supérieure à celle d'un Boeing 747 ou d'un avion militaire de transport C-5 Galaxy. Il décolle à la vitesse d'une bicyclette et vole à une vitesse de croisière de 30 à 50 km/h.

## Une des filles Bush privée de permis pour avoir tenté d'acheter de l'alcool

Associated Press

AUSTIN, Texas — Jenna Bush, l'une des deux filles jumelles du président américain George W. Bush, a écopé hier une amende de 600 dollars, un mois de retrait de permis de conduire et 36 heures de travaux d'intérêt général pour avoir tenté d'acheter de l'alcool dans un restaurant mexicain d'Austin (Texas) en utilisant les papiers d'identité de quelqu'un de plus âgé.

Il est en effet interdit d'acheter de l'alcool au Texas si l'on n'a pas au moins 21 ans. Jenna, 19 ans, avait déjà été trouvée en possession d'alcool, le 27 avril dernier, dans le quartier des boîtes de nuit d'Austin. Elle avait alors été condamnée à une légère amende et à huit heures de travaux d'intérêt général.

Lors de l'incident du 29 mai dernier, sa soeur jumelle Barbara, qui étudie à l'Université de Yale, avait également reconnu être en possession illégale d'alcool.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, a souligné qu'il s'agissait là d'« une histoire de famille, qui ne concerne pas le gouvernement et (que) la Maison-Blanche n'allait pas s'en mêler ». La famille Bush est en vacances dans le Maine, à Kennebunkport.



Une des jumelles Bush, Jenna, à droite, a perdu son permis de conduire pour une période de 30 jours en plus de payer une amende pour avoir acheté illégalement de l'alcool dans l'État du Texas.

## Camping? Laissez-vous tenter!!



## Grand solde de tentes



## Obtenez jusqu'à 40% de rabais

- Grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- Prix d'entrepôt
- Aussi spéciaux sur démonstrateurs

**André Jac Sport**

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Solde en vigueur jusqu'au 15 juillet 2001

## CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- St-Nic phore
- Princeville
- Plessisville

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

**M. Andr G n reux**

composez le 1 (819) 474-5631

Courriel : agenerou@lapresse.ca

**École d'été**

Pour les jeunes de 9 à 13 ans et 14 à 17 ans  
Anglais, français et espagnol  
dates des sessions : 3 et 30 juillet

Centre-Ville (514) 849-8393  
postes 709, 719  
1440, rue Stanley

Hochelaga-Maisonneuve (514) 255-4651  
4567, rue Hochelaga

2956011

**SOLARIUMS Zytco**

**SPÉCIAL JUILLET**  
**OBTENEZ \$ 1000.**  
**D'ESCOMPTE**  
SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ

Du 1 au 31 juillet à l'achat d'un solarium. Quantité limitée.

TROIS SAISONS, QUATRE SAISONS  
CÈDRES, ARÈTES OU RECOURBÉS

4940 CHEMIN BOIS-FRANC  
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

514-335-2050  
800-361-9232

**Grande Vente d'entrepôt**  
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

**50% à 70%** d'escompte  
à partir de 1 500\$

Vêtements de Golf *Lady Fairway*  
par VUARNET

Vêtements Sportswear  
spéciaux de fin d'été  
TSANGKU, par RAINFOREST

À compter du mardi 3 juil, jusqu'au sam. 7 juil.  
et du lundi 9 juil., jusqu'au sam. 14 juil.  
de 9h00 à 17h00, et de 9h00 à 19h00 les jeud.  
et ven, seul. (Fermé le 8 juil.)

Nos prix incluent la T.P.S. / T.V.Q. - Toutes les ventes sont finales / Mode de paiement : Cash, Visa, Master Card, American Express, Paiement Direct

Paré Orange Julep D'écaille N. 2012716

Entrepôt Blue Bonnet Namur

(5788, rue Paré, entrée sur le côté Tél : 514-731-6841)

**AVIS PUBLIC**

SUITE À LA FERMETURE DES:

**ANTIQUITÉS LES TROUVAILLES**  
SERONT VENDUS PAR:

**ENCAN**

LES: LUNDI 9 JUILLET 2001 À 19 h  
MARDI 10 JUILLET 2001 À 19 h

AU: 3667, rue STE-CATHERINE EST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

INSPECTION: SAMEDI 7 JUILLET 2001 DE 12 h À 19 h  
DIMANCHE 8 JUILLET 2001 DE 12 h À 19 h  
LUNDI À COMPTER DE MIDI

**PLUS DE 700 LOTS VENDUS SANS RÉSERVE**

LISTE PARTIELLE: LAVÈUSE 1910 - ROUET 1930 - FILEUR À LAINE 1925 - LYRE MUSIQUE 1894 - CAISSE 1940 - GRAMOPHONE 1925 - BAHUTS 1910 À 1940 - POÈLE 1930 - TABLE 1900 - CHAISES MISSION 1920 - CHAISE CHAUFFANTE ET LIT LOUIS XV - COFFRES - TÉLÉPHONES - ENDS DE CHAMBRE - RADIO ANTIQUE - TABLES DE SALLE À MANGER DE 1910 ET PLUS - CHAISES À PARTIR DE 1910 - VAISSeliers 1910 ET PLUS - SOFA ANTIQUE - ARMOIRES 1910 ET PLUS - COIFFEUSE 1925 - HORLOGE GRAND-MÈRE - HORLOGE MURALE - MIROIR ANTIQUE ET PLUSIEURS AUTRES ARTICLES (BIBELOTS, LAITON, ETC.)

CONDITIONS: 25% COMPTANT À L'ADJUDICATION, SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHEQUE VISE  
FRAIS D'ACHETEUR 10%

ENCAN IMPERIAL AUCTION ENCEN

(514) 949-6677  
www.imperialauctions.com

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*  
7 juillet 2001

Page A18 manquante

## MONDE

BOULIER ANTIMISSILE

# La Russie s'adresse aux puissances nucléaires, le Pentagone annonce un nouvel essai

d'après AFP et AP

WASHINGTON — Le Pentagone va effectuer un nouvel essai d'interception d'un missile balistique le 14 juillet, au-dessus du Pacifique, dans le cadre de la mise au point du dispositif de bouclier de défense antimissile (Missile Defense, MD) souhaité par le président George W. Bush, a annoncé hier le département de la Défense.

Hier également, le porte-parole de la diplomatie russe, Alexandre Yakovenko, a annoncé que Moscou avait convié les quatre autres principales puissances nucléaires à lancer un processus de consultations permanentes destinées à accélérer le désarmement nucléaire et à préserver le traité antimissiles balisti-

ques ABM de 1972, dont Washington ne veut plus à cause de son projet de bouclier.

Le test d'interception à mi-course comprendra plusieurs phases : la première sera le lancement de la base aérienne de Vandenberg (Californie) d'un missile intercontinental Minuteman II, équipé d'une tête nucléaire factice et d'un leurre. Vingt minutes après le lancement, à 8000 km de là, un missile intercepteur, porteur d'un « véhicule tueur extra-atmosphérique », sera lancé de l'atoll de Kwajalein, dans les îles Marshall.

L'interception devrait intervenir dix minutes plus tard à 140 km au-dessus de l'océan Pacifique. Trois essais ont déjà eu lieu : le premier à la fin de 1999, le deuxième à la mi-janvier 2000 et le troisième le 7 juillet 2000. Sur ces trois tests, seul

le premier a réussi. Le plus récent avait été un cuisant échec.

Le projet de bouclier antimissile, dont le coût est estimé à environ 60 milliards de dollars US, a été lancé par la précédente administration démocrate de Bill Clinton et relancé par le républicain George W. Bush. Il a déclenché les foudres de Moscou, de la Chine et des alliés des États-Unis. Pour les rassurer, le Bush a dépêché dans leurs capitales des émissaires dans l'espoir que l'élaboration de cette nouvelle doctrine de défense se fasse dans la concertation.

D'où l'invitation lancée hier par Moscou. Le porte-parole a précisé que les consultations, rassemblant Russie, États-Unis, Grande-Bretagne, France et Chine, tous membres permanents du Conseil de sécurité, devaient avoir pour objectif

de garantir la stabilité stratégique et de discuter la proposition russe de réduction des arsenaux nucléaires russe et américain à moins de 1500 têtes nucléaires.

Une fois ces réductions obtenues, le nombre total de têtes nucléaires en possession des cinq grandes puissances nucléaires ne dépasserait pas les 4000 après l'an 2008, contre 14 000 aujourd'hui, a-t-il ajouté. Actuellement la Russie compte environ 6000 têtes contre 7200 dans l'arsenal américain.

Le président russe Vladimir Poutine a déjà proposé des réductions de cette ampleur, mais uniquement dans le cadre des accords START en cours et du traité ABM. Avec START II, signé en 1992 mais pas encore totalement ratifié, Moscou et Washington ont accepté de réduire leurs arsenaux à 3500 têtes

ou moins. Ils se sont engagés à négocier un traité START III qui irait encore plus loin.

Ces consultations que Moscou veut lancer doivent également porter sur le « maintien et le renforcement du traité ABM : Washington veut l'abandon de cet accord soviéto-américain de 1972 afin de mettre sur pied son bouclier. Moscou est fermement opposé au projet, craignant qu'il ne relance la course aux armements.

D'où la volonté de la Russie, en proposant ce nouveau forum permanent sur le désarmement, de rassembler l'opposition internationale au projet MD. Le démantèlement du traité ABM « deviendrait un obstacle insurmontable pour toute nouvelle réduction des armes stratégiques », a ajouté Yakovenko.

## La peine de mort bientôt abolie en Turquie

Un pas vers l'adhésion à l'Union européenne

d'après AFP

ANKARA — Le ministre turc de la Justice, Hikmet Sami Turk, a rendu public hier un projet de nouveau code pénal qui abolit la peine de mort et prévoit de lourdes sanctions contre la torture. Il devrait remplacer le code existant, en vigueur depuis 1926 et largement dépassé.

Le projet a été préparé par une commission d'experts juridiques qui ont travaillé pendant deux ans pour mettre le code pénal turc en conformité avec les normes internationales alors que le pays se prépare à promouvoir sa candidature à l'Union européenne.

L'un des articles majeurs de ce projet est l'abolition de la peine capitale, remplacée par une peine de prison à perpétuité.

La Turquie, qui n'a pas pratiqué d'exécution depuis 1984, doit effacer la peine de mort de ses lois pour pouvoir présenter une candidature acceptable à l'entrée dans l'Union européenne.

Autre changement important de ce nouveau code de 502 articles : la peine de prison passe de cinq à dix ans pour les responsables publics qui pratiquent la torture.

Le projet révisé aussi un article très controversé de l'actuel code pénal qui prévoit une peine de un à trois ans de prison pour sédition.

Cet article stipule qu'« inciter ouvertement la population à l'hostilité en observant des différences raciales religieuses ou sociales » est un crime. Il a été fermement critiqué par les groupes civiques et les activistes des droits de l'homme en raison de sa nature vague, qui permet aux autorités de l'utiliser comme prétexte fourre-tout contre les dissidents.

Selon le nouveau projet, pour être convaincu de sédition, il faudra que les actes ou les remarques de l'accusé aient entraîné les

gens au point de constituer un danger pour l'ordre public.

Le texte mentionne aussi pour la première fois des sanctions pour génocide ou crime contre l'humanité, permettant ainsi à la Turquie de remplir ses obligations par rapport à la charte de 1948 des Nations unies. Des sanctions contre les passeurs d'immigrants clandestins et les trafiquants d'être humains ont également été introduites dans le projet.

Selon le ministre de la Justice, le projet de nouveau code pénal sera soumis au gouvernement le plus tôt possible pour évaluation. Mais l'adoption de la loi, qui peut encore subir des changements avant d'arriver au Parlement, prendra du temps puisque les députés sont actuellement en vacances d'été.

Par ailleurs, un homme de 25 ans, membre de l'extrême gauche clandestine turque, a été tué hier soir dans une banlieue d'Istanbul par les forces de sécurité qui tentaient de l'arrêter, a rapporté l'agence Anatolie. Il était en possession de plusieurs armes.

Bulent Dogan appartenait au Front-Parti de libération du peuple révolutionnaire (DHKP-C, maoïste) et avait avec lui deux grenades ainsi qu'un pistolet qui aurait précédemment servi dans un attentat causant la mort de deux policiers, selon l'agence.

Il a été repéré dans le quartier Avcilar de l'ouest d'Istanbul (rive européenne) et a refusé de répondre aux sommations des policiers de la section antiterroriste qui ont fait usage de leurs armes et l'ont abattu, ajoute-t-on.

Le DHKP-C est à la tête d'un long mouvement de grèves de la faim contre une réforme des prisons qui a déjà fait 22 morts parmi les détenus et 5 autres parmi leurs proches, après une intervention de la gendarmerie qui avait fait 30 autres victimes parmi les prisonniers et 2 parmi les forces de l'ordre, en décembre.

Le DHKP-C est impliqué dans de nombreuses attaques à main armée et attentats contre les représentants de l'État turc, qui ont fait au cours de la dernière décennie plus de 80 morts, dont 2 généraux et un ancien ministre.

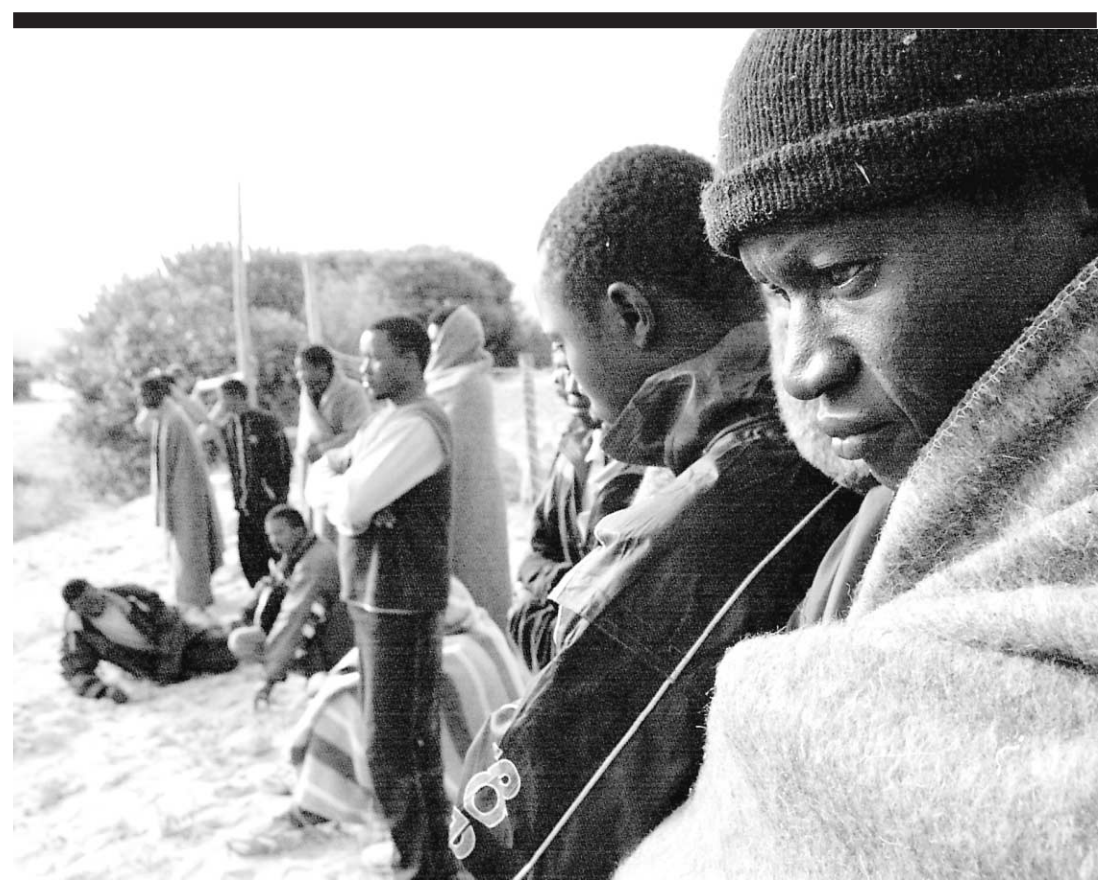


Photo ANTON MERES, Reuters

### Clandestins arrêtés

Des immigrants illégaux ont été arrêtés hier par les autorités espagnoles à Tarifa dans le sud du pays. L'Espagne est une des principales portes d'entrée en Europe pour les immigrants clandestins venant d'Afrique.

APPELZ AVANT LE 14 JUILLET

la Baie  
nettoyage à domicile

## OFFRE DE NETTOYAGE DE MOQUETTES

### 13 \$ PAR PIÈCE

lorsque nous nettoyons 3 pièces. Notre prix ordinaire est de 54 \$ pour 3 pièces. Notre procédé de nettoyage à la vapeur déluge la saleté, nettoie les fibres à fond et en ravive les couleurs.

#### 48 \$ 4 pièces

Vous ne payez que 12 \$ par pièce. Notre prix ordinaire est de 60 \$ pour 4 pièces.

#### 77 \$ maison au complet\* - 7 pièces

Notre prix ord. : 98 \$

#### 23 \$ méthode de luxe en 2 étapes

Pour chaque pièce nettoyée selon notre procédé spécial, recommandé pour les moquettes très sales. Pulvérisations préalables et agitation des fibres pendant le nettoyage à la vapeur. Notre prix ord. : 39 \$

#### NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre procédé nettoie vos moquettes à fond, complètement et en toute sécurité.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient, même le samedi.

#### 39 \$ NETTOYAGE DE CANAPÉ



Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Méthode de nettoyage adaptée au tissu pour le maximum de résultats. Notre prix ord. : 49 \$



SERVICES À DOMICILE  
Avantageux • Fiables • Commodes



Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. Prix fixé séparément pour escaliers et vestibules. Services non offerts dans toutes les régions.

Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h  
(514) 339-5420  
1 800 441-0224

la Baie  
nettoyage à domicile

## NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

L'offre d'assainissant expire le 14 juillet



### 159 \$ maison au complet\*

INCLUS :  
• Conduits principaux  
• Nombre illimité de bouches

ASSAINISSANT  
OFFERT CETTE SEMAINE  
SEULEMENT 49 \$ Ord. 79 \$

APPELZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8 H À 18 H

(514) 339-5420  
1 800 441-0224

Renseignez-vous sur nos filtres à air électrostatiques

SERVICES À DOMICILE

- Nettoyage résidentiel
- Décoration intérieure
- Sécurité à domicile
- California Closets

Avantageux • Fiables • Commodes

\*Pour systèmes de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Services non offerts dans toutes les régions. Frais additionnels pour portes d'accès, s'il y a lieu. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé.

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

© Copyright 2001 Compagnie de la Baie d'Hudson

© Copyright 2000 Compagnie de la Baie d'Hudson

297229

ESPIONNAGE

# Un agent du FBI plaide coupable et échappe à la peine de mort



PATRICK ANIDJAR  
Agence France-Presse

**WASHINGTON** – L'agent du FBI Robert Hanssen, accusé d'avoir livré aux Russes des secrets touchant à la sécurité des États-Unis, a plaidé coupable hier dans le cadre d'un arrangement avec la justice américaine qui lui évite la peine de mort.

Le département de la Justice, qui souhaitait initialement requérir la peine capitale, a finalement accepté une peine de prison à perpétuité dans cette affaire spectaculaire, qui a secoué les Américains et qui constitue le pire cas d'espionnage de l'histoire du FBI.

Lors d'une audience publique devant un tribunal fédéral à Alexandria en Virginie, présidée par le juge Claude Hilton, Hanssen, très amaigri, a plaidé coupable aux 15 chefs d'accusation retenus contre lui, dont 13 pour espionnage, et pour tentative d'espionnage et le dernier pour complot. Six autres ont été retirés dans le cadre de l'accord.

L'attorney général adjoint, Larry Thompson, a assuré à la presse qu'Hanssen « passerait le restant de sa vie dans une prison fédérale sans aucune possibilité de libération conditionnelle ». « Étant donné la gravité de la trahison de Hanssen et la solidité du dossier du gouvernement, la décision de renoncer à la peine de mort a été difficile à prendre », a-t-il dit.

Il a cependant expliqué que cette démarche permettrait aux autorités « d'avoir pleinement accès à l'ampleur des activités d'espionnage de Hanssen » durant des interrogatoires qui pourraient se prolonger sur plusieurs mois.



Photo MIKE THEILLER, AFP

**Les autorités américaines ont déployé des mesures de sécurité inhabituelles lors du procès pour espionnage de l'agent du FBI Robert Hanssen.**

« La peine de mort n'est plus une option dans ce dossier », s'est félicité de son côté l'avocat de Hanssen, Plato Cacheris. « Il souhaite raconter à son ancienne agence ce qu'il a fait et comment il l'a fait », au profit de l'URSS puis de la Russie, a-t-il précisé. « Le FBI veut ces informations et il va les obtenir. » Les enquêteurs « vont apprendre des choses qu'ils ignorent », a-t-il dit, en affirmant notamment que son client avait commencé à espionner en 1979 et non en 1985, comme les autorités l'avaient indiqué à l'origine.

L'accord négocié entre le ministère public et les avocats de Hanssen permet à son épouse Bonnie et à leurs six enfants de perce-

voir sa pension d'ancien agent du FBI, dont le montant n'a pas été précisé, de conserver la propriété familiale à Vienna en Virginie, ainsi que leurs trois voitures.

Le département de la Justice a cependant réclamé la coopération de Bonnie Hanssen afin qu'elle communique toutes les informations en sa possession sur les activités de son mari.

Ken Melson, procureur général de Virginie, a pour sa part insisté sur l'impossibilité pour Hanssen de percevoir le moindre bénéfice sur l'éventuelle publication d'un livre ou la réalisation d'un film sur sa vie. « Il est également redevable de toutes les sommes perçues pendant ses activités. »

Robert Hanssen avait été arrêté le 18 février alors qu'il s'apprêtait à déposer des documents secrets pour des agents russes dans un parc en Virginie. Il est depuis incarcéré dans une prison fédérale en Pennsylvanie.

Son avocat a déclaré qu'il avait commencé à espionner en 1979 et jusqu'en 1981. Il avait repris ses activités en 1985 et les avait poursuivies jusqu'en 1992, avant de les relancer à nouveau en 1999.

Il est accusé d'avoir communiqué à Moscou quelque 6000 pages contenant d'importants secrets dans les domaines de la défense et du renseignement. Il aurait également donné en octobre 1985 aux Soviétiques les noms de deux agents doubles du KGB opérant pour les États-Unis.

Hanssen, qui travaillait au FBI depuis 27 ans et était, jusqu'à son arrestation, l'un des responsables de la division « sécurité nationale » de la police fédérale, aurait perçu, en échange de ses services 1,4 million de dollars US en argent et en diamants.

Lors d'une audience publique devant un tribunal fédéral à Alexandria en Virginie, présidée par le juge Claude Hilton, Robert Hanssen, très amaigri, a plaidé coupable aux 15 chefs d'accusation retenus contre lui, dont 13 pour espionnage, un pour tentative d'espionnage et le dernier pour complot. Six autres ont été retirés dans le cadre de l'accord. La photo de Hanssen ci-dessus a été remise aux médias par le FBI.

MACÉDOINE

## Le cessez-le-feu tient bon

d'après AFP

**SKOPJE** – Le calme était revenu hier en Macédoine, au premier jour d'un cessez-le-feu pourtant marqué dans ses premières heures par d'intenses combats entre forces gouvernementales et guérilla albanaise.

Après ces débuts cahotiques, l'OTAN a rappelé hier qu'elle conditionnait notamment à un cessez-le-feu durable le déploiement éventuel de troupes en vue de superviser un désarmement de la guérilla.

« Nous sommes prêts à démarrer à la minute où les conditions seront les bonnes », a dit à Bruxelles le porte-parole de l'OTAN, Yves Brodeur. « Il s'agit d'avoir un cessez-le-feu qui tienne et que nous ayons des progrès tangibles sur le plan politique, et cela, nous ne l'avons pas encore constaté », a-t-il ajouté.

Dans la nuit, des affrontements avaient opposé les deux parties jusqu'à 2 h 15 (locales), plus de deux heures après l'entrée en application du cessez-le-feu illimité, accepté la veille sous médiation de l'OTAN par Skopje et l'Armée de libération nationale (UCK).

Hier matin, armée macédonienne

et rebelles albanais se sont accusés mutuellement de ne pas avoir respecté leur engagement. Depuis, le calme était revenu et de source occidentale, on a exprimé l'espoir qu'il s'agissait là d'accrochages de dernière minute.

« Si cela continue, nous sommes au début de la fin de la crise, nous nous rapprochons de la paix », a commenté à la radio nationale le porte-parole de l'armée, le colonel Blagoja Markovski, relevant l'absence d'incidents hier en milieu d'après-midi.

Les incidents de la nuit s'étaient concentrés autour de Radusa et Tetovo, où la guérilla a renforcé sa présence depuis plusieurs jours. Aucun blessé n'a été signalé de part et d'autre.

À Tetovo, un premier incident avait opposé les rebelles installés aux abords de la ville aux soldats postés près de baraquas en contrebas. D'autres accrochages ont suivi depuis les villages environnants, jusqu'en direction de Tearce, sur la route du Kosovo, selon l'armée.

Cette ville à dominante albanaise (75 % de la population) du Nord-Ouest avait été jeudi après-midi au centre de plusieurs heures d'échanges nourris. Des obus de mortiers étaient pour la première fois tombés au centre-ville, faisant six blessés, et l'armée avait fait intervenir ses hélicoptères de combat Mi-24.

Skopje avait fait savoir que ses forces armées se réservaient le droit de riposter en cas d'attaque. L'UCK a cependant accusé hier, par la voix de son commandant Shpati, les forces macédoniennes de provocations. « Nous comptons respecter le cessez-le-feu, comme nous avons toujours respecté » les trêves précédentes, a-t-il affirmé.

Ce cessez-le-feu doit permettre l'avancée des pourparlers entre partis macédoniens et albanais. Ces discussions visent à répondre, notamment par une modification de la constitution, aux revendications de la minorité albanaise et à trouver ainsi une solution politique à la crise.

Mercredi, le chef de l'État, Boris Trajkovski, a annoncé que les parties s'étaient mises d'accord pour la première fois pour discuter d'une réforme constitutionnelle, sur la base d'un texte proposé par l'ex-ministre français de la Justice Robert Badinter. Ce texte énonce des principes généraux, notamment la nécessité de renforcer les pouvoirs locaux et d'assurer la non-discrimination à l'égard des minorités.

Depuis, un groupe de juristes, américains, européens et experts des principaux partis et de la présidence, se réunit chaque jour à Skopje pour tenter d'aboutir rapidement à des propositions plus précises.

**18<sup>e</sup> édition**

Loto-bénéfice  
**INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL**  
FONDS DE RECHERCHE

Laissez parler votre cœur

Le Fonds de Recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal est très heureux d'annoncer le nom des gagnants de sa loterie populaire, dont le tirage a eu lieu le vendredi 29 juin 2001 à l'Institut de Cardiologie de Montréal. Les recettes générées par ce tirage seront versées à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Nous souhaitons remercier tous nos commanditaires et nos bénévoles pour leurs efforts et leur dévouement. Nous félicitons tous les gagnants, dont voici la liste:

Une berline SL 2001 de **Saturn** (valeur de 17 500\$)  
Mme Karen Luckman, de Pincourt, billet numéro **228665**

Quatre bons d'achat de 500\$ de **IGA/Sobeys/Bonichois/Marchés Tradition**  
1<sup>er</sup>: Mme France Daigneault, de Laval, billet numéro **181448**  
2<sup>e</sup>: Mme Pascale Cadieux, de Pincourt, billet numéro **215227**  
3<sup>e</sup>: Mme Johanne D'Amour, de Montréal, billet numéro **231037**  
4<sup>e</sup>: Mme Diane Beauparlant, de Laval, billet numéro **205467**

Deux billets d'avion d'**Air France** à destination de Paris (valeur de 3000\$)  
Mme Réjeanne Lemay, de Brownsburg, billet numéro **176263**

Une semaine de thalassothérapie pour une personne à l'**Auberge du Parc** de Paspébiac (valeur de 1725\$)  
Aliments Le Naturel Skoulakis inc., de Saint-Eustache, billet numéro **240401**

Deux billets d'avion d'**Air Transat** à destination de la Floride (valeur de 1000\$)  
Mme Chantal Pichette, de Jonquières, billet numéro **216901**

Deux certificats de placement garanti d'un an de 500\$ de la **Banque Royale**  
1<sup>er</sup>: Mme Andrée Dubuc, de Lachine, billet numéro **218141**  
2<sup>e</sup>: M. Russell Foisy, de Montréal, billet numéro **210949**

Un crédit-essence de 1000\$ de **Petro-Canada**  
M. Sylvain Lapointe, de Montréal, billet numéro **231278**

Deux bons d'achat de 500\$ de **Réno-Dépôt**  
1<sup>er</sup>: M. Jacques Campeau, de Montréal, billet numéro **245041**  
2<sup>e</sup>: M. Michael Cons, de Montréal, billet numéro **239219**

Cinq bons d'achat de 100\$ de **Pharmaprix**  
1<sup>er</sup>: M. Sylvain Thiffault, de L'Assomption, billet numéro **212059**  
2<sup>e</sup>: Mme Francine Grondin, de Lévis, billet numéro **214828**  
3<sup>e</sup>: Mme Geneviève Marois, de Sherbrooke, billet numéro **185901**  
4<sup>e</sup>: M. Louis Petrosky, de Saint-Calixte, billet numéro **189653**  
5<sup>e</sup>: Mme Thérèse Chabot, de Boucherville, billet numéro **227823**

Une montre de la marque **Everest** (valeur de 345\$)  
M. Pierre Piedimonte, de Laval, billet numéro **115558**

Tous les gagnants doivent réclamer leur prix directement au Fonds de Recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal au plus tard le 31 juillet 2001. Nous remercions le journal *La Presse* de nous avoir gracieusement offert l'espace nécessaire à cette parution. Numéro de licence 402081 de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

**IGA** **AIR FRANCE** **RENO-DEPOT** **PHARMAPRIX** **BONICROOK** **SPHARMAPRIX**

**INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL**  
FONDS DE RECHERCHE

6250 km + 10 provinces + B5 km/h + 110 roues + 80 litres de sueur et d'effort pour Sarah, Samuel, Robert, Nancy.

**PARTICIPEZ AVEC LUI À LA MARCHÉ DE 5KM**

**Dimanche 8 juillet 2001 - 13 h 00 Parc Maisonneuve à Montréal**

Inscription 12 h 00 à 13 h 00 sur le site ou au (514) 393-3522 poste 233  
Venez en patins à roues alignées, à pied, à vélo, en fauteuil roulant.  
Courez la chance de gagner des prix dont un voyage pour 2 toutes destinations dans le monde sur Air Canada !

**IL L'A DIT**

**TRANSCANADA PIPELINES**

**Rallye pour la Dystrophie Musculaire MD**

**IL L'A FAIT**

**IL ARRIVE DEMAIN**  
1 APRÈS-MIDI NE VOUS FERA PAS MOURIR, APRÈS TOUT !

Associatiòn Canadienne de la Dystrophie Musculaire  
**TransCanada** **I 800 567-ACDM** **www.rallyetranscanada.ca**

**HARLEY-DAVIDSON** **ROLES** **La Presse** **CHAM 97.7 fm** **CKOI 96.9 fm** **AIR CANADA** **CINEMAS GUZZO**

**EXPRESS INTERNATIONAL**

**Algérie | 10 morts de plus**

DIX PERSONNES ont été assassinées par un groupe armé dans la nuit de jeudi à hier à Ouzera près de Médéa, à 80 km au sud d'Alger, ont annoncé les services de sécurité. Ouzera se trouve dans une zone où opèrent des éléments du Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zoubri. Cette région a connu, ces derniers mois, plusieurs massacres de civils par des groupes armés islamistes. Deux personnes avaient été assassinées et deux enlevées, dont un sénateur algérien, par un groupe armé à un faux barrage dans la nuit de mercredi à jeudi à Oum Ali près de Tébessa, à 630 km à l'est d'Alger, avait annoncé jeudi l'agence officielle APS citant des sources sûres. Le GIA et son rival, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab, rejettent la politique de «concorde civile» du président Abdelaziz Bouteflika et poursuivent leurs attentats. — *d'après AFP*

**Zambie | Opposant abattu**

PETER TEMBO, un ancien proche du président zambien Frederick Chiluba qui avait rejoint récemment les rangs de l'opposition, a été abattu par deux hommes hier matin à son domicile de Lusaka, a annoncé son épouse. Elle a raconté à des journalistes que les deux hommes, armés de pistolets, avaient fait irruption dans la maison, réclamant de l'argent. Ils soutenaient que Tembo en avait reçu du président Chiluba, ce que la victime a réfuté. Les agresseurs ont alors ordonné à Tembo et à sa femme de s'allonger par terre avant d'exécuter l'homme politique à bout portant. — *d'après AFP*

**Indonésie | Violences ethnico-religieuses**

QUATORZE PERSONNES ont été tuées jeudi et hier dans les violences ethniques et religieuses qui secouent l'Indonésie. Deux immigrants (un couple) venus de l'île de Madura s'installer à Kalimantan, dans l'île de Bornéo, ont été décapités. Au moins 500 personnes, en majorité des Madurais, y avaient été massacrés au début de l'année par les Dayaks, l'ethnie autochtone, qui tentait de leur faire quitter la région. Par ailleurs, 10 personnes ont été tuées dans la province séparatiste d'Aceh (nord de l'île de Sumatra), riche en pétrole et gaz. L'armée dit avoir tué quatre rebelles. Deux cadavres non identifiés ont été retrouvés dans le sud de la province et quatre autres dans le nord, selon la Croix-Rouge. Dans les Sulawesi centrales (îles Célèbes), des musulmans ont tué hier deux miliciens chrétiens, membres de la milice religieuse qui avait attaqué leur village, brûlant trois mosquées et 240 maisons. — *d'après AP*

**Colombie | Britannique relâché**

Un Britannique pris en otage il y a près de deux ans par l'Armée de libération nationale (ELN) en Colombie a été libéré hier, a annoncé le Foreign Office. Alistair Taylor, 47 ans, originaire d'Aberdeen en Écosse travaillait pour une compagnie pétrolière américaine basée au Texas, Weatherford, et était marié à une Colombienne. Il avait été pris en otage le 27 août 1999, après avoir passé quatre ans en Colombie. Ses ravisseurs l'ont remis à un représentant de sa compagnie dans le département d'Arauca, dans l'est de la Colombie, a précisé une porte-parole du ministère. — *d'après AFP*

**Ukraine | Pots-de-vin**

LES FONCTIONNAIRES ukrainiens reçoivent chaque année l'équivalent de près de 560 millions de dollars US en pots-de-vin, soit presque 6% des recettes budgétaires du pays, a affirmé le ministre ukrainien de l'Intérieur, Iouri Smirnov, cité hier par la presse. La corruption est devenue «une menace sérieuse pour la sécurité nationale» alors que l'économie de l'ombre constitue 45% du produit intérieur brut, avertit le ministre. De son côté, le parquet ukrainien a dénoncé «une très faible efficacité de la lutte contre la corruption». Au cours du premier trimestre de cette année, près de 900 cas de «dessous de table» ont été élucidés dans le pays, selon le quotidien Fakti. Les entrepreneurs ukrainiens dépenseraient en moyenne 6,5% de leurs profits annuels en pots-de-vin, selon une étude publiée l'an passé. — *d'après AFP*

**Liban | Après 23 ans**

LE CONTINGENT NÉPALAIS de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a cédé hier la zone du Liban sud, où il était déployé depuis 23 ans, au contingent fidjien en prévision de son départ du Liban le 29 juillet. Quelque 28 000 soldats népalais au total ont servi au sein de la FINUL, créée en 1978 après l'occupation israélienne du Liban sud qui a pris fin en mai 2000. Il compte présentement 721 militaires. Vingt-cinq Casques bleus népalais ont été tués en mission dans ce pays. Les effectifs actuels de quelque 5800 membres de la FINUL doivent être réduits à 4500 cet été et à 2000 l'année prochaine. — *d'après AFP*

**L'ENTREPÔT**  
**au vent fou**  
NAUTISME EXTRÊME  
QUALITÉ FT CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

(vente & location) 2966803

**514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal**  
www.auventfou.com 1-800-336-2126

**VISITES GUIDÉES**  
**CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES**

• AVIS AUX AMATEURS D'HISTOIRE •

Il y aura des visites guidées du cimetière le samedi 14 juillet à 13h30, le dimanche 12 août à 14h00 et le dimanche 9 septembre à 12h30.

En cas de pluie, la visite est reportée à la semaine suivante, au même jour et à la même heure.

Nous avons choisi une trentaine de sites et nous aurons le loisir d'écouter le récit de ses personnalités célèbres raconté par un guide qui a retenu des moments historiques qui ont marqué notre passé dans des domaines politique, scientifique, littéraire et culturel.

Nous vous demandons de confirmer votre présence en contactant Mme Wilma Resta au (514) 735-1361 et en spécifiant votre choix du jour de la visite.

Le nombre de personnes est limité.

**La junte libère sept autres députés**

*d'après AFP*

RANGOUN — La junte birmane a libéré hier les sept derniers députés du parti du Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi encore assignés à résidence à Rangoun, un geste qui confirme que le dialogue amorcé entre les deux camps depuis neuf mois commence à porter des fruits.

Les sept parlementaires de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), détenus depuis des mois dans des «maisons d'hôtes» du gouvernement à Rangoun, ont pu rentrer chez eux, a fait savoir un porte-parole du gouvernement.

Selon la junte, il ne reste plus aucun député de la LND en résidence surveillée dans ces établissements, où certains parlementaires étaient détenus depuis 1998. Il en resterait une poignée «hébergée» en province. Par contre, 34 élus de la LND et 3 autres députés de l'opposition seraient toujours en prison, détenus eux en vertu de la législation «antisubversion».

Par ailleurs, les trois hiérarques de la LND — Aung San Suu Kyi, Aung Shwe et Tin Oo — restent de facto en résidence surveillée à Rangoun, ce qui n'empêche pas la première de poursuivre discrètement ses contacts avec les militaires.

Ces dernières libérations portent à au moins 33 le nombre des prisonniers politiques relâchés depuis la visite à Rangoun au début de juin de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU en Birmanie, le diplomate malaisien Razali Ismail. Lundi, c'est un cousin et proche collaborateur de Suu Kyi, Aye Win, qui était relâché après avoir purgé une peine de cinq ans de prison.

Les libérations, modestes vu le nombre total de prisonniers politiques (plus de 1000 selon Amnistie internationale), peuvent néanmoins être interprétées comme un signe «positif» de l'évolution du dialogue entre la junte et Suu Kyi, selon les diplomates. «La partie continue. Ces libérations montrent qu'ils (les généraux

birmanis) veulent la poursuivre», commentait récemment un spécialiste en estimant que le processus en cours serait «difficilement réversible».

Sous l'impulsion de l'ONU, la junte a ouvert des discussions au plus haut niveau en octobre 2000 avec le Prix Nobel de la paix, pour la première fois depuis 1994, afin d'aboutir à une «réconciliation nationale».

Les deux camps se sont abstenus volontairement jusqu'à présent de tout commentaire sur la nature et la substance de leurs contacts. Mais selon des sources bien informées, la figure de proue de l'opposition a présenté au régime une liste de 200 prisonniers politiques dont l'élargissement est considéré comme prioritaire. Elle aurait aussi demandé que son parti puisse reprendre ses activités politiques dans tout le pays. La LND a récemment pu rouvrir 18 permanences locales qui avaient été fermées de force ces dernières années.

**Haïti: arrestation d'un médecin relié à l'assassinat d'un journaliste vedette**

*d'après AFP*

PORT-AU-PRINCE — Un médecin haïtien, le docteur Alix Charles, a été arrêté hier par la police judiciaire à Port-au-Prince en liaison avec l'enquête sur l'assassinat du journaliste vedette Jean Dominique, a-t-on annoncé de source judiciaire dans la capitale haïtienne.

L'arrestation a été effectuée en vertu d'un mandat d'arrêt national et international lancé en mai dernier par le juge Claudy Gassant, en charge du dossier Jean Dominique.

Ce mandat avait été lancé par le juge Gassant dans le cadre d'une instruction parallèle à celle de Jean Dominique, ouverte à propos de la mort douteuse d'une des personnalités clés de cet assassinat, Jean Wilner Lalanne.

Lalanne était soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre les commanditaires et les auteurs du meurtre du journaliste, tué le 3 avril 2000 dans un attentat non revendiqué.

Blessé par balle de façon inexplicable lors de son arrestation le 24 juin 2000 par des policiers, Jean Wilner Lalanne était

mort le 28 juin après une opération pratiquée dans un hôpital privé de Port-au-Prince par le docteur Alix Charles.

Une première autopsie avait eu lieu le 3 juillet 2000 mais une deuxième autopsie ordonnée par le juge n'a pu avoir lieu, le cadavre ayant disparu de la morgue. Il n'a pas été retrouvé.

Le juge Claudy Gassant a repris ces derniers jours son instruction après avoir temporairement démissionné à la suite d'un conflit avec le ministère de la Justice portant notamment sur sa protection, qu'il estimait insuffisante.

**Aujourd'hui seulement!**



**Audiovox MVX-605XL**

- Téléphone analogique
- Affichage en 3 langues

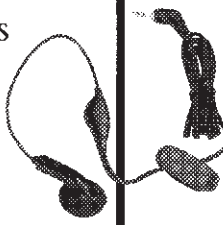
**10¢**  
avec un contrat d'un an

L'Événement  
**10¢**  
Espace Bell

Obtenez un téléphone cellulaire pour seulement 10¢.

Gardez les deux mains sur le volant en tout temps pour plus de sécurité.

À l'achat d'un de ces téléphones, obtenez un casque d'écoute pour seulement 10¢ (une valeur de 30\$)!



**Motorola V2267**  
Incluant 2 couvercles souples de couleur GRATUITS

**10¢**  
avec un contrat de deux ans

Détails en magasin. Offre sujette à changements sans préavis. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. L'offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Valable le samedi 7 juillet 2001 pour les nouvelles activations et dans les magasins participants seulement. La sélection de produits et de couleurs peut varier d'un magasin à l'autre. Prix à l'achat avec signature d'un contrat sur le réseau de Bell Mobilité.



<b>Anjou</b> Galeries d'Anjou (514) 353-7051	<b>Laval</b> 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010	<b>Place Versailles</b> (514) 353-8847	<b>Place Rosemère</b> (450) 435-0024	<b>St-Jérôme</b> Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
<b>Brossard</b> Mail Champlain (450) 465-8759	<b>Carrefour Laval</b> (450) 681-3344	<b>Plaza Côte-des-Neiges</b> (514) 342-4440	<b>Salaberry-de-Valleyfield</b> Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256	<b>St-Jovite</b> 389, Route 117 (819) 681-0404
<b>Châteauguay</b> Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	<b>Centre Laval</b> (450) 680-2355	<b>Tour Jean-Talon</b> (Rez-de-chaussée) (514) 270-1155	<b>St-Bruno-de-Montarville</b> Les Promenades St-Bruno (450) 441-1532	<b>St-Laurent</b> La Place Vertu (514) 335-2355
<b>Delson</b> 5, route 132 (450) 635-9999	<b>Longueuil</b> Place Longueuil (450) 679-4558	<b>Montréal-Nord</b> Place Bourassa (514) 322-3202	<b>Ste-Agathe-des-Monts</b> 80A, boul. Morin (819) 321-0265	<b>St-Léonard</b> 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292
<b>Dollard-des-Ormeaux</b> 3352, boul. des Sources (514) 684-6846	<b>Montréal</b> 5187, avenue Papineau (514) 526-2020	<b>Pointe-aux-Trembles</b> 12530, rue Sherbrooke Est (514) 645-4455	<b>St-Eustache</b> Place St-Eustache (450) 623-8500	<b>Terrebonne</b> Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
<b>3699, boul. St-Jean</b> (514) 626-8888	<b>Centre Eaton</b> (514) 288-8436	<b>Pointe-Claire</b> Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992	<b>St-Hubert</b> 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919	
<b>Dorion-Vaudreuil</b> 84, boul. Harwood (450) 424-1416	<b>Centre Rockland</b> (514) 340-1269	<b>Repentigny</b> 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455	<b>St-Jean-sur-Richelieu</b> 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210	
<b>LaSalle</b> Carrefour Angrignon (514) 364-3071	<b>Centre Alexis-Nihon</b> (514) 939-2439	<b>Les Galeries Rive-Nord</b> (450) 657-4455	<b>Carrefour Richelieu</b> (450) 349-4400	
	<b>Place Dupuis</b> (514) 844-1313	<b>Rosemère</b> 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838		

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

7 juillet 2001

Page A22 manquante

# Les fantômes de Sabra et Shatila hantent Sharon

ANALYSE

JOONEED KHAN

Ariel Sharon a effectué cette semaine une tournée européenne en évitant Bruxelles, pourtant le siège de l'Union européenne et la capitale de la Belgique, qui a assumé dimanche la présidence tournante de l'UE. Raison officielle: « un emploi du temps trop chargé », a dit Raanan Gissin, porte-parole du premier ministre israélien de droite élu il y a cinq mois.

En privé cependant, des ministres de son gouvernement de large coalition cités par l'agence AP ont reconnu que les poursuites judiciaires lancées contre Sharon à Bruxelles par des rescapés du massacre de Sabra et Shatila en 1982 n'y étaient pas étrangères.

Si bien que l'ancien général et ministre de la Défense, qui fut l'architecte de l'invasion du Liban par Israël en 1982, s'est limité à visiter Berlin et Paris. Il s'était arrêté à Londres la semaine dernière sur le chemin de Washington — accueilli partout par des manifestants hostiles.

Le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, a dû faire le déplacement à Berlin pour rencontrer Sharon. Son porte-parole à Bruxelles, embarrassé, soulignait entre-temps que les plaintes pour crimes de guerre et génocide portées contre l'actuel premier ministre d'Israël relevaient du système judiciaire belge et non pas du gouvernement de Belgique.

Une première plainte contre Sharon fut déposée à Bruxelles début juin, dans la foulée du procès de religieuses impliquées dans le génocide de 1994 au Rwanda. Mais c'est un percutant documentaire de 45 minutes, diffusé le 17 juin à l'émission *Panorama* de la BBC-TV, qui dramatisa cette affaire vieille de 20 ans.

Le journaliste Fergal Keane y recrée le contexte de ce septembre 1982, avec les combattants de l'OLP évacués du Liban, la Force multinationale partie, le nouveau président (pro-israélien) du Liban, Béchar Gemayel, assassiné, et Beyrouth-Ouest encerclée par l'armée israélienne aux ordres d'Ariel Sharon.

Il repasse les images du massacre (le bilan varie entre 800 et 3500 morts et disparus, des enfants, des femmes et des vieux pour la plu-



Le premier ministre Lionel Jospin a accueilli hier Ariel Sharon en visite de deux jours en France.

Photo PHILIPPE WOJAZER, Reuters

part). Il interroge des chefs de la milice phalangiste de Gemayel, dont Élie Hobeika, qui perpétra le massacre pendant 40 heures sous la protection de l'armée israélienne. Il fait parler des survivants, mais aussi Raanan Gissin. Et il rappelle que la commission Kahane en Israël imputa une « responsabilité indirecte » aux responsables de Tsahal et obtint la démission de Sharon.

Mais surtout, le documentaire retient trois avis accablants pour

Sharon: Morris Draper, émissaire américain au Proche-Orient à l'époque, estime qu'« à moins d'avoir atterri de la Lune ce jour-là, un bain de sang était prévisible »; Richard Goldstone, ancien procureur en chef des Tribunaux pénaux créés par l'ONU, affirme que les commandants sont « plus responsables » des morts civils que les subalternes qui font la sale besogne; professeur de droit à Princeton, Richard Falk dit « ne pas avoir de doute que Sharon est passible d'in-

culpation pour ce qu'il savait ou aurait dû savoir ».

Le lendemain, alors que l'entourage de Sharon, n'ayant pu bloquer la diffusion de l'émission, cria à l'« antisémitisme », l'avocat libanais Chibli Mallat et ses collègues belges Michael Verhaeghe et Luc Walley déposaient à Bruxelles une plainte de 159 pages au nom de 23 survivants palestiniens et libanais du massacre.

L'organisation américaine Human Rights Watch se lançait dans

la mêlée en demandant au président George W. Bush, qui s'apprêtait à le recevoir, de presser Sharon de collaborer à l'enquête.

Faisant diligence, le Parquet de Bruxelles jugeait recevables les deux plaintes, déposées en vertu d'une loi controversée de 1993 sur le principe de « compétence universelle » autorisant les tribunaux de Belgique à poursuivre des étrangers pour atteintes aux droits de l'homme perpétrées hors du pays. Le juge Patrick Collignon doit désormais déterminer s'il faut inculper Sharon.

Le premier ministre israélien n'a pas commenté l'affaire, et un de ses avocats, Dov Weisglas, l'a écartée comme « une manoeuvre politique ». Mais le quotidien hébreu *Yediot Ahronot* écrit que le gouvernement surveille avec anxiété l'évolution du dossier. Il a dépêché des émissaires à Bruxelles pour se tenir directement au courant de la situation, ajoute-t-il.

Un « Institut culturel de la communauté islamique d'Italie » connu pour ses positions pro-israéliennes — au point où son chef Hadi Palazzi se fait traiter de « cheikh sioniste » par ses détracteurs — a durement attaqué la BBC et Human Rights Watch. Un Israélien, Haim Assouline, 44 ans, blessé dans un attentat palestinien qui fit 24 morts en 1974 en Galilée, veut, lui, accuser Yasser Arafat de crimes de guerre devant la Cour internationale de La Haye.

Selon les avocats des plaignants, la Belgique risque de se voir pressée d'arrêter Sharon s'il se présente sur son territoire, surtout après que Slobodan Milosevic eut été livré au TPI à La Haye. En contournant Bruxelles cette semaine, Sharon aura donc évité cet embarras à la Belgique, dont le gouvernement souhaite, dit-on, amender la loi de 1993 pour en exempter les dirigeants en exercice — car Milosevic et Pinochet, eux, ne le sont plus.

Mais Michael Gillespie, un journaliste d'enquête, estime que le cas Sharon illustre l'impatience croissante des Européens face à l'unilatéralisme des États-Unis et de leur soutien inconditionnel à Israël, au mépris du droit international et des résolutions de l'ONU. « Le Conseil de sécurité de l'ONU condamna le massacre de Sabra et Shatila, et l'Assemblée générale le qualifia d'acte de génocide », écrit d'ailleurs M<sup>e</sup> Chibli Mallat dans sa plainte.

Les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie

www.jeux2001.ca

Vivez l'événement de l'été

Du 14 au 24 juillet 2001 à Ottawa - Hull

IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie  
OTTAWA-HULL CANADA 2001



3000 artistes et athlètes provenant de 52 pays et gouvernements

MOI, J'Y VAIS...

...POUR ADMIRER LES CONCOURS CULTURELS !

- Arts de la rue \*
- chanson
- conte
- danse d'inspiration traditionnelle
- littérature (poésie) \*
- peinture \*
- photographie \*
- sculpture \*

\* Accès gratuit

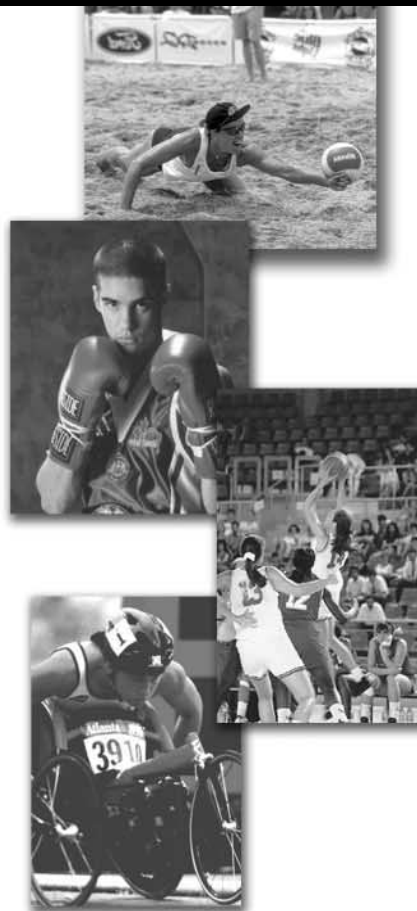
...POUR « VIVRE » LES COMPÉTITIONS SPORTIVES !

- Athlétisme
- basketball
- boxe
- judo
- football (soccer)
- tennis de table
- volleyball de plage

ACHETEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT!

• 1 888 741 5505 (sans frais) • www.jeux2001.ca

Le billet des Jeux inclut le transport en commun local pour la journée de l'événement.



**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*  
7 juillet 2001

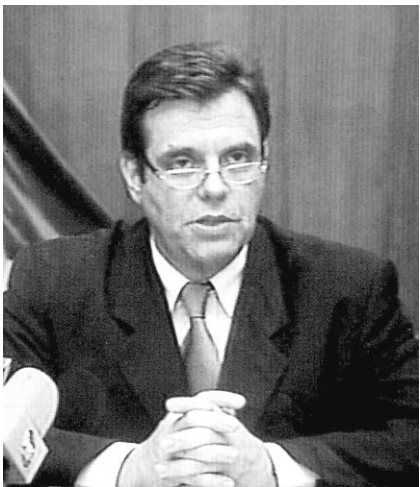
Page A24 manquante

YUGOSLAVIE

# Vojislav Kostunica affaibli par l'affaire Milosevic

d'après AP

**BELGRADE — Le transfert de Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international de La Haye est un camouflet pour le président yougoslave Vojislav Kostunica. L'affaire a également révélé au grand jour les dissensions au sein de la coalition réformatrice (DOS) au pouvoir à Belgrade.**



**Vojislav Kostunica, l'homme qui a unifié le pays pour chasser Milosevic du pouvoir, est confronté à un vent de rébellion dans ses propres rangs, ceux de l'Opposition démocratique serbe (DOS). Les résistances viennent de ceux qui veulent aller plus vite et plus loin pour favoriser l'intégration de la Yougoslavie dans la communauté internationale.**

d'influence sur les affaires courantes du pays que le président yougoslave.

Djindjic a peut-être marqué des points sur le plan politique en pesant de tout son poids dans la décision de transférer Milosevic, malgré une interdiction constitutionnelle sur l'extradition des citoyens yougoslaves. Grâce au transfert de l'ancien président, Belgrade pourra bénéficier d'une aide économique internationale de 1,2 milliard de dollars US. Alors qu'il est tourné en dérision pour son goût pour les voitures puissantes et les costumes tape-à-l'oeil, Djindjic semble avoir gagné le respect d'un peuple qui désespère d'améliorer

son niveau de vie. « Il a fait une bonne chose pour le peuple serbe », affirme Dragi Sofkovski, un Belgradois.

Dans le même temps, Kostunica, un nationaliste modéré, a tendu la main aux partisans de Milosevic et a même indiqué que l'ancien président avait aussi des droits. Il estimait nécessaire de prendre le temps d'assurer une protection juridique aux suspects inculpés par le TPI pour, selon lui, renforcer la démocratie en Yougoslavie.

La position de Kostunica lui a permis de rallier de nouveaux sympathisants. Son Parti démocratique de Serbie (DSS), une des nombreuses composantes de la DOS, est passé du statut de petite formation à celui d'une des plus grandes et influentes forces politiques de Serbie.

Des milliers d'inconditionnels de Milosevic ont scandé « nous tuons Djindjic » dans de récentes manifestations. Mais qu'ils soient membres du Parti socialiste de l'ancien président ou du Parti radical, ultranationaliste, ils sont peu nombreux à blâmer Kostunica pour le transfert de Milosevic.

Le président yougoslave fait également face à une crise politique. Elle a commencé lorsque des membres du Parti socialiste populaire (SNP) du Monténégro ont quitté le gouvernement pour protester contre l'extradition vers La Haye de l'ancien maître de Belgrade. Kostunica a entamé des consultations avec de nouveaux alliés potentiels. S'il échoue, il pourrait être contraint à de nouvelles élections.

Reste que que Kostunica, qui jouissait d'une cote de confiance de 80 % avant le transfert de l'ancien maître de Belgrade, doit vraisemblablement encore disposer d'une confortable popularité.

# L'ex-chef de la police secrète serbe condamné à la prison

d'après AFP

**BELGRADE — L'ancien chef de la police secrète serbe, Rade Markovic, 54 ans, a été condamné hier à un an de prison par un tribunal de Belgrade « pour divulgation de secrets d'État ».**

Il s'agit du premier collaborateur de Slobodan Milosevic condamné à la prison ferme depuis que l'ancien président a été évincé du pouvoir en octobre 2000.

La juge Sonja Manojlovic a précisé que le verdict du tribunal tenait compte « du fait qu'aucune preuve n'a été fournie sur d'éventuelles conséquences graves ou menaces contre la sécurité du pays » après la divulgation des secrets d'État.

Markovic, qui avait été arrêté le 23 février à Belgrade, fait l'objet de plusieurs autres enquêtes judiciaires.

Il est notamment soupçonné d'implication dans l'organisation d'une collision meurtrière, en octobre 1999, au sud de Belgrade, qui avait coûté la vie à quatre membres du Mouvement serbe du renouveau

(SPO) de Vuk Draskovic, un des principaux partis d'opposition à Milosevic à l'époque.

Draskovic a lui-même été légèrement blessé lors de cet « accident » qu'il a toujours qualifié « d'attentat » commandité par le pouvoir de Milosevic.

L'avocat de Markovic, Dusan Masic, a déclaré que « l'instruction de l'affaire de la collision est presque finie ». « Là encore il n'y a aucune preuve que M. Markovic ait été mêlé à l'affaire », a affirmé l'avocat.

L'arrestation de Markovic avait été la première action d'envergure des nouvelles autorités serbes contre les alliés de l'ancien président yougoslave.

Par ailleurs, un tribunal de Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie, a condamné hier, avec l'accord du TPI de La Haye, 10 Musulmans de Mostar, accusés de crimes de guerre. Ces anciens membres de la police militaire bosniaque ont été reconnus coupables des meurtres de 18 prisonniers croates.

# Mira veut voir Slobodan

d'après AFP

**LA HAYE — Les Pays-Bas ont reçu hier une demande de visa de l'épouse de Slobodan Milosevic, Mira Markovic, pour elle-même et une seconde personne, a-t-on appris auprès d'un porte-parole du ministère des Affaires étrangères néerlandais, Bart Jochems.**

La deuxième personne serait la fille ou la belle-fille de l'ancien président yougoslave, a-t-il indiqué en précisant que l'ambassade néerlandaise à Belgrade disposait de cette information.

Markovic souhaite rendre visite à son mari, emprisonné au centre de détention du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie de La Haye depuis le 28 juin.

Selon les experts juridiques de la Commission européenne, les Pays-Bas doivent, en cas de demande de visa, remplir leur obligation de membre des Nations unies qui stipule que les familles de personnes emprisonnées par un tribunal de l'ONU doivent être autorisées à leur rendre visite.

Le porte-parole de la Commission européenne, Gunnar Wiegand, avait déclaré jeudi que Markovic pourrait se rendre à La Haye pour voir son mari.

## Projet de recherche pour le traitement de la dépression

**Centre de recherche FERNAND SEGUIN**

**But :** Évaluer l'efficacité d'un nouveau médicament dans le traitement de la dépression.

**Profil des candidat(e)s recherché(e)s :**

Être âgé(e) de 18-65 ans et souffrir de dépression.

Êtes-vous triste? Avec moins d'énergie, de concentration, d'intérêt, d'appétit?

Avec des changements de votre sommeil?



**Il est possible que vous souffriez de dépression.**

**DURÉE DE L'ÉTUDE: 10 SEMAINES**

**AVANTAGES:**

Évaluation exhaustive • Prise en charge rapide • Suivi de près

Chercheur principal : **Dr Valérie Tourjman**

**(514) 251-4015 poste 2357**

(Laissez vos coordonnées)

**VENTE D'ÉTÉ** Importateur de reproductions antiques européennes

**Économisez jusqu'à 50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

**MOBILART C & R**  
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada  
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière  
**(514) 344-1400**

**concept mode**  
**clément**  
0-20 ans

**SUPER RABAIS**

**50%**

**TOUS TOUS TOUS**  
nos vêtements de saison\*

**Solde**

\* maillots et accessoires à 30% de rabais

**PRÉSENTMENT EN COURS 626-0006**

**L'Expert-entretien, pare-chocs à pare-chocs.**

**FAITES RIMER SILENCE AVEC PERFORMANCE**

Midas vous offre les systèmes d'échappement haute performance **RAVIN<sup>MC</sup>**. Une conception unique, une fabrication de qualité et une technologie d'avant-garde.

**SILENCIEUX AVEC TECHNOLOGIE Z-WAVE :**

- Concept d'écoulement fluide pour plus de chevaux-vapeur et un couple accru
- Sonorité Ravin pour réduire les hautes fréquences et augmenter les basses
- Acier aluminé de calibre 16 pour une durabilité supérieure
- Construction au soudage MG pour une performance sous pression

**FORAÎT ENTRETIEN D'ÉTÉ**

- ◆ Lubrification, vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre
- ◆ Inspection du système de refroidissement
- ◆ Apport des liquides pour freins, pour la transmission et pour la servodirection
- ◆ Permutation des pneus et réglage de la pression des pneus
- ◆ Inspection des phares, feux, boyaux et courroies
- ◆ Vérification de la batterie (dans les ateliers participants)
- ◆ Inspection GRATUITE des freins en 45 POINTS
- ◆ Inspection de courtoisie

**29,99\$** PLUS TAXES.  
S'applique à la plupart des véhicules.

Tous les détails dans les ateliers Midas participants  
LES OFFRES PRENNENT FIN LE 15 JUILLET 2001.

**MIDAS**  
www.midas.com

- BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181
- DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322 • KIRKLAND 684-6670 • LACHINE 634-7079
- LAFONTAINE 438-5187 • LASALLE 363-7022 • LAVAL (CHOMÉDEY) 681-1601
- LAVAL (PONT-VIAU) 667-5120 • LAVAL (ST-MARTIN) 668-8101 • LONGUEUIL 670-6160
- MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • MONTRÉAL (N.-D.-E.) 481-0404
- MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476
- ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443 • ST-HUBERT 676-0291
- ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 258-4681
- TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-9589

| MEXIQUE |

# Un mariage en forme de pied de nez à l'Église

| ANALYSE |

BRIGITTE MORISSETTE  
collaboration spéciale

MEXICO — Céline Dion a bien obtenu l'annulation du mariage de René pour épouser l'homme de sa vie. Pourquoi le président Vicente Fox n'obtiendrait-il pas le même privilège ? Pour célébrer son 59<sup>e</sup> anniversaire de naissance, et le premier de sa victoire électorale à la tête du Mexique, Fox s'est offert un joli cadeau, mais il se retrouve — si l'on peut dire — dans de beaux draps !

Fox le catholique profondément religieux au point de communier tous les dimanches sous les flashes des photographes, et d'aller prier à la basilique de la Guadeloupe avant de se rendre au Congrès jurer de bien servir le peuple mexicain, est devenu bigame aux yeux de l'Église. Son remariage civil, à 8 h, le lundi 2 juillet, s'est effectué dans la plus stricte intimité en présence de son frère José, du père médecin et des deux fils (adultes) de la mariée. Les quatre enfants du président, âgés de 13 à 20 ans, avaient été expédiés à Rome auprès de leur mère.

L'événement tiendrait de l'anecdote et des pages mondaines s'il n'avait déjà produit un remaniement ministériel, les commentaires embarrassés (courroucés même) du haut clergé mexicain et une visite impromptue à la résidence présidentielle du nonce apostolique — ambassadeur de Jean-Paul II. Le président de 100 millions de Mexicains vient d'annoncer un voyage imprévu à Rome pour le mois d'août. C'est à Rome aussi que s'est installée la première madame Fox qui a divorcé de son mari, il y a bientôt 10 ans, mais ne veut plus entendre parler d'annulation de mariage.

Or, Lilian de la Concha de Fox jouit de l'appui des Légionnaires de Jésus, une puissante organisation qui s'occupe des finances de l'Église. Un prélat a même présenté au pape la première madame Fox comme l'épouse du président du Mexique. Et le Mexique, après trois voyages populaires de Jean-Paul II, est devenu la fille aînée de l'Église.

La nouvelle mariée, Martha Sahagun, emboîte le pas à une autre



Vicente Fox, le catholique profondément religieux au point de communier tous les dimanches sous les flashes des photographes, et d'aller prier à la basilique de la Guadeloupe avant de se rendre au Congrès jurer de bien servir le peuple mexicain, est devenu bigame aux yeux de l'Église.

célèbre femme de président qui a eu du mal à faire son lit à la Maison-Blanche : Hillary Clinton. Martha était jusqu'à la veille de son remariage la porte-parole du président Fox et pratiquement son chef de cabinet. Elle était toujours à la ligne de feu et arbitrait même les inévitables conflits entre secrétaires d'État. Fox doit à cette petite femme qui ne lui vient pas à l'épaule — malgré ses hauts ta-

lons —, extrêmement disciplinée, une bonne part de son succès électoral. Le président vient de payer une partie de sa dette. L'autre partie risque de lui coûter de lourds intérêts.

En fait, l'indispensable et efficace Martha faisait partie des problèmes ayant provoqué récemment une chute de cinq points de l'image foxienne dans les sondages. Populaire dans la rue, elle l'était moins

auprès des journalistes qui avaient pris en grippe sa voix pointue, son style sérieux et un peu tendu qu'ils jugeaient amateur. Ils ont eu sa tête, et Martha celle du président. Amen !

#### Leçons de mariage

Martha Sahagun de Fox se contentera-t-elle de jouer discrètement les premières dames et de s'occuper des tâches traditionnelles : la direc-

tion de l'organisation responsable des enfants pauvres et des mères abandonnées (le DIF) ? Son premier mari, qui ne veut pas non plus entendre parler d'annulation, est vétérinaire en province, à Zamora. Martha a d'abord, dans la bonne tradition mexicaine, mis au monde trois enfants ; elle s'est épanouie dans les affaires en commercialisant des aliments pour chiens.

Venant comme Fox de l'État qui a déclenché la contre-révolution dans les années 20 pour tenter de rendre à l'Église son influence et ses biens confisqués par les révolutionnaires, Martha a étudié chez les religieuses et assiste fidèlement à la messe. Avec l'arrivée de la droite au pouvoir — et d'un parti qui s'affiche foncièrement catholique — l'Église recouvre peu à peu ses anciens privilèges. Le président Fox a promis au clergé des médias et même un retour de l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

Le remariage du président Fox au civil — et son concubinage religieux — crispent à nouveau des rapports avec l'Église qui n'avaient cessé de se détendre. Ce fameux lundi 2 juillet, le président Fox allait célébrer sa prise du pouvoir au siège de son parti — le Parti d'action nationale. Fox a été accueilli dans une ambiance glaciale. C'est juste si l'on n'a pas qualifié de traître ce « bigame, adultère, pécheur » qui a pourtant offert une victoire historique à ce vieux parti lié à l'Opus Dei !

Dans ce raccommodement des forces mexicaines de droite, que peuvent espérer ou craindre les femmes ? Avec le départ de Martha, il ne reste plus que deux ou trois jupes dans la mer de complets gris ou marine gérant les affaires mexicaines.

En prenant le pouvoir, Fox a semé un sentiment nouveau : l'optimisme. Il y a donc des femmes pour se réjouir du mariage de Martha : d'abord parce qu'il remet au goût du jour la primauté du mariage civil, mais surtout, comme l'écrit Sara Sefchovich en éditorial : « Ce mariage ramène de l'avant l'idée que dans le monde actuel, seul l'État laïque peut et doit régir les normes de la vie en société. » Comble d'optimisme : des femmes rêvent de voir leur président, soudain libéré du carcan de l'Église, réviser ses positions fondamentalistes contre tout avortement.

## LE MASTERS DE TENNIS DU CANADA 2001

Gustavo Kuerten

Pete Sampras

Andre Agassi

Marat Safin

### 20 000 BILLETS encore disponibles

**du 28 juillet au 5 août - Stade du Maurier**

BILLETS : (514) 790-1245 • admission.com  
tenniscanada.com • masters-series.com

Info tennis : (514) 273-3015

PRÉSENTÉ PAR  
Mercedes-Benz

INDIAN WELLS
ERICSSON OPEN, MIAMI
MONTE-CARLO
ROMA
HAMBURG
MONTRÉAL
CINCINNATI
STUTTGART
PARIS
SYDNEY 2001

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*  
7 juillet 2001

Page A27 manquante

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
 GUY CREVIER > Président et éditeur  
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

# Les culottes baissées



MICHELE OUJMET

michele.oujmet@lapresse.ca

La crise du logement qui a secoué Montréal et jeté 200 familles pauvres sur le pavé, la veille du 1<sup>er</sup> juillet, était prévisible. La Ville le savait. Québec et Ottawa aussi. Mais tout ce beau monde s'est fait prendre les culottes baissées.

Le responsable du dossier de l'habitation à Montréal, le conseiller Ivon Le Duc, s'est couvert de ridicule en affirmant qu'il n'y avait pas de crise du logement mais plutôt une « situation d'urgence ». Les statistiques disent le contraire : il y a bel et bien crise et les contorsions sémantiques de M. Le Duc n'y changeront rien.

Montréal ne peut pas plaider l'innocence. En avril, l'Office municipal d'habitation, l'organisme de la Ville responsable de 20 000 HLM, affirmait que « l'hypothèse d'une crise du logement à Montréal pour juillet prochain est à entrevoir sérieusement ».

La crise annoncée a eu lieu. Montréal s'est brutalement réveillée quelques jours avant le 1<sup>er</sup> juillet avec 200 familles sur les bras. La Ville a été incapable de prévoir la crise mais, au moins, elle l'a gérée avec promptitude. Elle a mis 50 fonctionnaires sur le dossier qui se sont démenés pour installer temporairement les « sans-abri » dans des YMCA, entreposer leurs meubles et dénicher en catastrophe des logements. Mais ce psychodrame aurait pu être évité si la Ville avait le moins un peu plus loin que le bout de son nez.

La crise du logement frappe les pauvres. Le nombre de logements vacants — ce qu'on appelle, dans le jargon, le taux d'inoccupation — a atteint 1,5 % dans la région de Montréal en octobre 2000, son plus bas niveau depuis 1985. Selon la Société canadienne d'hygiène et de logement, ce taux chute autour de 1 % cet automne.

Montréal n'est pas la seule à connaître une importante pénurie de logements. Le taux d'inoccupation se situe à 0,6 % à Toronto, 0,2 % à Ottawa et 1,4 % à Vancouver.

Plusieurs facteurs expliquent cette pénurie. Avec la vigoureuse

reprise économique, les jeunes dénichent des emplois et quittent plus rapidement le nid familial. Montréal attire davantage de travailleurs des régions et de nombreux appartements ont été convertis en condominiums. Il s'est aussi construit peu de logements. Les promoteurs, échaudés par l'effondrement du marché immobilier en 1990, ont boudé le logement traditionnel, jugé peu rentable, pour bâtir des condos. Résultat : en octobre 2000, il n'y avait plus que 7000 logements inoccupés dans la grande région de Montréal. On frolait déjà la crise.

Avec la pénurie, les propriétaires ont fait la fine bouche et levé le nez sur les familles nombreuses pauvres et les assistés sociaux. Incapables de se trouver un logement sur le marché privé, ils se sont tournés vers les HLM. La demande pour un loyer à prix modique a augmenté de 20 % et les listes d'attente ont explosé. L'Office municipal d'habitation de Montréal a 8500 personnes inscrites sur ses listes, certaines depuis plus de cinq ans. Et il ne gère que 20 000 HLM. Plus de la moitié des demandeurs gagnent moins de 9000 \$ par année.

Le nombre de logements sociaux a stagné depuis 1994, année où le gouvernement fédéral s'est retiré de la construction de HLM. Québec a tenté de pallier au retrait d'Ottawa mais son programme Accès-Logis n'a pas comblé la demande, loin de là.

Voilà pour la crise. Que faire pour la résoudre ? Une partie de la crise se résorbera d'elle-même. Mais il faut aussi construire des HLM et encourager les promoteurs à bâtir des logements à coût abordable. Québec a débloqué 3,5 millions la semaine passée pour aider les familles pauvres à payer leur loyer, une goutte d'eau dans un océan de besoins. Cette aide ponctuelle ne résout pas le problème de fond.

De son côté, Ottawa a promis de débloquer, au Québec, 161 millions au cours des quatre prochaines années pour stimuler la construction de « logements abordables ».

Ceux qui attendent un HLM sont mal pris. Immigrants de fraîche date, familles monoparentales, assistés sociaux, malades atteints du cancer ou du sida, personnes âgées pauvres, petits salariés crève-la-faim. On est loin de l'image caricaturale du gros BS qui ne cherche qu'à se faire payer un logement par l'État. Ces gens méritent mieux que l'improvisation de la Ville.

# Le robot qui n'existera jamais



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Homme éprouve beaucoup de mal à se faire à l'idée qu'il n'est pas le centre de l'univers. Qu'il ne constitue peut-être pas la créature la plus parfaite et la plus sophistiquée qu'ait conçue la nature. Que son intelligence et sa raison, ses principaux motifs d'orgueil, pourraient en fait être... invendables.

Ce n'est certainement pas ce que le regretté Stanley Kubrick et Steven Spielberg avaient en tête lorsqu'ils ont collaboré, par-delà la mort, à la création d'*Intelligence artificielle*, actuellement à l'affiche en Amérique.

Tous deux enclins à des élans de mysticisme, ils ont plutôt farci l'oeuvre de paraboles quasi-bibliques ayant davantage à voir avec l'existence et le sens, la résurrection, la vie éternelle, la rédemption par l'amour. Il y a forcément un peu de 2001 et de E.T. dans I.A. Ainsi, la réplique la plus signifiante du film vient sans doute lorsque, passant devant une sorte de temple, l'androïde programmé pour être gigo explique à l'enfant-robot : « Ceux qui nous ont créés ne cessent de chercher celui qui les a créés, eux... »

Néanmoins, I.A. marque un tournant dans la vaste filmographie consacrée à l'Homme-Dieu créant de toutes pièces des êtres technologiques qui, invariablement, se retournent contre lui. Cette fois, le malheureux *sapiens* est confronté à ses créatures non pas parce qu'elles jouissent d'une intelligence à la fois fulgurante et inhumaine. Mais bien parce que le cerveau informatique du petit David, le héros du film, est trop conforme au modèle humain.

Dans 2001 : *Odyssée de l'espace*, l'ordinateur HAL calcule froidement que les hommes embarqués avec lui sont devenus contre-productifs. Dans *The Forbin Project*, l'ordinateur américain Colossus s'entend avec son... homologue russe pour considérer l'humanité dangereuse et lui imposer une paix et une prospérité d'une perfection mathématique. Dans *Dark Star*, une bombe intelligente déduit que, toutes choses étant égales par ailleurs, le temps est venu pour elle d'exploser...

Le petit David, lui, ne calcule pas, ne considère pas et ne déduit rien : il aime, envie, craint et s'attriste avec la pure déraison d'un humain et se comporte en conséquence.

Une des questions que pose le film à ce moment, c'est : quelle sera la responsabilité de l'Homme vis-à-vis de ses créatures lorsque celles-ci seront à son image et à sa ressemblance ?

Or, c'est un problème qui risque de ne pas se poser. Car l'enfant du couple Kubrick-Spielberg est le parfait exemple du robot qui n'existera sans doute jamais. Non pas tant parce que la science et la technologie n'arriveront pas à produire un androïde d'une telle perfection. Mais plus encore parce qu'elles ne le souhaitent pas.

« Je peux difficilement imaginer quelque chose de plus inutile qu'un humain artificiel », dit un spécialiste de la question. « C'est vanité de croire que nous sommes des modèles d'intelligence. En fait, je me vois mal expliquer à un bailleur de fonds pourquoi il devrait investir dans un robot à l'humeur inégale et nul en arithmétique. »

En somme, il est à prévoir que l'intelligence artificielle sera aussi différente de la raison humaine que l'est la technologie aéronautique de la morphologie des oiseaux.

Il faudra être capable d'accepter cette façon d'humilité lorsqu'elle se présentera...



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

# Le Monde de Barney

Voici un extrait du livre de Mordecai Richler *Le Monde de Barney*. Ce roman, qui fut son dernier, a connu un vif succès international.



MAIS ATTENDEZ, attendez une minute. J'ai un trou, brusquement. J'essayais de me rappeler qui était l'auteur de *L'Homme en complet gris*... Ou était-ce *L'Homme en costume Brooks Brother* ? Non, il y avait du gris dans le titre, comme dans le texte d'ailleurs. Lillian. Oui, Lillian quelque chose. Mais si, je le sais... Comme la marque de mayonnaise. Lillian Kraft ? Non. Voilà : Hellman. C'est Lillian Hellman. Mais ce n'est pas l'important, ça n'a même aucune importance. Ce qui est grave, c'est que maintenant je ne pourrai plus fermer l'oeil de la nuit. Ce genre de mauvais tours que ma mémoire me joue de plus en plus souvent a le don de me mettre dans tous mes états.

Tenez, hier soir encore, alors que j'allais enfin m'endormir, impossible de me souvenir du nom de ce truc qui sert à égoutter les spaghettis. Vous vous rendez compte ? J'ai dû m'en servir dix mille fois, je le « vois » distinctement et pourtant je suis infichu de dire comment ça s'appelle ! Mais je ne voulais pas me relever pour chercher dans les livres de cuisine que Miriam a laissés en partant, parce que cela aurait eu pour seul effet de me rappeler que je porte l'entière responsabilité de notre séparation, et parce que je devrais sortir du lit à trois heures du matin pour aller pisser, de toute façon. Et là, je ne parle pas du jet improprie que je produisais dans mon jeune temps Rive gauche, oh non ! Maintenant c'est tout juste du goutte-à-goutte, du gouttellette-à-gouttellette et j'ai beau secouer mon machin comme un damné, il y a toujours quelques trainardes pour suinter le long de ma jambe de pyjama, après...

Étendu dans l'obscurité, bouillant de rage, j'ai répété à voix haute le numéro que je devais composer si une crise cardiaque me tombait dessus.

« Vous êtes en communication avec le répondeur de l'hôpital Central de Montréal. Si vous êtes équipé d'un téléphone numérique et si vous connaissez le poste que vous désirez obtenir, composez ce numéro maintenant. Dans le cas contraire, veuillez composer le 17 pour obtenir le service d'information dans l'idiome des «maudits Anglais» ou le 12 pour les renseignements en français, l'admirable langue de notre collectivité opprimée. »

Et pour les ambulances ? 21.

« Vous êtes en communication avec le service d'urgence des ambulances. Veuillez patienter et un téléphoniste va vous répondre dès que notre partie de strip-poker sera terminée. Merci. »

Puis, il y aurait une musique enregistrée. *Le Requiem* de Mozart.

À tâtons, j'ai vérifié que mes comprimés à la digitaline, mes lunettes de presbytie et mon dentier se trouvaient bien à portée de main sur ma table de nuit. J'ai allumé ma lampe de chevet quelques secondes, le temps de contrôle que mon caleçon n'était maculé par aucune perte douteuse : si je venais à mourir cette nuit, il était hors de question que des étrangers puissent penser que j'avais été un vieux dégoûtant. Et puis j'ai tenté le stratagème habituel, penser à autre chose, me concentrer sur quelque idée réconfortante, mais le trucmuche à spaghettis revenait me tourmenter à mon insu. Alors j'ai imaginé Terry McIver perdant son sang dans une mer infestée de requins. Il se sent de nouveau happé vers le fond par ce qui lui reste de jambe gauche au moment même où un hélicoptère des gardes-côtes s'approche pour essayer de le sauver. Quand le câble retire finalement de l'eau le corps démantelé de l'écrivain calomniateur, il n'est plus qu'un torse sanguinolent grotesquement ballotté à la surface, tel un appât sur lequel les prédateurs cherchent à s'acharner encore...

Ensuite, je me suis projeté dans le passé. Je suis redevenu un chenapan de quatorze ans en train de dégraffer, pour la première et succulente

fois, le soutien-gorge en dentelle ajourée d'un professeur que j'appellerai Mrs Ogilvy, sans me laisser démonter par l'une de ces ritournelles stupides que la radio de son salon passait au même moment : « Un éléphant, ça trompe, ça trompe, un éléphant, ça trompe énormément... »

À mon grand étonnement, elle n'oppose aucune résistance. À ma non moins grande frayeur, elle envoie valser ses chaussures et commence à enlever sa jupe écossaise en se tortillant. « Je ne sais pas quelle mouche m'a piquée », susurre cette femme qui a récompensé d'un A-plus ma dissertation sur le *Conte des deux villes*, pour la rédaction de laquelle j'avais pioché allègrement, avec quelques paraphrases de-ci, de-là, dans un livre de Granville Hicks. « Si je commence à les prendre au bec... » Et puis elle ajoute, avec une certaine rigueur doctorale, une remarque qui vient tout gâcher dans mon imagination : — Mais on devrait égoutter les spaghettis, d'abord ?

— Ouais, c'est sûr...Et comment on dit, déjà, pour ce trucmuche ? — Moi, je les aime *al dente*.

Décidé à lui donner une deuxième chance, je me suis efforcé de remonter le temps une nouvelle fois, de me vautrer avec elle sur son canapé, tout en appelant de mes voeux un début de balbutiement d'érection de la part de mon outil désormais si piteux.

— Oh, mais tu veux aller trop vite toi ! Attends, attends ! « Pas encore » en français. S'il te plaît.

— « Pas encore. »

— Bien vu ! s'exclame-t-elle, tout en ouvrant le tiroir d'un petit guéridon à côté d'elle. Bon, je ne voudrais pas que tu me prennes pour une vieille pimbeche mais je t'en prie, sois un gentil garçon et passe toi ceci autour de ton petit oiseau, avant toute chose.

— Oui, Mrs Ogilvy.

— Viens, donne-moi ta main... Oh, a-t-on jamais vu des ongles aussi crasseux ? Allez, viens... Oui, comme ça. Dooucement. Oh oui, comme ça... Attends !

— Quoi, qu'est-ce que j'ai fait, encore ?

— Non, rien, une idée, c'est tout. Tu aimerais savoir que ce n'est pas Lillian Hellman qui l'a écrit, ce livre, pas vrai ? Eh bien, non. L'auteur, c'est Mary McCarthy.

Zut, zut, et zut ! Je me suis levé en maugréant, j'ai enfilé la robe de chambre usée jusqu'à la corde dont je ne me résignais pourtant pas à me séparer — c'était un cadeau de Miriam — et je me suis traîné à la cuisine où j'ai entrepris de vider les placards en nommant sans hésiter tous les ustensiles que j'envoyais valser autour de moi : louche, coquetier, rouleau à pâtisserie, économe, verre doseur, ouvre-boîtes, spatule... Et là, pendu au mur pour mieux me narguer, le damné bidule qui sert à égoutter les spaghettis attendait, et je n'arrivais toujours pas à retrouver son nom.

Mordecai Richler. *Le Monde de Barney*. Albin Michel, éditeur. 1997.



## FORUM



Dès la mi-2000, les annonces de profits ont commencé à décevoir les marchés boursiers et une correction de grande ampleur a eu lieu, touchant non seulement les titres technologiques, mais aussi les titres traditionnels.

PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

# Grâce à la consommation...

## Les États-Unis et le Canada éviteront la récession, malgré la diminution de la production et des investissements

GILLES SOUCY

L'auteur est vice-président et économiste en chef du Mouvement Desjardins.

Depuis le début de l'année 2001, les opinions divergent sur l'état de l'économie américaine. Selon nous, le ralentissement actuel est dû en grande partie à une surcapacité de production du secteur industriel, en particulier, du secteur manufacturier. C'est cette surcapacité qui explique pourquoi la production industrielle, les investissements et les profits reculent, alors que la consommation des ménages continue d'afficher une certaine vigueur.

Bien sûr, le resserrement de la politique monétaire en 1999 et 2000, tout comme la hausse des prix du pétrole et la forte appréciation du dollar américain, ont aussi contribué au ralentissement de l'économie américaine. Toutefois, c'est tout autant le sur-investissement de la fin des années 1990 qui explique cette dichotomie entre les entreprises et les ménages, d'où la difficulté pour les économistes d'évaluer la situation actuelle et l'avenir immédiat de l'économie américaine.

De la mi-1996 à la mi-2000, l'économie américaine a crû de plus de 4 % par an, stimulée en grande partie par des bas taux d'intérêt et un rythme quasi-frénétique d'investissements, attisé par les promesses de la « nouvelle économie ». Les entreprises américaines connaissaient alors des années fastes et ont investi massivement dans les nouvelles technologies, en misant sur un potentiel de rendement peut-être surévalué. Du côté des consommateurs, les gains en capital obtenus grâce à la flambée des marchés boursiers permettaient aux Américains de dépenser plus que leur revenu, ce qui stimulait fortement la demande de biens et services.

Dès la mi-2000, les annonces de profits ont commencé à décevoir les marchés boursiers et une correction de grande ampleur a eu lieu, touchant non seulement les titres technologiques, mais aussi les titres traditionnels. Avec des profits plus faibles, les entreprises ont réduit leurs investissements à l'automne 2000 et le ralentissement de l'économie américaine était amorcé. Ainsi, la croissance économique a chuté sous les 2 % depuis maintenant neuf mois. Les investissements des entreprises sont pratiquement nuls et ne contribuent donc plus à la croissance. Les profits ont fondu rapidement, sous l'influence de la hausse du prix du pétrole et d'une capacité trop importante.

### Pas en récession

L'économie américaine n'est toutefois pas en récession. Une manière de s'en assurer est d'examiner les critères de récession du National Bureau of Economic Research (NBER). Cette organisation de recherche américaine a, entre autres, la mission de dater le cycle économique, et, pour ce faire, s'est doté de critères concernant quatre variables économiques.



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Les corrections boursières ont durement touché les « tech-nos ».

Les deux variables décrivant le secteur industriel, soit la production industrielle et les ventes totales des entreprises, sont en ralentissement et approchent du seuil de récession. Par contre, les deux variables concernant le secteur des consommateurs sont encore en croissance, éliminant donc tout risque de récession, avant que le ralentissement ne se propage de ce côté.

En observant le comportement différent des variables du secteur de la consommation et de la production, il semble que seule la surcapacité du secteur manufacturier explique pleinement pourquoi les entreprises génèrent peu de profits

malgré une demande encore relativement soutenue. Cette thèse est appuyée par plusieurs autres statistiques. Notons, d'une part, le taux d'utilisation des capacités manufacturières, qui atteint son plus bas niveau depuis la récession de 1990-1991, et d'autre part, les perspectives de profits pour les indices boursiers, qui sont systématiquement abaissées à chaque mois, souvent accompagnées d'annonces d'éliminations d'actifs et de fermetures d'usines.

La question fondamentale est maintenant de savoir si les difficultés du secteur manufacturier vont se répercuter sur les consommateurs. L'enjeu est donc de savoir si les pertes d'emplois seront suffisantes pour ralentir la consommation et amener l'économie en récession. Selon nous, la réponse est non. Compte tenu du niveau très bas du taux de chômage actuellement aux États-Unis, soit autour de 4,5 %, les pertes d'emplois ne devraient pas accroître le taux de chômage au-delà de 1 % ou 2 %. À ce niveau, les dépenses de consommation faibliront peut-être d'une manière transitoire, mais devraient rester suffisamment forte pour soutenir l'économie durant la période de ralentissement. En fait, les chiffres les plus récents montrent que la consommation devrait encore croître d'environ 2,5 % à 3,0 % au second trimestre de 2001, ce qui est un niveau compatible avec un tel scénario. Rappelons que la consommation des ménages représente environ les deux tiers du produit intérieur brut (PIB).

Selon nous, l'évolution la plus probable de ce ralentissement est simplement une continuation des tendances observées depuis le début de l'année. La surcapacité sera progressivement absorbée par les entreprises. Les difficultés seront plus aiguës dans le secteur des entreprises technologiques. Les profits seront donc affectés par cette situation durant au moins six mois. Des mises à pied auront lieu comme les entreprises essaieront de maintenir leur rentabilité et atteindront leur sommet vers la fin de l'année, début 2002. Mais, les baisses de 275 points de base des taux directeurs et les réductions d'impôt équivalant à environ 1 % du PIB auront aussi un impact positif qui se fera sentir pleinement à partir du début 2002.

### Au Canada

Au Canada, cela se traduira par une baisse des exportations et des investissements, mais le ralentissement sera de moins grande ampleur. Cela est dû en grande partie à la moins forte croissance des investissements durant les années passées, ce qui fait en sorte que la surcapacité est moins importante ici qu'aux États-Unis. Bien sûr, certaines firmes, notamment Nortel, qui ont participé à fond à l'euphorie technologique, en subiront également les contrecoups.

C'est finalement sur les marchés boursiers que ce ralentissement aura eu le plus d'impact. Après des années d'exubérance, il sera plus difficile pour le marché boursier de s'appuyer aussi rapidement qu'auparavant. Cela s'explique par des perspectives de profits moindres qui prévaudront, du moins à courte échéance. Il est plus probable que les conditions idéales qui ont prévalu en deuxième moitié des années 1990 (baisse de l'inflation, des taux d'intérêt, et forte croissance des profits et flambée boursière) ne se retrouveront pas avant un bon nombre d'années.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Bannir les pesticides

M. André Pratte,

Comme vous le faisiez ressortir à la suite de la victoire la Ville d'Hudson en Cour suprême, il n'y a, au Québec, aucune loi sur l'application des pesticides. Même si les compagnies d'épandage ont un code d'éthique, aucune d'entre elles ne paiera d'amende ou ne perdra son permis si elle agit de façon irresponsable. Combien de fois ai-je vu une compagnie épandre durant des vents forts ou en présence d'enfants. Le courage d'Hudson est remarquable. Celle-ci a su protéger ses citoyens alors que les gouvernements provincial et le fédéral font preuve de laxisme. Le lobby des multinationales des produits chimiques est-il si fort qu'il doit primer la sécurité des gens ? Quand le gouvernement fédéral décide qu'il faut plutôt sensibiliser les gens au danger des pesticides plutôt que de les interdire, la réponse est claire : les multinationales semblent peser plus lourd que le bien-être de la société dans la balance politique.

Il y aura bientôt une injustice à demeurer dans une municipalité plutôt que dans une autre. Si le maire n'est pas trop porté sur

l'environnement et estime que le bannissement des pesticides n'est pas rentable politiquement, il n'agira jamais sur ce plan. C'est pourquoi les pesticides à usage esthétique devraient être bannis à la grandeur du pays, ceux-ci étant tout aussi dangereux pour les citoyens des municipalités où il n'y a pas de restriction que pour ceux d'Hudson.

MARIE ARCHAMBAULT  
Groupe d'action pour  
les alternatives aux pesticides (GAAP)

### Hérésie

MARDI 3 juillet : je lis la chronique de télévision en page C2 de *La Presse*. Chouette, un Columbo ! Commentaire en marge de la grille d'horaire : « On repasse de vieux épisodes, mais on aime bien revoir ce bon bougre et sa vieille Renault... » Scandale ! Louise Cousineau, d'habitude si pointue dans ses commentaires, ne sait pas différencier une Renault d'une Peugeot. Mais, ouf ! je suis soulagé : c'est un confrère remplaçant, Jean Beauvoyer, qui a commis cette bourde monumentale, cette impardonnable hérésie.

Mes excuses, M<sup>me</sup> Cousineau, d'avoir un bref instant douté de vous.

CHRISTIAN FEUILLETTE  
Montréal

### Question de démocratie

JE CROIS que les « erouvs », comme les décorations de Noël, etc., devraient être considérés comme n'importe quelle autre caractéristique ou aspect culturel dont la réglementation, s'il y a lieu, reste la responsabilité de la majorité des citoyens d'une municipalité. Nous avons déjà des comités municipaux qui décident si la rénovation proposée d'une maison est acceptable selon des critères esthétiques et urbanistiques. Ces comités sont là pour représenter l'opinion majoritaire des citoyens. Partout en Amérique du Nord, ces représentants des majorités locales (suivant le principe de « subsidiarité ») établissent des règlements qui paraissent souvent absurdes, niais, bizarres, répugnants ou géniaux, selon le point de vue. Mais si on n'aime pas ces règlements, on demeure ailleurs, ou on déménage — que ce soient des règlements de zonage, des règlements sur la taille du gazon,

l'emplacement des cordes à linge, les arbres de Noël à l'hôtel de ville, ou des « erouvs ». Le soi-disant principe de « séparation synagogue/église et État » est tout simplement une façon arbitraire de minimiser les conflits à un certain niveau de gouvernement. Rien de plus. Il ne doit pas remplacer la pierre d'assise de la démocratie : les droits de la majorité. Il ne devrait pas limiter une majorité locale, soit des Hassidim, soit des Amérindiens, soit des Québécois de souche, dans le règlement de sa vie quotidienne et communautaire. Une minorité ne devrait pas avoir le droit d'imposer ses coutumes et ses préférences à la majorité. Tout cela pour dire qu'aussitôt que les Hassidim deviendront la majorité à Outremont (c'est-à-dire, la majorité de ceux qui votent), ils pourront voter pour tous les erouvs qu'ils voudront. Mais pas avant.

ANTHONY HILTON  
Outremont



YOUR VOULEZ  
NOUS ÉCRIRE?  
courrier électronique:  
edito@lapresse.ca

# L'APF débattrà à Québec du renforcement de la démocratie

La session réunira plus de 350 élus représentant une cinquantaine d'États

Agence France-Presse

L'ASSEMBLÉE parlementaire de la Francophonie (APF) débattrà du renforcement de la démocratie et de l'État de droit dans l'espace francophone à l'occasion de sa 27<sup>e</sup> session ordinaire qui se tiendra de demain à mardi à Québec, ont annoncé hier les organisateurs.

Cette session de l'APF — assemblée consultative de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) — réunira plus de 350 élus, représentant une cinquantaine d'États et de

communautés francophones, a indiqué l'APF dans un communiqué.

Selon l'APF, les débats porteront aussi sur « la jeunesse dans les pays francophones et l'implication des femmes parlementaires dans la Francophonie ».

Pour la première fois, l'APF réunira aussi un « Parlement francophone des jeunes » qui débattrà de sujets comme « la prévention des conflits, les libertés fondamentales et la démocratie, l'éducation, la culture, les communications et les nouvelles technologies, la santé et les questions

sociales », a-t-on ajouté de même source.

Les quelque 85 jeunes représentants de la Francophonie, âgés de 16 à 17 ans, seront invités à rédiger et à adopter la « Charte du jeune citoyen francophone du XXI<sup>e</sup> siècle », qui sera ensuite présentée aux chefs d'État et de gouvernement lors du IX<sup>e</sup> sommet de l'OIF à Beyrouth, du 26 au 28 octobre.

Lundi, Boutros Boutros-Ghali, président de l'OIF, s'adressera aux parlementaires et répondra ensuite à leurs questions.

# La Chine a exécuté 1781 personnes en trois mois

Associated Press

PÉKIN — La Chine a exécuté au cours des trois derniers mois 1781 personnes dans le cadre de sa campagne de lutte contre la criminalité, a rapporté hier Amnistie Internationale.

Selon le mouvement de défense des droits de l'homme, 2960 condamnations à la peine capitale ont été prononcées et il y a eu 1781 exécutions depuis le lancement en avril dernier de cette campagne baptisée « Frapper Fort ». Par comparaison, note Amnistie, 1751 exécutions ont été recensées dans le reste du monde au cours des trois dernières années.

Amnistie Internationale souligne que ses chiffres sont sans doute très inférieurs à la réalité, une partie seulement des exécutions perpétrées en Chine étant rendues publiques. Selon l'organisation, elles ont concerné des condamnés reconnus coupables de crimes violents mais aussi de délits divers comme la fraude, la corruption, le proxénétisme, le trafic de marchandises ou de stupéfiants.

# Le navire chargé de renflouer le *Koursk* quitte l'Écosse

Agence France-Presse

ABERDEEN (Écosse) — Une équipe internationale mise sur pied pour renflouer le sous-marin nucléaire russe *Koursk* a quitté hier Aberdeen pour la mer de Barents à bord d'un navire spécialisé, le *Mayo*, a-t-on appris auprès des autorités portuaires.

L'équipe est composée de Russes, Norvégiens, Néerlandais et Britanniques.

Le *Mayo*, un navire conçu pour ce genre d'opérations et long de 91 mètres de long, compte notamment deux cloches de plongée.

Le *Koursk*, un submersible de la classe Oscar qui appartenait à la Flotte du Nord, repose par 108 mètres de fond en mer de Barents, à quelque 250 km des côtes norvégiennes.

Il a coulé le 12 août 2000 pour des raisons encore non élucidées avec 118 hommes d'équipage à son bord. Tous ont péri et douze corps ont été remontés.

Le navire devrait mettre environ une semaine pour gagner le lieu du naufrage, où les opérations de renflouage devraient durer jusqu'à la mi-septembre, selon les organisateurs. Un long travail sous l'eau sera en effet nécessaire avant de pouvoir remonter le sous-marin — qui pèse quelque 20 000 tonnes — à la surface.

Deux navires de l'armada russe ont également quitté leur port d'attache de Severomorsk (nord-ouest de la Russie) le 4 juillet pour la mer de Barents, selon la Flotte russe du Nord.

L'un de ces navires doit servir de quartier général pendant l'opération de renflouage et assurer la protection de la zone contre d'éventuelles incursions de sous-marins étrangers.

La Norvège avait exprimé au début du mois à la Russie son « inquiétude » face au risque de fuites radioactives lors de l'opération.

# Pékin présente une facture d'un million à Washington

Agence France-Presse

WASHINGTON — La Chine a présenté une facture « exagérée » d'un million de dollars pour les dépenses occasionnées en avril dernier par la présence sur son sol d'un avion-espion américain et son équipage, a indiqué hier un haut responsable américain.

« Ils nous ont présenté une facture que nous estimons exagérée », a déclaré le haut responsable sous couvert de l'anonymat, ajoutant qu'elle était « de l'ordre d'un million de dollars ».

Ce montant comprend les dépenses des 24 membres d'équipage, retenus 11 jours dans l'île chinoise de Hainan, ainsi que les frais de « rapatriement » aux États-Unis de l'avion en pièces détachées à bord d'un avion charter russe.

« Nous allons leur répondre (...) sur le même ton qu'ils ont présenté leur demande », a dit le responsable.